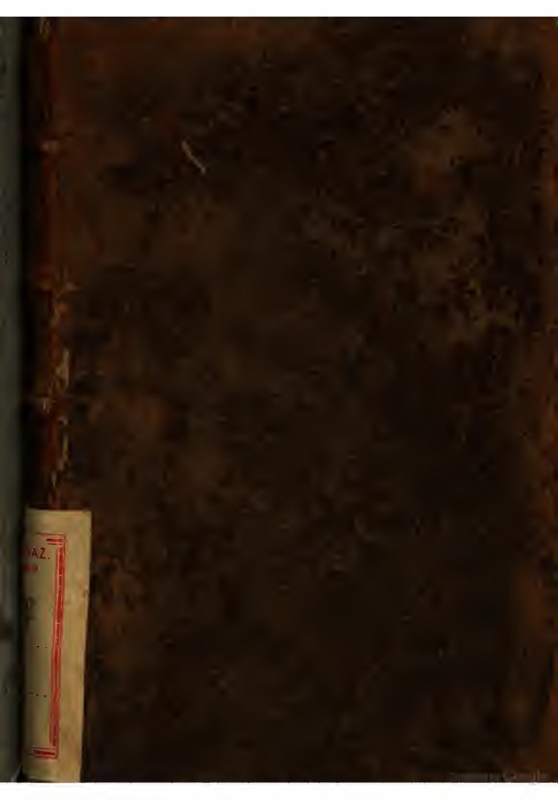
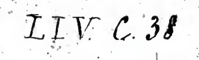
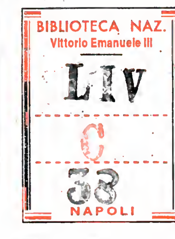



LIV. C. 38

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
C
38
NAPOLI





2/

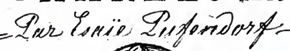
LES ANECDOTES DE SUEDE,

OU

HISTOIRE SECRETTE

Des Changemens arrivés dans ce Royaume, sous le Régne de

CHARLES XI.

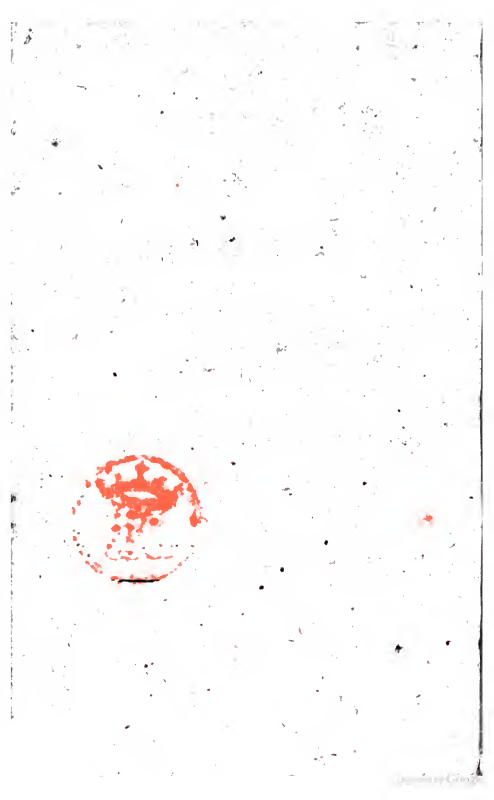






A STOCKHOLME,

M DCC XVI.



LE

LIBRAIRE

AU

LECTEUR.

'Ouvrage que je vous présente n'estoit pas destiné à paroitre en public. L'Auteur ne l'avoit composé que pour sa propre satisfaction : aussi l'a-t-il toujours tenu soigneusement

* 2 caché

caché dans ſon Cabinet, ſans le laiſſer voir qu'à ſes intimes Amis. Mais aprés ſa mort, ſon Manuſcrit eſt tombé entre les mains de quelques Perſonnes de ma connoiſſance qui le jugeant digne de voir le jour, me l'ont communiqué, & m'ont conſeillé de le publier. Pour me faire entrer dans leur ſentiment, ils m'ont repreſenté, que les Curieux ſeront ſans doute bien aiſes d'ap-

prendre

prendre des particularitez de l'Hiſtoire de Suede qu'on ne trouve point ailleurs ; d'autant plus qu'elles ſont narrées dans cet Ecrit avec la meſme candeur qui a attiré l'approbation generale à tout ce qui eſt ſorti de la meſme Plume. A l'égard des circonſtances ſecrettes qui y ſont revelées, ils m'ont aſſeuré, qu'on ne court plus riſque de nuire à qui que ce ſoit en les divulgant. L'o-

pinion que j'ay de ceux qui m'ont donné cet Avis m'a déterminé à le ſuivre ſans balancer, dans l'eſperance que le ſuccez répondra à ce qu'ils s'en ſont promis.

LES ANECDOTES DE SUEDE,

OU

HISTOIRE SECRETTE

Des Changemens arrivez dans ce Royaume, sous le Regne de

CHARLES XI.

Un des plus remarquables évenemens qui soient arrivez en Suede, est le Changement qui s'y fit dans le Corps du Senat & de la Noblesse, sous le Regne de Charles XI.

Par cette Revolution le Senat perdit la plus grande partie de son Autorité, & la Noblesse se vit privée de ses grands Biens, les Donations & Concessions que les Roys de Suede luy avoyent faites, à titre de Fief, de Rente ou d'Engagement, ayant esté revoquèes.

A Comme

Comme je residois en cette Cour dans le temps que cette Catastrophe arriva, & que je trouvay le moyen de satisfaire la curiosité que j'avois de sçavoir ce qui se passoit à cet égard, il me semble que je ne feray pas mal d'en fixer le souvenir, pour mon usage particulier, en mettant par écrit ce que j'en ay appris. Il est vray que je n'ay pas penetré les secrets du Cabinet, ni peu découvrir les Intrigues secrettes de quelques personnes de la Cour ; mais je suis fort seur d'avoir esté bien informé du gros de l'affaire. Je vay donc l'exposer sur le papier, sans flatter qui que ce soit, ni donner de mon chef de sinistres interpretations à ce qui s'est fait, ou dit ; ce qui me sera d'autant plus aisé, que je n'ay esté que simple Spectateur, & que je n'en ay tiré aucun profit, ni souffert aucun préjudice.

Pour donner plus de jour à ce Recit, je juge à propos de prendre les choses d'un peu haut, & d'examiner quels estoient les Revenus des Roys de Suede dans les siecles précedens; jusqu'où s'étendoit leur Pouvoir, de mesme que l'Autorité du Senat, & de la Noblesse;

en

en quoy consistoient les Richesses de ces deux Corps; les adversitez ausquelles ils ont esté exposez; par où il paroitra, non seulement si ce Changement s'accorde avec le Droit commun, & avec les Loix de Suede, mais aussi quelle utilité il a apporté au Royaume, & quels avantages on en doit esperer pour l'avenir.

Quand on recherche quel estoit l'Ancien estat de la Suede, autant que nous en pouvons estre instruits par les Histoires, on voit clairement, que dans les premiers Temps de cette Monarchie le Pouvoir des Rois estoit fort borné, que c'estoit peu de chose que leurs Revenus, & qu'au contraire l'Autorité du Senat, & les Richesses de la Noblesse estoient considerables. C'est à quoy a donné lieu, si je ne me trompe, la premiere Origine de ce Royaume. Il fut étably, de mesme que plusieurs autres Etats & Republiques, par une grande Assemblée de Peuple, lequel conduit par quelque Chef qui surpassoit tous les autres en Valeur & en Autorité, quitta le Pays où il estoit né, pour s'aller établir dans la Suede, & sejourna

premierement dans l'*Uplandie* d'où il se répandit dans les autres Provinces de ce Pays-là. On ne peut guére douter que cette derniere conjecture ne soit bien fondée, quand on reflechit tant soit peu sur les Noms des autres Provinces qui sont tous pris de leur sçituation par rapport a l'*Uplandie*, comme la *Sudermanie*, la *Westmanlandie*, la *Nordlandie*, ou les Provinces Boreales & l'*Estlandie* qui est sçituée au delà de la Mer, vers l'Orient de l'*Uplandie*. Il y a dans l'*Uplandie* un Temple qui estoit commun à toutes ces Nations, le Siege Royal, & un ancien lieu où l'on élisoit le Roy, sçavoir un Pré appellé *Mora:* On trouve de mesme à *Upsal*, sous des Collines, les anciens Sepulchres de ces Princes.

L'*Uplandie* est divisée en trois Parties qui tirent leur Nom des *Centuries*, sçavoir *Tyohundrie*, *Ottahundrie* & *Firahundrie*, comme si l'on disoit, Dix, Huit, & Quatre Centuries. On nomme aussi en Uplandie *Cerytuerie* les Endroits établis pour juger les Procez que les Suedois apellent en leur Langue *Haradhi*; d'où l'on infere qu'au commencement, lorsque ce Pays fut occupé & cultivé, on

on assigna un espace de Terre à chaque Centurie ou Cohorte de cent hommes, lequel on leur donna en proprieté.

Or si nous posons que ce Royaume a pris son origine de cette maniere, & que par consequend il a dépendu de la volonté du Peuple de conférer l'Empire à celuy qui luy estoit agréable, & de luy imposer les Conditions sous lesquelles il devoit regner; rien n'est plus convenable au genie & à l'inclination des personnes Libres, que de choisir un Roy par une Election qui soit aussi libre, & d'accorder ce supreme honneur à celuy qui le merite par ses bonnes qualitez, en luy imposant neantmoins certaines Loix selon lesquelles il doit regner, & bornant son Autorité d'une telle maniere, qu'il ne luy soit pas permis de faire tout selon son bon plaisir. Aprés cela, il estoit à propos de joindre au Roy les Principaux du Peuple, pour luy donner conseil dans les affaires importantes, & pour l'avertir de son Dévoir, lorsqu'il s'en écarteroit. Il estoit aussi necessaire de luy assigner certains Revenus, sans luy attribuer aucun Droit sur les Biens de ses Sujets;

 parce

parce que le Droit du Peuple est plus ancien que celuy du Roy, & que le Droit du Roy vient originairement du Peuple, celuy du Peuple ne venant pas du Roy.

C'est de cette maniere que le Royaume de Suede fut anciennement étably; les Rois ayant esté choisis par une Election libre du Peuple, & estant obligez de gouverner les Sujets selon les Loix de l'Estat, conjointement avec le Conseil du Senat. Comme leur Puissance estoit bornée & limitée, ils ne pouvoient pas charger le Peuple de nouveaux Tributs, mais ils devoient se contenter des Biens & Revenus qu'on leur avoit assignez, ou de ce que les Sujets leur accordoient, suivant les besoins où ils se trouvoient.

L'Ancien Domaine ou Patrimoine du Roy, je veux dire ce que le Peuple luy avoit assigné pour supporter les Dépenses de son état, s'apelle *Upsala Oede* qui signifie le Patrimoine ou Domaine d'Upsal. Il estoit d'un tres petit revenu, comme il paroit par les Livres des anciennes Loix où il est specifié. Cependant il estoit suffisant pour les besoins du

du Prince, en égard au temps où il luy fut aſſigné, ſa Cour eſtant alors extremément ſobre, ſans luxe & ſans faſte; joint que le Roy n'eſtoit pas obligé à entretenir d'autres Gens de guerre qu'un petit nombre de Cavalerie; car lorſque la neceſſité l'exigeoit on commandoit aux Nobles & aux Payſans de prendre les armes, & les Provinces contribuoient une certaine quantité de Grains qu'on apelle *Giörde*, pour leur ſubſiſtance.

Dans la ſuitte, le Domaine du Roy, & les Biens de la Nobleſſe ſe sont augmentez peu à peu. Pour ce qui regarde les Nobles, ils ont extremément accru les leurs par le ſoin qu'ils ont pris de faire cultiver la terre, & de défricher de vaſtes Foreſts qu'ils ont changées en Champs & en Prez. Avant ce temps là toute la Suede eſtoit preſque converte de Forets qui ont eſté bruſlées en partie, ce qui a rendu la terre labourable & féconde : il ſemble meſme que la Suede tire ſon Nom du mot *Suedia* qui ſignifie couper & bruſler les Forets, pour mettre la terre en état de recevoir la ſemence.

Quant au Domaine du Roy, nous apprenons par les Histoires de ce temps là qu'il s'augmenta considerablement à l'occasion d'une terrible Peste qui ravagea les Provinces du Nord en 1350, & qui en emporta la plus-part des Habitans. Les anciens Historiens de Suede nomment cette Peste *Tygerdoeden*, c'est à dire une Mortalité qui est plus cruelle, & qui fait plus de ravage qu'un Tygre. Comme ce terrible fleau éteignit plusieurs familles Nobles, on adjugea au Roy leurs Heritages caduques, par où les Richesses de la Noblesse en general furent beaucoup diminuées, quoiqu'il soit vraysemblable que certaines familles Nobles s'enrichirent en mesme temps par les Successions de leurs Proches. Dans la suitte on ajouta au Domaine de la Couronne les Possessions de *Briger Jerl* Personnage tres opulent, lorsque sa Posterité qui a tenu pendant quelque temps le Royaume de Suede, vint à manquer.

Les Biens du Roy devinrent encore plus considerables dans la suitte, quand on y eut joint ceux de la Famille des *Folcunger*. C'estoient des gens riches &

& puiſſans qui avoient deſſein d'envahir la Couronne, & de ſe maintenir par la force; mais ils s'en trouverent ſi mal, que les uns furent tuez, les autres bannis, & que tout ce qui leur appartenoit fut confiſqué.

Ce meſme Domaine reçut un grand accroiſſement du temps du Roy *Magnus Ladeſlas*; car les Biens de la Couronne qui en avoient eſté alienez ſans juſte cauſe, y furent reünis par le Jugement du Senat.

Mais ſi les Revenus du Roy augmentoient, en revanche ſon Autorité vint à diminuer, au lieu que la puiſſance du Senat & de la Nobleſſe fut fortifiée & aggrandie par les troubles qui deſunirent les Deſcendans de *Charles Suercher* & d'*Eric le Saint*, qui prétendirent également à la Couronne, & qui firent tous leurs efforts pour s'exclurre l'un l'autre. C'eſt l'effet aſſez naturel de la concurrence de deux Prétendans à un meſme throne. Dans ces occaſions chacun d'eux careſſe d'ordinaire les Principaux de l'Eſtat, meſme quelquefois au-delà de ce que permet le bien du Royaume, & le Droit juſte & legitime de

la Royauté; d'où il arrive souvent que ceux qui ont aidé un Prince à obtenir la Couronne en deviennent tout fiers, & se dispensent d'une partie de l'obeïssance qui est deuë au Souverain.

Ces divisions furent suivies de tres grands desordres, aprés que l'Ancienne Famille Royalle fut éteinte par la mort d'*Eric* & *Haguin* fils de *Magnus Smeeck*, & qu'on eut élu des Rois étrangers. Comme ceux-cy ne s'accommodoient pas au genie & aux inclinations du Peuple, & que d'ailleurs ils s'attribuoient plus d'autorité que n'avoient eu leurs Prédecesseurs; outre qu'ils préféroient ceux de leur Nation aux Suedois; le Senat & la Noblesse se crurent en droit de leur oster ce qu'ils leur avoient donné. Dans cette pensée, ceux qui n'estoient pas contens du Gouvernement perdoient le respect qu'ils devoient au Roy, refusoient de luy obeïr, & prennoient les armes pour les chasser. Cela pensa causer la ruïne de la Noblesse, & l'oppression de la Nation entiere, ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, si *Gustave Vasa* n'eust sauvé le Royaume de la ruïne qui le menaçoit,

naçoit, & n'y euſt rétably le bon ordre.

D'ailleurs, la Religion Romaine contribua beaucoup à ravaler la Dignité Royalle, tant à l'égard de ſa Preéminence, que par rapport aux Richeſſes ; car premierement les Evéques s'arrogeoient une telle Aûtorité dans les Affaires publiques, que non ſeulement ils tenoient la premiere place dans le Senat, mais qu'ils s'oppoſoient meſme aux Roys avec une extreme hardieſſe. Ce qui les encourageoit à prendre cette licence, c'eſt qu'ils ſe ſentoient appuyez de tout le Clergé, & du Peuple qui croupiſſant alors dans une craſſe ignorance, croyoit fermement que ces Prélats avoient entre leurs mains les Clefs du Paradis & de l'Enfer. Fiers de leurs avantages ces bons Evéques ſe ſervoient, auſſi bien que les Roys, du *Nous par la Grace de Dieu* ; & l'Archéveque d'*Upſal* pouſſa meſme l'arrogance ſi loin, qu'eſtant un jour dans un feſtin, il dit au Roy Guſtave, *Noſtre Grace boit à voſtre Grace.*

Le grand pouvoir des Evéques & du Clergé diminuoit d'un coſté celuy du

 Roy,

Roy, & de l'autre il augmentoit le Crédit de la Noblesse, parce que la pluspart des Evéques estoient Nobles, & que plusieurs Gentilshommes se trouvoient dans les Ordres sacrez.

Un autre dommage que cette Religion causoit aux Roys, consistoit en ce qu'on leur avoit persuadé, de mesme qu'au reste des gens, qu'ils pouvoient aquerir le Ciel par des Liberalitez faites au Clergé; de sorte qu'ils donnoient liberalement une partie de leurs Biens aux Cloistres, & aux Ecclesiastiques, ce qui ne pouvoit que diminuer considerablement leurs Revenus. Il est vray qu'il semble que c'est plustost leur Patrimoine particulier, que le Domaine d'*Upsal* & les autres Biens de la Couronne qui a fourni à ces Donations & Fondations; en quoy ils ont esté semblables aux Gentilshommes qui ne pouvoient donner que des Biens qui appartenoient à leurs familles. On doit conclurre de là, que le Clergé est redevable à la Noblesse de la plus grande partie de ses Biens, soit qu'il les tienne des Nobles, ou des Roys; puisque le Patrimoine des Roys qui montoient au Throne

Throne par Election, doit estre compté parmy les Biens de la Noblesse.

Mais le Roy *Gustave*, aprés avoir extirpé la Religion Romaine de ses Estats, & y avoir introduit la Réformation, fit deux choses d'une tres grande importance pour l'Autorité Royalle : il secoüa le joug du Pape & des Evéques qui estoit devenu tres pesant, & en mesme temps il revoqua les Donations faites aux Ecclesiastiques. Je remarque en passant, que *Charles Cnutson* s'estant brouillé avec le Clergé, avoit publié 80. ans auparavant une pareille Ordonnance, à l'égard des Biens qui avoient esté transferez de la Couronne à l'Eglise. Par la Revocation dont je parle presentement, *Gustave* augmenta tres considerablement les Revenus affectez à la Couronne ; car on asseure qu'il osta au Clergé trente six mille Metairies qu'il reünit au Domaine, sous pretexte qu'estant sorti d'une famille Noble liée de parenté avec plusieurs autres, tout cela luy devoit revenir. Aprés cette Reduction, les Biens du Roy se trouverent surpasser de beaucoup ceux de la Noblesse, au lieu qu'auparavant les Ri-

cheſſes de celle-cy eſtoient ſuperieures à celles du Prince.

Cependant Guſtave, eut la moderation, de permettre, que les Biens qui avant 80. ans avoient eſté donnez au Clergé par la Nobleſſe, retournaſſent aux familles auſquelles ils avoient appartenu, pourveu qu'on le puſt prouver clairement. Mais comme pluſieurs Nobles ne pouvoient pas montrer avec aſſez d'évidence, que les Terres qu'ils reclamoient euſſent eſté données par leurs Anceſtres, la plus grande partie de ces Biens demeura au pouvoir du Roy. De là les Deſcendans de *Guſtave* ont conclu, qu'il leur eſtoit permis de donner des Biens de la Couronne aux Nobles qui avoient du merite, & ceux-cy ont eſté perſuadez qu'ils les pouvoient poſſeder légitimement; puiſque c'eſtoit la Nobleſſe qui les avoit anciennement donnez au Clergé ſur qui la Couronne les avoit pris.

Mais la Nobleſſe déchut conſiderablement de ſon Luſtre & de ſon Autorité, lors qu'on rendit la Succeſſion héréditaire en faveur de la Famille de *Guſtave*, & qu'ainſi le Droit d'Election vint à ceſ-

à ceſſer, du moins pendant qu'il y auroit de ſes Deſcendans. Cet Ordre perdit par là un Privilége dont la perte ne peut que luy eſtre tres ſenſible. En effet, en peut on concevoir de plus beau que celuy de créer par ſes ſuffrages un Roy qui eſt redevable de ſon Elévation à ceux qui l'ont Elu, & de pouvoir eſperer de parvenir ſoy-meſme à un ſi haut Rang? Il ſemble meſme que le Public y perd beaucoup, parce que dans les Royaumes électifs on peut, avant que de proceder à une nouvelle élection, remedier aux abus qui ſe ſont gliſſez, & prendre, pour l'avenir, des précautions contre les Infractions qui peuvent avoir eſté faittes aux Priviléges des Peuples. Cependant, lorſqu'on conſidere les inconveniens que les Elections trainent aprés elles, & combien de fois elles ſont naiſtre des Guerres Civiles, dequoy la Suede a veu de triſtes Exemples dans cet enchaiſnement de calamitez ſous leſquelles elle a gemy avant le temps de Guſtave; il ſemble que la Nobleſſe n'y peut ſouhaitter de voir rétablir les Elections, que pour ſon intereſt particulier, & pour flatter ſa

vanité,

vanité, & nullement en veuë de l'utilité publique. A cette raison generale on peut ajouter cette observation particuliere, que bien que la succession au Royaume fust devenue Héréditaire du temps de *Gustave*, l'Autorité du Senat, & des divers Corps de l'Estat, ne laissoit pas de subsister en son entier, & qu'elle estoit si heureusement meslée avec la Puissance du Roy, que dans tout le Monde Chrestien il ne se trouvoit point de Royaume mieux reglé à cet égard que la Suede. Le Roy avoit autant de Pouvoir qu'il luy en faloit pour soutenir l'éclat de sa Dignité, de telle sorte pourtant, qu'il n'estoit pas en son pouvoir d'executer tout ce qu'il luy auroit plu d'entreprendre: c'est à dire que s'il luy avoit pris envie de détruire le Royaume, ou d'opprimer les Sujets, & les empescher de joüir en repos de leurs Biens, Franchises & Priviléges, soit de son mouvement, ou par l'instigation d'autruy, il n'estoit pas en état d'executer de si méchans desseins.

Au reste, il ne faut pas croire que les Estats ayent étably de leur propre mouvement ce Droit héréditaire. Ce fut

fut Guſtave qui trouva le ſecret de ſe l'aquerir; car ayant formé ce deſſein de longue main, il fit tant qu'il perſuada enfin les Eſtats de luy accorder ce qu'il ſouhaittoit. La verité eſt qu'ils ne reſiſterent pas beaucoup, ſoit qu'ils comparaſſent les grands ſervices que ce Prince avoit rendus au Royaume avec les malheurs que l'Election avoit cauſez, ſoit que ſon long Regne luy euſt aquis une telle autorité, que perſonne n'ozaſt s'oppoſer à ce qu'il demandoit; car on ſçait bien, qu'en pareil cas, ſi l'on a mis dans ſes interets la plus grande partie du Peuple, le reſte eſt contraint de ſe ranger du parti le plus fort.

Ce qu'il y a d'étonnant dans cette affaire, c'eſt que l'Ordre des Nobles ſe trouva, ainſi qu'on l'aſſeure, le plus porté à approuver la Succeſſion héréditaire, au lieu que les autres trois Eſtats ou Ordres laiſſerent écouler trois ans avant que d'y donner leur conſentement. Je ne comprens point quel intereſt particulier pouvoit obliger ces trois Ordres à vouloir qu'on continuaſt l'Election, puis qu'il n'arrivoit jamais qu'on choiſiſt un Roy de leur Corps. Il faut qu'ils

qu'ils craignissent que sous un Regne héréditaire leur Liberté ne fust plustost opprimée que celle de la Noblesse, à cause que dans toutes les Monarchies les Nobles sont fort élevez au dessus des autres Sujets, & revestus des premiers Employs, au lieu que ceux d'une moindre condition sont traittez beaucoup plus durement.

Quoiqu'il en soit, plusieurs raisons me persuadent, que le souvenir de l'ancien Droit d'Election est demeuré longtemps gravé dans le cœur de quelques unes des plus nobles & des principales Familles qui s'imaginoient que leurs Maisons n'estoient inferieures en rien à celle des *Vasiens*, & que leur teste estoit aussi propre à porter la Couronne; sur tout lorsqu'elles ont veu le Droit d'Election constamment observé chez des Peuples voisins, sçavoir les Danois & les Polonois. C'est ce que ne put dissimuler *Jaques de la Gardie* Connestable de Suede, lorsqu'on disputoit dans le Senat, si l'on devoit laisser monter au Throne *Charles Gustave* Prince Palatin, & accorder le Droit de succession Héréditaire à sa Posterité; car il dit en face

ce à la Reine *Christine*, qu'il ne pouvoit que ressentir une extreme douleur de voir, que les Suedois estoient contraints de souffrir le titre injurieux d'*Esclaves héréditaires* que leur donnoient les Polonois & les Danois.

Le desir de rétablir l'Election semble avoir esté la principale cause du mauvais traittement que les Fils du Roy *Gustave* firent à quelques Familles du Royaume. Le Roy *Eric* n'en usa pas ainsi, & s'attacha au contraire à gagner l'affection des principales Familles, en leur conferant de nouvelles Dignitez: il en éleva trois au Rang de Comtes, & sept à celuy de Barons. Les Prédecesseurs de *Gustave* gratifioient de temps en temps les premiers de l'Estat de quelques Chasteaux & Terres qui dépendoient de la Couronne, pour en jouïr à Titre de Fief pendant leur vie, à la charge d'entretenir un certain nombre de Cavaliers pour le service du Prince; mais *Gustave* abolit cette coutume, voyant bien que ces largesses estoient d'un grand préjudice à l'Autorité Royalle, & qu'elles donnoient mesme lieu à des troubles continuels, de telle maniere

que

que pendant quatre cens ans, à peine y a t'il eu un Roy qui n'en ait esté agité.

D'autres croyent que le but du Roy *Eric*, en donnant des Titres si éminens à quelques uns des Nobles, avoit esté de semer la division entre le Senat & la Noblesse; car comme ces deux Corps estoient en état de maintenir leur liberté & leurs Privileges, quand ils estoient d'accord, il estoit de l'interest du Roy de les desunir, & de faire regner la jalousie entre eux, pour empescher qu'à l'avenir ils ne pussent luy faire de la peine. Il croyoit donc venir à ses fins par ce moyen, & que le Senat & la Noblesse ne manqueroient pas de se brouiller à l'occasion de ces nouveaux Titres, parce que ceux qui en seroient revestus voudroient sans doute s'attribuer quelque preéminence pardessus les autres, & que s'il arrivoit ensuitte qu'il eust quelque Démeslé avec la Noblesse, le Senat ne manqueroit pas de se ranger du costé du Roy.

Mais les choses allerent bien autrement pour *Eric*; car peu de temps aprés il se vid décheu de son autorité, & il s'atti-

s'attira le mépris & la haine de plusieurs de ses sujets, tant par les soumissions honteuses à quoy il s'abbaissa, que par l'injustice, avec laquelle il fit mourir les *Sturiens*; à quoy il faut ajouter, qu'il fit paroistre sa lascheté dans la Guerre, & son inconstance dans le Conseil, dépendant absolument de *George Person* qui estoit un tres méchant homme. Ce fut par ces raisons que quelques uns de la Noblesse mirent tout en œuvre pour luy oster la Couronne, & pour la donner à *Jean* son frere du costé du Pere, à quoy se joignit l'esperance qu'ils auroient plus d'autorité auprés de *Jean* qu'ils n'en avoient eu par le passé, à cause qu'il estoit allié à plusieurs Familles du Royaume.

En effet, dés l'avenement de ce Prince à la Couronne, il se présenta une occasion qui sembloit favoriser la pensée des Nobles, & qui pouvoit mesme faire revivre l'ancien Droit d'Election; car on offrit la Couronne de Pologne à *Sigismond* fils unique de *Jean*. A la verité le Roy balança beaucoup sur le parti qu'il prendroit en cette affaire, & s'il devoit permettre à son fils d'accep-
ter

ter cette offre, ou s'il ne luy feroit pas plus avantageux de se contenter de son Royaume héréditaire. Pour peu qu'il eust consulté la droite raison d'une maniere tranquille, cette Question n'auroit pas esté des plus difficiles ; car il n'y avoit qu'à considerer, que la Suede & la Pologne sont tres differentes, en Religion, en Langage, en Loix & en Coutumes, qu'elles sont separées par une Mer qui n'est pas navigable pendant l'hyver, & qu'une mesme teste ne pouvoit commodément porter ces deux Couronnes, de sorte qu'il y avoit à craindre que *Sigismond* n'en perdist une, ou peut être toutes les deux.

Mais ces raisons n'avoient aucune force à l'égard du Senat. Lorsque cette affaire luy fut proposée, il répondit, qu'on ne devoit pas negliger une si belle occasion d'aquerir un puissant Royaume. Il n'estoit pas difficile de trouver des expressions propres à flatter, & à fomenter l'ambition du Prince, dés qu'on s'aperçut qu'il penchoit de ce costé là, & qu'il n'écoutoit plus guere la Prudence; mais il est assez visible qu'en cette occasion le Senat fut plus attentif

à son

à ſon intereſt qu'a celuy de la Maiſon Royalle. Les Senateurs prévoyoient, que Sigiſmond eſtant Roy de Pologne ſeroit obligé d'y paſſer la plus grande partie de ſa vie, parce que ſa préſence y ſeroit neceſſaire ; outre que la grandeur de ce Royaume, ſes Richeſſes & la Fertilité de ſes Campagnes, toutes choſes en quoy la Suede luy eſt fort inferieure, le tenteroient d'y demeurer; auquel cas, ils ſe flattoient que le gouvernement de la Suede tomberoit entre leurs mains, & qu'ils y auroient une pleine autorité. Quoi qu'il en ſoit, le Roy *Jean* ayant veu les inconveniens qui reſultoient de l'abſence de ſon Fils, fut dans la ſuitte fort irrité contre le Senat ; mais il ne devoit s'en prendre qu'a luy-meſme ; un Prince deja ſur l'age ne pouvoit il pas mieux connoiſtre ſon veritable intereſt ? eſtoit il difficile de penetrer les veuës de ceux qui luy conſeilloient de s'engager dans cette affaire ?

Les effets de ce conſeil pernicieux ne tarderent guere à ſe manifeſter ; car aprés la mort de *Jean* la Suede fut envelopée dans de grands troubles, à cauſe

ſe des Interets oppoſez du Roy *Sigiſmond*, de *Charles de Sudermanie* & du Senat. Le Roy vouloit qu'en ſon abſence la Suede fuſt gouvernée ſelon ſon bon plaiſir, & ne jugeoit pas à propos de laiſſer beaucoup d'autorité au Duc *Charles* en qu'il avoit ſi peu de confiance, qu'il euſt bien voulu le pouvoir tout à fait exclurre du gouvernement, pour en donner uniquement le ſoin à des gens qui eſtoient entierement dans ſa dépendance, & qu'il auroit d'ailleurs pu obliger à luy rendre compte de leur adminiſtration. C'eſt en quoy on n'auroit pû le blaſmer, s'il n'euſt rien changé à l'égard de la Religion, & qu'a la perſuaſion des Preſtres & des Polonois, il n'euſt pas traitté les Suedois avec rigueur & dureté.

Mais *Charles* ne l'entendoit pas ainſi. Il ſoutint que c'eſtoit à luy qu'appartenoit principalement la direction des affaires du Royaume, non ſeulement en vertu de la Commiſſion qu'il avoit du Roy, mais auſſi en qualité de Prince qui avoit un Droit héréditaire à la Couronne, Droit qui l'autoriſoit à s'oppoſer meſme au Roy, s'il entreprennoit

quel-

quelque chose qui fust contraire au bien de l'Estat. Les Ecclesiastiques estoient entierement pour luy, & dés le Regne de *Jean*, lorsque l'affaire de la Lithurgie estoit agitée avec beaucoup de chaleur de part & d'autre, ils luy avoient témoigné l'affection particuliere qu'ils luy portoient comme au Soutien de la Religion Evangelique, pendant qu'ils n'avoient que de l'aversion pour *Sigismond* qui fit joüer tous les ressorts dont il put s'aviser, pour rétablir la Religion Romaine dans le Royaume : Or comme ce Corps tient les Bourgeois & les Paysans dans la dépendance, le Duc en conçut de grandes esperances de faire valoir ses prétensions. Ces gens là ayant à leur teste un Chef d'une aussi grande consideration que *Charles*, entreprirent des choses qui estoient incompatibles avec leur dévoir en qualité de Sujets, & comme on ne les reprimoit pas, ils ne laissoient au Roy que le nom de Souverain, toute l'autorité estant entre leurs mains.

Pour le Senat, il estoit fort intrigué de ce nouvel incident, & ne sçavoit de quel costé se tourner. Il voyoit bien

qu'il ne pourroit jamais parvenir à ſon but, tant que le Duc *Charles* commanderoit en Maiſtre, & gouverneroit le Royaume, comme il faiſoit. Il ne croyoit pas non plus devoir ſe ranger d'abord de ſon parti, & abandonner le Roy à qu'il avoit preſté le ſerment de fidelité, ſurtout n'y ayant point de raiſon qui duſt faire priver ce Prince du Droit qu'il avoit de ſe faire obeïr.

Voilà comment on raiſonnoit de part & d'autre. A dire le vray, c'eſt un nœud que cette affaire lequel je n'ay jamais pu denoüer. Les Parties défendirent leur Cauſe par des Raiſons ſpecieuſes, mais qui n'eſtoient pas ſans replique, & l'on ne ſçauroit diſconvenir que dans ces ſortes de changemens il ne ſe faſſe des choſes qu'on ne peut approuver, ni défendre ſelon les Regles de la juſtice.

Il n'y avoit pas d'apparence que cette querelle ſe vuidaſt par la force des raiſons. En effet, on en vint aux mains; & comme le Parti du Duc *Charles* eſtoit appuyé du Peuple, & par conſequent plus fort que celuy de *Sigiſmond* qui avoit de ſon coſté le Senat avec la pre-

miere Nobleſſe, outre les *Finnoniens*, *Charles* ſe conduiſant d'ailleurs avec prudence, il eut auſſi le deſſus, & *Sigiſmond* eut la laſcheté, aprés ſa défaite prés de *Lincoping*, de livrer les Principaux du Senat à ſon Ennemy. Quelques uns de ces malheureux eurent recours aux prieres, & obtinrent leur grace; mais d'autres qui creurent qu'il eſtoit honteux de devoir la vie à une baſſe ſoumiſſion, & qui ſe perſuadoient qu'ils ne pouvoient pas eſtre condamnez avec juſtice pour avoir ſuivi leur Roy légitime, furent mis à mort par l'ordre de *Charles*. C'eſt preſque toujours le ſort des perſonnes de diſtinction qui dans ces occaſions ont eu le malheur d'encourir la diſgrace de leur Prince: on les traitte avec la derniere rigueur. Dans cette calamité publique pluſieurs autres d'un moindre rang eurent la meſme deſtinée. Il y en eut dont les Biens furent confiſquez: on en força d'autres à quitter le Pays, parce qu'ils ne vouloient pas ceder au temps. Ces deſordres furent d'autant plus funeſtes à la Nobleſſe, qu'ordinairement quand les Princes ont commencé à fai-

re mourir quelques uns de leurs Sujets, plus ils ont répandu de sang, & plus ils en sont alterez ; surtout, lorsqu'on fait part des Biens confisquez aux Délateurs qui comme des Loups affamez ne cessent de poursuivre leur proye, jusqu'à ce qu'ils ne trouvent plus rien à dévorer.

Mais si la Noblesse avoit sujet de se plaindre du malheureux état où elle avoit esté reduite, il n'en estoit pas de mesme des Paysans. Le Prince avoit besoin de leur secours contre les Nobles; aussi fit il tout pour achever de les gagner ; de sorte qu'on l'apeloit *le Roy des Paysans*.

Aprés la mort de *Charles* la tempeste qui avoit fondu avec tant d'éclat sur la Noblesse, cessa entiérement ; & la douceur de son fils *Gustave Adolphe* répara abondamment les maux que la severité du Pere avoit causez. C'estoit un Prince clément, liberal, d'une humeur fort douce, & qui se faisoit un grand plaisir de gagner le cœur de ses Sujets par des Bien-faits & des Gratifications. Dés qu'il eut pris les resnes du gouvernemen, il consulta *Jean Skyt* qui luy a-

voit enseigné les Belles Lettres, sur la maniere dont il devoit se conduire. A l'égard de la Noblesse, en particulier, il luy demanda s'il estoit à propos de suivre les traces de son Pere, ou d'en user avec elle d'une maniere moins rude? *Skyt* fut d'avis *qu'il faloit achever l'Ouvrage que Charles avoit commencé, & détruire entiérement la Noblesse.* Il ajouta, *que s'il le faisoit, il commanderoit dans la suitte en Maistre absolu à qui personne n'ozeroit contredire, & qu'il pourroit augmenter considerablement ses Revenus par les Confiscations.*

Mais ce conseil ne fut pas au gré du Roy dont l'humeur douce & genereuse n'avoit garde de donner les mains à un dessein si violent. Il s'addressa donc à *Axel Oxenstiern*, & luy demanda son avis, sans luy cacher les sentimens que d'autres luy avoient voulu inspirer. *Oxenstiern* se prévalant de la liberté que le Roy luy donnoit, debutta par appeller celuy qui avoit conseillé d'opprimer la Noblesse, qui que ce pust estre, un *Traitre* & *un Ennemi du Roy, & de la Patrie.* Ensuitte il prouva par plusieurs raisons, *qu'il estoit également injuste &*

nuisible de retrancher la plus noble & la plus excellente partie de ses Sujets; qu'il ne vouloit pas aller jusqu'à accuser d'injustice le feu Roy qui avoit fait mourir quelques Grands, ni à défendre la Cause de ceux-cy; mais qu'il faloit considerer, que le Royaume avoit esté alors dans de si grands troubles, que ceux qui estoient attachez au Roy par un Serment particulier, avoient pu à peine se déterminer sur le Parti qu'ils devoient prendre: qu'à la verité ç'auroit esté une action tres loüable de conserver par la douceur tant d'illustres Membres de l'Estat, si on eust pu s'asseurer de leur fidelité, & compter qu'ils dépouilleroient de bonne foy l'esprit d'hostilité qui leur avoit fait prendre les armes; mais qu'avec tout cela on ne pouvoit pas prouver que Charles eust eu le dessein de détruire le premier Ordre de l'Estat; qu'il n'auroit pas mesme pu le faire sans une espece d'ingratitude, cet Ordre ayant élevé de son bon gré la Famille Wasienne à la Dignité Royalle, & luy ayant accordé le Droit héréditaire à la Couronne; qu'il ne faloit pas croire non plus, que les Nobles en faisant cela eussent eu la pensée de se dépouiller eux-mesmes de leur Liberté, & de s'exposer à estre chassez de leur Patrie

trie

trie que leurs Anceſtres avoient défendue aux dépens de leur ſang contre ſes Ennemis.

Il ajouta à cecy ces remonſtrances: *qu'un Roy ſortoit des bornes de ſon devoir, lorſqu'il vouloit entreprendre de tels deſſeins; qu'il eſtoit obligé de défendre & de protéger ſes Peuples, au lieu de les détruire; qu'il paſſoit meſme les bornes, s'il puniſſoit les coupables avec plus de rigueur que ne le requeroit l'inévitable neceſſité de rétablir la tranquillité dans l'Eſtat: que le Roy ne pouvoit pas ſe paſſer de la Nobleſſe, parce qu'elle fourniſſoit des Sujets capables de remplir les principales Charges, tant dans la Robe, que dans la guerre; que l'on voyoit fort rarement quelque Bourgeois ou Payſan ſe pouſſer juſqu'a ſe rendre capable des premiers Employs, & que lorſque cela arrivoit, on remarquoit que ces ſortes de gens, à quelque Elevation qu'ils puſſent parvenir, gardoient toujours dans leurs manieres & dans leurs actions quelque reſte de leur premiere baſſeſſe; que ceux qui ſe voyent tout d'un coup dans les Poſtes les plus importans ne peuvent guere s'en aquiter avec autant d'adreſſe que ceux qui ſe ſont accoutumez depuis long temps au maniment de*

Grandes affaires, observation qu'on pouvoit faire au sujet du Roy Gustave qui en plusieurs rencontres avoit agi plustost en simple particulier qu'en Roy, parce que dans sa jeunesse on estoit bien éloigné de croire qu'il le deviendroit un jour, & qu'ainsi on n'avoit pas apporté à son éducation tout le soin qu'on en auroit pris, si on l'avoit pu prévoir : que les Enfans des Nobles estoient instruits dés leur plus tendre jeunesse à se conduire honnestement, & avec prudence, à se montrer par leur courage dignes de leurs Ancestres, & à tascher de surpasser les autres en vertu, autant qu'ils les surpassent en Rang; qu'une si noble émulation ne se communiquoit presque jamais aux Ames du commun qui, pour la plus-part, n'aspiroient qu'à un établissement qui pust leur faire gagner leur vie ; ou à amasser de grandes richesses, quand la fortune leur en fournissoit l'occasion; que d'un autre costé il estoit non seulement injuste, mais mesme de nul avantage, de vouloir augmenter le Thresor du Roy aux dépens de la Noblesse, & d'oster à celle-cy les Biens qu'elle avoit possedez depuis que la Suede estoit habitée : que les Peuples n'avoient choisi des Roys que pour en estre maintenus dans la possession de leurs Biens.

Biens & de leur Liberté; qu'il estoit juste outre cela de laisser à la Noblesse dequoy s'entretenir honnestement, pour estre propre à remplir les Employs dont on l'honnore; que les Terres qui appartenoient aux Nobles estoient dans un meilleur état que celles qui dépendoient du Domaine de la Couronne, administrées par des Intendans avares; qu'il y avoit d'autres moyens de grossir les Revenus du Roy, sans recourir à de telles extremitez, & donner matiere de plainte à qui que ce soit: Enfin, que si le Roy témoignoit une veritable affection à la Noblesse, il en seroit fidelement servi, aimé & honnoré; au lieu que s'il en usoit autrement, il se plongeroit dans un abisme de soupçons, de défiance, & de troubles.

Voila en substance le Discours qu'*Oxenstiern* fit au Roy à qui cela plut tellement, qu'il l'embrassa, & le remercia de son fidele Conseil qu'il resolut de suivre. Pour celuy de *Skyt*, on a cru dans le monde qu'il en a esté puni par la ruïne de sa Maison, & de plusieurs de sa Famille, dont la fin a esté tres funeste.

Persuadé de la solidité du Plan d'*Oxenstiern*, qui d'ailleurs s'accordoit par-

faitement avec le Naturel du Roy, ce Prince se mit à l'executer. Il rappella ceux que son Pere avoit bannis, & qui n'avoient pas changé de Religion. Il rendit les Biens confisquez à ceux à qui ils avoient appartenu. Les Exilez, de mesme que les Enfans de ceux qu'on avoit fait mourir sous le Regne de Charles IX. furent remis dans leurs Charges, & ceux qui avoient du mérite furent largement recompensez: *Jean Baneer* ce fameux Capitaine estoit de ce nombre. On dit que sa Mere allant un jour présenter une Requeste au Roy *Charles*, son fils encore fort jeune estoit avec elle, & que cet Enfant pleut si fort au Roy, que ce Prince aprés luy avoir fait quelques caresses, luy demanda, s'il vouloit bien entrer à son service, à quoy l'Enfant répondit : *Le Diable vous serve*; *vous avez tué mon Pere.* On ajoute, que le Roy confus de ce reproche, parut tout mortifié, sans dire un seul mot.

Aprés ces commencemens, *Gustave Adolphe* mit en ordre les Priviléges de la Noblesse, & fit dresser une Ordonnance touchant les Familles Nobles, dans

dans laquelle *Axel Oxenſtiern* Chancelier du Royaume, pour mieux diſtinguer les Familles les plus éminentes des autres, partagea la Nobleſſe en trois Claſſes : la Premiere comprennoit les Comtes & les Barons ; dans la Seconde eſtoit la Poſterité de ceux qui avoient bien joüi de la Dignité de Senateurs, mais qui n'avoient eſté ni Comtes, ni Barons. Le reſte de la Nobleſſe eſtoit compris ſous la Troiſiéme. Par ce moyen les Principales Familles qui compoſoient les deux premieres Claſſes, l'emportoient dans les ſuffrages donnez en Corps, ſur la troiſiéme, quoique de beaucoup ſuperieure en nombre d'Opinans.

Enſuitte, il donna aux Familles les plus conſiderables des Champs dans les Pays nouvellement conquis, tels que ſont la *Carelie*, l'*Ingrie* & *la Livonie*, pour les recompenſer des ſervices qu'elles avoient rendu à l'Eſtat, ou pour leur faire oublier ce qu'ils avoient ſouffert ſous le Regne de ſon Pere. Son but en cecy eſtoit de les engager en meſme temps, par leur propre intereſt, à defendre ces Provinces avec plus de vi-

gueur, contre les Moscovites & les Polonois: expedient d'autant plus necessaire qu'elles sont fort éloignées de la Suede: outre qu'il estoit persuadé que ces Pays ruïnez par la Guerre, seroient mieux cultivez par des Particuliers, à qui ils apartiendroient, que par ceux qu'il pourroit commettre. Aprés tout, il ne faut pas regarder ces Biens comme entiérement alienez de la Couronne, puisque le Roy en tiroit toujours quelque Revenu, par les Redevances qu'il se reservoit.

La Noblesse eut occasion, sous le Regne de ce Grand Prince, de se signaler par les Armes; car les Guerres qu'ils eut contre les Moscovites & les Polonois, & principalement en Allemagne, avec un succez qui secondoit parfaitement son grand courage, fournirent tant d'occasions de montrer sa Valeur, & de s'aquerir des Richesses, de l'Autorité & de la Gloire, qu'on peut dire que jamais la Noblesse Suedoise n'a brillé avec tant d'éclat qu'en ce temps-là: il y avoit mesme de l'apparence que cette élevation parviendroit à un plus haut dégré, lorsque la mort du

du Roy renversa toutes ces esperances, de mesme que tous les Projets que ce Prince avoit formez.

Ce coup aussi imprevu que funeste devoit naturellement jetter le Royaume dans de nouveaux troubles; mais il servit plustost au Senat & à la Noblesse à porter plus loin la gloire des Armes de la Suede. On continua la guerre avec beaucoup de circonspection & de courage ; ce qui donna encore un plus grand Lustre, & procura de nouveaux avantages à la Nation. Quant au dedans du Royaume, le Senat prit le gouvernement au nom de *Christine* qui n'estoit agée que de six ans, à laquelle les Estats avoient accordé la succession, aprés la mort de *Gustave*, en cas qu'il ne laissast point d'Enfant masle.

Le Senat estoit chargé en mesme temps de la Tutele de cette Princesse, & de peur qu'elle ne luy fust disputée, il osta sur le champ l'Intendance des Finances à *Jean Casimir* Prince Palatin qui l'avoit exercée jusques-là ; car le Senat apprehenda que le Palatin se servant de ce prétexte, ne prétendist gouverner seul le Royaume ; en qualité de Tu-

teur, ou que du moins, il ne voulust l'estre conjointement avec le Senat, dans la veuë de frayer par ce moyen le chemin du Throne à *Charles Gustave* son Fils. Ajoutez à cela, que les Senateurs avoient de l'aversion pour *Casimir*, parce qu'il épargnoit trop les Biens de la Couronne, & qu'ils craignoient que son fils n'eust les mesmes inclinations. C'est par cette raison que lorsqu'il demanda au Senat, quelque temps aprés, *de quelle maniere on jugeoit qu'il devoit élever ses Enfans; si l'on vouloit que ce fust à la mode de Suede, ou à celle d'Allemagne*, les Senateurs qui comprirent bien le fin de cette demande, luy répondirent assez froidement, *que cette Education estoit une affaire particuliere qui ne les regardoit point, & que c'estoit à luy, en qualité de Pere, à sçavoir comment il vouloit élever ses Enfans.*

En mesme temps on éloigna aussi du Gouvernement la Reine Doüairiere *Marie Eleonor* qui dans la verité estoit incapable d'affaires, toujours plaintive, & qui haïssoit le Pays, & la Nation. On ne jugea pas non plus à propos, de luy confier l'Education de sa Fille, de crainte

crainte qu'elle ne luy inſpiraſt ſon averſion pour la Suede, & qu'elle ne vouluſt la marier à quelque Prince puiſſant qui pourroit n'eſtre pas agréable au Senat.

Toutes ces meſures priſes; pour mettre le Gouvernement ſur un bon pied, & y maintenir l'ordre, le Chancelier *Oxenſtiern* envoya d'Allemagne la *Forme du Gouvernement* qu'il diſoit que le feu Roy avoit projettée, lorſqu'il eſtoit en Pruſſe; ajoutant, que ce Prince ne s'eſtoit pas preſſé de la publier, parce qu'il ne croyoit pas que ſa derniere heure fuſt ſi proche.

Elle fut confirmée par les Eſtats en 2634, telle qu'*Oxenſtiern* l'avoit envoyée & il fut reſolu, qu'elle ſerviroit de Regle & de Loy perpetuelle, non ſeulement pendant la Minorité des Roys, mais auſſi lorſqu'ils regneroient actuëlement, & ſeroient dans le Royaume. Il eſt vray qu'en 1660, aprés la mort de *Charles Guſtave*, on ordonna qu'elle n'auroit plus de lieu, que pendant que le Roy ſeroit pupille.

Cependant on ne peut diſconvenir que ce Réglement ne miſt un tres bon ordre

dans

dans les affaires. Il pouvoit mesme remedier à la negligence ou à l'injustice des Roys : aussi portoit il en termes exprez, qu'il estoit fait, *pour conserver en leur entier, tant la Preéminence du Roy, que les Droits, & les Priviléges des Estats :* En effet, aprés qu'en vertu de cette Ordonnance, les cinq premiers Officiers du Royaume, le *Drotset*, le *Connestable*, l'*Amiral*, le *Chancelier* & le *Threforier* eurent esté établis Présidens des Chambres de *Justice*, de *Guerre*, de *Marine*, de *Chancelerie*, & *des Finances*, & qu'on eut ajouté deux Senateurs à chacun de ces *Colleges*, toutes les affaires devoient passer par les mains du Senat, & le Roy ne pouvoit rien ordonner sans le consulter. Il estoit dit dans la mesme Constitution, qu'on devoit admettre des Nobles dans ces Chambres, ce qui fut executé.

Il est certain qu'on tiroit plusieurs avantages de cet Etablissement, quoiqu'il puisse aussi avoir son mauvais costé. L'utilité consistoit en ce que par ce moyen plusieurs personnes se rendoient capables des Affaires publiques, de sorte que lorsqu'un Ministre venoit

à mou-

à mourir, on ne s'apercevoit guere de sa perte, & que les choses alloient toujours leur train. En second lieu, le Roy estoit déchargé par là de bien des Affaires, sur tout de celles qui estoient de peu d'importance. A l'égard des Matieres de consequence, il en estoit mieux informé, quand elles avoit esté pesées & digerées auparavant dans l'une de ces Chambres, que si elles eussent esté proposées par un seul Ministre, sur le rapport de qui il falût se déterminer; outre qu'une Assemblée entiere ne peut estre ni surprise, ni gagnée aussi facilement qu'un seul homme, pour proposer une affaire d'une maniere contraire à la verité, ou aux interests soit du Roy, soit du Public. Les Inconveniens sont, que ces Chambres engageoient à une tres grande dépense; que ceux qui avoient quelque chose à demander s'addressoient plustost aux Présidens qu'au Roy, & enfin, que si un Prince n'y regarde pas de prés, ceux qui composent ces differens Corps peuvent se relascher, s'aquitter mal de leur devoir, & préferer leur interest particulier à celuy du Roy, ou du Public;
mais

mais on peut bien trouver des remedes à cela.

Au reste, la Guerre d'alors fut cause que les Biens des Nobles furent considerablement augmentez voicy comment. Aprés la malheureuse Bataille de *Nortlingen*, les Affaires de Suede se trouverent dans un mauvais état en Allemagne; & pour comble de malheur, la Tréve avec la *Pologne* alloit expirer; de sorte qu'il n'y avoit point d'apparence de pouvoir faire avec cette Couronne une Paix qui fust ni glorieuse ni avantageuse, si l'on n'avoit une puissante Armée à mener en *Prusse*. Il s'agissoit donc de trouver le fonds necessaire pour lever & entretenir une telle Armée; mais c'estoit la difficulté. D'un costé on ne tiroit alórs aucuns Subsides de la *France*, & de l'autre, on ne sçavoit où trouver cet Argent dans le Royaume. Il n'y avoit point d'autre moyen d'en amasser, qu'en vendant quelques Biens de la Couronne à ceux de la Noblesse qui estoient les plus à leur aise. On se resolut donc à se servir de cet expedient, d'autant plus que du temps de *Gustave Adolphe* on estoit generale-

neralement de l'avis du Chancelier *Oxenstiern*, que la Couronne ne s'enrichissoit pas par le grand nombre de Champs, & qu'ainsi en les alienant elle ne faisoit pas une grande perte, joignez à cela que par ces ventes on donnoit aux Nobles le moyen de mieux servir le Roy, & mesme de le secourir de quelque somme d'argent, en cas de necessité urgente. De plus, on consideroit, que les Revenus du Roy croistroient d'un autre costé, à mesure qu'en feroit fleurir la Navigation, qu'on travailleroit diligemment aux Mines, & qu'on tascheroit d'attirer dans les Villes de riches Habitans qui porteroient de grosses sommes dans les Coffres du Prince, par les Tailles & les Accises qu'ils payeroient.

Ce Conseil a tres bien reüssi, tant par rapport aux Particuliers qui ont aquis de ces Biens, qu'a l'égard des Biens de la Couronne qui ont esté fort considerablement augmentez par les voyes que je viens d'indiquer. Pour le prouver je n'allegueray qu'un seul exemple; c'est qu'en 1628. tout le Péage maritime de Suede & de Finnonie ne montoit qu'a cent

cent dix mille simples Thalers par an; au lieu que dans la suitte celuy du seul Port de Stokholm a rapporté six ou sept cens mille Ecus.

Mais si du temps de *Christine* la Noblesse parvint à un plus haut degré de gloire, d'autorité & de richesses qu'elle n'avoit jamais esté jusques là, elle ne s'y maintint pas long temps: il se glissa bientost dans cet Ordre des défauts qui le firent décheoir tout d'un coup de cette haute Reputation qu'il venoit d'aquerir. Je vay dire comment cela arriva.

Dés que cette Princesse eust pris en main les resnes du gouvernement, elle approuva tout ce que le Senat avoit fait pendant sa Minorité; soit que dans la verité elle n'y trouvast rien à redire, ou qu'estant femme & sans appuy, ayant une fascheuse guerre sur les bras, elle ne jugeast pas à propos d'offenser les Grands du Royaume. Elle donna de nouveaux Titres aux Principaux Nobles, & leur fit des Liberalitez si excessives, qu'eu égard a l'état du Royaume, elles ne pouvoient pas estre de durée. Elles n'estoient pas mesme avantageu-

tageuses à ceux qui les recevoient; car quand il arrive quelque bonheur grand & inesperé, on n'en est pas plus heureux si l'on se contente de regarder l'estat où l'on se trouve actuelement, sans porter ses veuës sur l'avenir, pour examiner si ce bonheur peut estre durable.

La Reine honnora donc des Titres de Comte, & de Baron plusieurs Gentilshommes sortis des Anciennes Familles, ou de celles qui s'estoient signalées dans les Guerres d'Allemagne; & pour soutenir l'éclat de leurs nouvelles Dignitez, elle leur donna des Champs & des Possessions qui appartenoient à la Couronne. Glorieux de tous ces Avanges, les nouveaux Comtes, & Barons ne songerent qu'a l'emporter en magnificence & en splendeur sur les simples Gentilshommes, faisant d'autant plus belle figure qu'ils s'estoient, pour la plus part enrichis à la Guerre. Mais il leur arriva que s'adonnant sans reserve, aux plaisirs, ils eurent bientost dissipé leurs Richesses. Les uns ne manquoient jamais de manger tous les ans le plus clair & le plus net de ce que leur rap-

 por-

portoient tant les Biens qu'ils avoient herité de leurs Anceſtres, que ceux que la Reine leur avoit donnez. Les autres qui eſtoient allez encore plus avant, & qui n'avoient pourtant garde de diminuer leur train, & leurs autres dépenſes, firent des Dettes pour ſe pouvoir ſoutenir ſur le meſme pied. Il y en eut peu qui penſaſſent à l'avenir, & au malheureux état où ils alloient eſtre reduits, ſi on leur oſtoit les Biens qu'on leur avoit donné. Il eſt aiſé de comprendre en quel état de miſere ils ſe trouverent, quand on leur eut oſté les Biens qu'ils tenoient de *Chriſtine*, pour les reünir au Domaine du Roy. Ce fut alors que de toute leur magnificence il ne reſta à ces Comtes & à ces Barons que de belles Armoiries, une grande fierté, de ſuperbes Hoſtels, des Dettes qui ſurpaſſoient la valeur de leurs Fonds, & la honte de ſe voir pauvres, & reduits à la neceſſité de ſolliciter des Employs qui eſtoient fort au deſſous de leur condition. Pour ce qui eſt des reſſources, il n'y en a point en Suede pour les Gentilshommes; car le Droit d'Aineſſe n'y a point de lieu, & ceux qui ſont

font d'une Famille Noble ne peuvent pas avoir recours à l'état Ecclefiaftique, pour jouïr des Revenus qui y font attachez, comme cela fe pratique dans les Lieux où la Religion Romaine domine.

Il faut avoüer que plufieurs Suedois s'eftoient extremement diftinguez dans les Guerres d'Allemagne, & qu'ils en eftoient revenus comblez d'honneur & de richeffes; de forte qu'on n'en avoit jamais tant veu qui meritaffent d'eftre Anoblis: auffi ces guerres eftoient elles un vafte Champ où l'on pouvoit donner des preuves de courage, & rendre à l'Eftat des fervices tres importans. Pour ceux là, rien n'eftoit plus jufte que de leur donner cette marque de diftinction, mais *Chriftine* en eftoit trop liberale, ce qui avilit ce beau Titre; car elle ne faifoit point difficulté de le donner à tous ceux qui le fouhaittoient, mefme à des gens qui avoient paffé leur vie chez eux, fans avoir jamais efté d'aucune utilité au Public, mais qui ayant gagné du Bien, recherchoient cet honneur avec empreffement, pour aller du pair avec ceux qui l'avoient deja obte-

obtenu. Cela alla ſi loin, que dans le temps que cette Princeſſe ſongeoit à la retraite, le Titre de Noble devint, pour ainſi dire, une Marchandiſe qu'on vendoit au premier venu, & qu'on aqueroit en faiſant quelque préſent aux Secretaires. Le nombre des nouveaux Nobles ayant ſi fort groſſi, il n'eſtoit pas étonnant ſi l'on voyoit parmi eux des Gens qui faiſoient deshonneur à cet Ordre. Il y en eut un ſur tout, qui fut la riſée des Etrangers; c'eſtoit un Valet de Chambre de la Reine qui de Tailleur devint Gentilhomme. La Reine ſe faiſoit un plaiſir de donner de nouveaux chagrins à ceux qui trouvoient mauvais qu'elle fit une ſi grande quantité de Nobles: c'eſt par ce motif qu'elle permit à ce Tailleur de porter les Armes du Royaume qui ſont un Lion & une Couronne. Il eſt vray que celuy-cy avoit aſſez de Bien pour faire la figure d'un homme de Qualité; car il avoit ſi habilement manié les Ciſeaux & l'Eguille, qu'il avoit amaſſé plus de cent mille Eſcus de Bien.

Ce fut donc la Reine *Chriſtine* qui fit regner cette maladie, & qui laſcha la bride

bride à cette passion effrenée qu'avoient les gens de devenir Nobles; mal qui se communiqua tellement que les nouveaux Gentilshommes surpassoient en nombre les Anciens. Tous ceux qui avoient du Bien vouloient estre Gentilshommes, ne s'estimant pas moins que ceux qui l'estoient avant eux. Il y avoit à la verité des gens qui contens de leur premiere condition se seroient bien passez de ce nouvel honneur, mais qui estoient contraints de suivre le torrent, à cause des Charges qu'ils exerçoient, & afin que leurs femmes & leurs Enfans ne fussent pas placez les derniers dans les Assemblées; car les nouveaux Nobles, quand ils se trouvoient parmi la Bourgeoisie affectoient les premieres places avec autant d'empressement qu'ils estoient méprisez par l'Ancienne Noblesse. D'autres se faisoient Anoblir pour pouvoir épouser des filles de riches Marchands qui les leur donnoient alors volontiers, avec une bonne partie de leur Bien; leur vanité estant agréablement flattée quand ils voyoient leurs filles traisner de longues Robes, & estre traittées de *Da-*

mes & non de *Meres*, à la maniere Suedoise.

Le Public souffrit beaucoup de cette grande facilité à Anoblir presque tout le monde, dequoy on n'a guere veu d'exemples dans les autres Royaumes: Premierement la Noblesse fut avilie; car au lieu que ce Titre ne devroit estre conferé qu'a des personnes qui s'en sont renduës dignes, par des services éclatans, on en voyoit revestus des gens d'une naissance obscure, & qui n'estoient recommandables en rien. En second lieu, ce fut une source de discorde entre les Nobles mesmes: les Anciens Gentilshommes mépriserent souverainement ces derniers venus, & furent indignez de se les voir associez, & ceux-cy, à leur tout conçurent pour les premiers une haine qui les porta à tenter tout pour tascher de les perdre. Dans cette intention, ils firent tous les efforts imaginables pour faire passer dans le *Palais de l'Ordre* un Réglement qui auroit causé la ruïne des Anciennes Familles. De plus, ces Nouveaux Gentilshommes ont fait bastir quantité de *Maisons Nobles*, comme on les appelle,

d'ou

d'ou dépendent plusieurs Champs roturiers, qui ne payent plus les Imposts qu'on en retiroit autrefois. Plusieurs Paysans se sont mesme mis à couvert des Charges qui leur estoient imposées, sous prétexte qu'ils sont employez à la culture de ces Terres Nobles.

Il semble que cette multitude de Nobles est utile au Royaume, puisqu'elle luy fournit quantité de gens qui sont obligez de porter les Armes, s'ils ne veulent vivre dans l'infamie, & risquer de mourir de faim ; mais en revanche l'Estat perd beaucoup par l'entestement où sont plusieurs Marchands de se faire Anoblir, dés qu'ils ont aquis des Biens un peu considerables ; car leurs Enfans ne manquent pas de dissiper les Richesses que leurs Peres avoient amassé avec tant de peine, & qu'il auroit bien mieux valu employer au negoce, ou aux Mines. Delà vient que le Commerce est fort languissant en Suede, & que les Etrangers, sur tout les *Hollandois*, avancent l'argent necessaire pour faire travailler aux Mines, & retirent ainsi la meilleure partie du Revenu le plus considerable du Royaume.

Enfin, plusieurs de ces Nouveaux Nobles ont trouvé leur ruïne dans leur élevation; car au lieu que s'ils se fussent appliquez au Negoce, ou qu'ils eussent vescu en bons Bourgeois, ils se seroient veus dans l'opulence; en renonçant à toutes les professions lucratives, & ayant toujours un train de Gentilshommes, ils ont mangé tout leur Bien, & n'ont laissé à leurs Enfans d'autre moyeu pour subsister que le mestier des Armes, ce qui ne peut que leur donner à vivre, sans leur laisser presque aucune esperance de pouvoir rien épargner; car en Suede les Appointemens attachez aux Charges suffisent à peine pour les Dépenses ordinaires. Ainsi ceux qui n'ont pour tout Bien que des Employs, peuvent, tout au plus, s'entretenir eux-mesmes, fort seurs de ne laisser rien à leurs Familles à qui la Noblesse ne sert alors, qu'a leur faire trouver la pauvreté plus insuportable.

Si dans les dernieres années du Regne de Christine, on ne gardoit aucunes mesures dans les concessions du Titre de Noble, on n'usoit pas de plus de rete-

retenuë dans les Dons qu'on faisoit des Biens de la Couronne. Cela alla si loin, que pour en obtenir de considerables, il n'y avoit qu'à les demander, & faire un bon présent à quelque Secretaire; car outre que la Reine estoit natnrellement liberale jusqu'à l'excez ; comme elle avoit pris la resolution d'abdiquer la Couronne, elle poussa cette liberalité avec moins de ménagement, dans la veuë de rendre tout le monde satisfait: jugeant qu'elle pouvoit prodiguer des Biens qui alloient tomber dans les mains d'un autre qui auroit tout le loisir de remettre les choses sur l'ancien pied.

Mais en tenant cette conduite, elle en usoit fort mal envers son Successeur, & envers la Noblesse: à l'egard de son Successeur, car elle luy attiroit infailliblement les plaintes & la haine de quantité de ses Sujets, lorsqu'il viendroit à revoquer ces Dons; outre que la prodigalité de la Reine donna lieu à revoquer non seulement ceux qui avoient esté faits sans cause, mais aussi ceux qui avoient pour motif de grands services rendus à l'Estat. Pour ce qui est des Nobles à qui ces Biens avoient esté don-

 nez,

nez, elle leur fit aussi du tort, parceque la plus-part d'entre eux, dés qu'ils virent leurs Biens augmentez par ces Liberalitez, augmenterent aussi leur dépense à proportion; de sorte que tranchant du Grand Seigneur lors qu'on revoqua ces Dons, ils ne sçavoient ou donner de la teste: fascheuse extremité pour des gens qui avoient esté si fort à leur aise!

Cette Princesse ne manqua pas seulement aux Regles de la Politique, en prodigant ainsi le Domaine de la Couronne; elle fit aussi plusieurs autres démarches qui dans l'esprit des gens sensez ont diminué de beaucoup l'estime qu'on avoit d'abord conçu pour elle: aussi le Cardinal Mazarin fit il un jugement de sa prudence à manier les affaires publiques qui n'estoit pas à son avantage: il dit entre autres choses, *que dés qu'une femme donnoit dans la mollesse & autres pareils défauts, son esprit en estoit obscurci, & que l'éclat en estoit terni, comme la glace d'un miroir l'est par le souffle.*

Il faut convenir que sous son Regne les Suedois se rendirent tres illustres par

par leurs grands Exploits, & que le Peuple devint plus riche & plus poli qu'il n'avoit esté jusqu'alors ; mais la Reine ne faisoit que prester son nom à cela, laissant à d'autres le soin de remüer les ressorts par lesquels toutes ces choses s'accomplissoient : aussi estoient ce de Grands Personnages doüez d'une prudence consommée qui estoit accompagnée d'un bonheur sans égal. Bien loin d'attribuer à *Christine* ces évenemens extraordinaires, on la blasma d'avoir précipité la Paix, & accepté des Conditions peu proportionnées aux avantages que ses armes victorieuses avoient remporté. On ajoustoit, que la Guerre estant finie, elle s'estoit entierement défaite de tout ce qui est necessaire pour faire la guerre, s'estant mis en teste que la reputation qu'elle avois aquis par ses victoires, suffisoit pour maintenir le Royaume. Mais elle ne devoit pas ignorer, que les choses se conservent par les mesmes moyens par lesquels on les aquiert. C'est ce que l'experience ne tarda pas à verifier ; car avec quelle hauteur l'Empereur ne traitta-t'il pas la Reine, luy à qui les Armes de Suede

avoient peu anparavant inſpiré tant de terreur? Quelque temps aprés les *Anglois* & les *Hollandois* ſe faiſant la guerre, elle eut l'affront de voir ſa Médiation rejettée par ces Puiſſances, ſa conduite ayant eſté ſi irreguliere dans cette Affaire, qu'elle offenſa les *Hollandois*, ſans obliger les *Anglois*. Ce ne fut pas avec plus de prudence qu'elle s'aviſa, dans le temps qu'elle eſtoit deſarmée, de traitter avec une Nation auſſi fiere qu'eſt la *Polonoiſe*; car elle s'expoſa à la moquerie des *Polonois*, qu'elle auroit pu obliger à faire avec elle un Traitté raiſonnable, ſi elle avoit eſté armée, ce qui auroit épargné à ſon Succeſſeur la cruelle guerre où il fut engagé, & dont il ne tira que fort peu de profit.

A l'égard des Finances, au lieu qu'auparavant les Revenus du Royaume eſtoient ménagez de telle maniere que juſqu'a l'Année 1644. ils eſtoient prets pour la Dépenſe de l'année ſuivante, elle épuiſa tellement le Threſor public, pendant le temps heureux de ſon Regne, que pour remedier à ce mal on fut obligé d'employer des moyens tres violens par où pluſieurs excellens Perſon-

nages

nages ont esté reduits à une extreme misere. Comme elle méprisoit les anciens Conseillers, & qu'elle ne suivoit que ses propres lumieres, ou les Conseils de gens imprudens qui ne cherchoient que leur interest, il ne faut pas s'étonner si elle gouverna si mal. Les choses estoient deja venuës à un tel point, que si son Regne avoit esté plus long, elle auroit entiérement ruïné l'Estat, ou il auroit falu la détroner. Ceci fait voir, entre autres preuves qu'on en peut donner, que ni l'esprit subtil, ni la grande érudition ne font pas les bons Princes, & que ce n'est pas par ces endroits là qu'on doit les estimer: aussi voit on que le rare sçavoir de la Reine ne luy servit, par le mauvais usage qu'elle en faisoit, qu'à la détourner de la Piété & de la Religion, & faire ainsi déshonneur à la Memoire de son Pere, en donnant un tres grand scandale à toutte sa Nation.

Christine heritiere du Royaume, & qui devoit apporter une si belle Dot à son Epoux, fut recherchée en Mariage par plusieurs Princes. Le premier fut *Frederic Guillaume* Electeur de Brande-

bourg que *Gustave* avoit destiné à sa fille pour Mary, dans l'esperance d'augmenter considerablement par ce moyen les Forces de la Suede, en y joignant les Estats de cet Electeur, avec la *Pomeranie* & la *Prusse Ducale*, à quoy il esperoit pouvoir ajouter la *Prusse Royalle* qu'il tascha d'obtenir de l'Empereur, comme une satisfaction qui luy estoit deuë. Mais aprés la mort de ce Prince, les Grands du Royaume ne crurent pas devoir estre fort portez pour ce Mariage, parce que la Suede s'estoit toujours mal trouvée des Roys Etrangers. Mais ce qui leur donnoit le plus d'aversion pour cette Alliance, c'est d'un costé, la pensée que l'Electeur attireroit dans le Royaume plusieurs Allemands qu'il mettroit dans les premieres Charges, au préjudice de ceux de la Nation, & de l'autre, la crainte qu'il ne prétendist gouverner les Suedois à sa fantaisie, comme ses autres Sujets, & qu'il ne les maltraittast, pour les faire condescendre à ses volontez.

Christian IV. Roy de Dannemark demanda ensuitte la Reine pour l'un de ses Fils, *Frederic*, ou *Ulric*; mais les Sue-

Suedois ne vouloient pas consentir non plus à ce Mariage, pour plusieurs raisons, & principalement à cause que l'union de la Suede & du Dannemark avoit esté funeste à leur Patrie.

Il y avoit plus d'apparence qu'elle épouseroit *Charles Gustave* Prince Palatin, car elle avoit esté élevée chez la Mere de ce Prince, & avoit témoigné dés lors beaucoup de bonté pour luy. Souvent mesme, en se joüant, lorsqu'elle estoit petite fille, elle luy avoit promis de se marier avec luy. Quand elle fut venuë à l'age nubile, *Charles Gustave* s'attacha si fort à elle, & luy marqua tant d'inclination, que si elle y avoit voulu répondre, ç'auroit esté une affaire faite, & personne ne s'y seroit opposé ; car entre plusieurs qualitez qui rendoient ce Prince recommandable, il estoit né en Suede, y avoit esté élevé, & il la regardoit comme sa Patrie. Pour sa Naissance, il seroit fort inutile de remarquer, combien elle estoit au dessus de celle d'*Eric Oxenstiern* que le Chancelier son Pere avoit mis sur les rangs pour prétendre à la Princesse, mais qu'elle méprisoit extrémement, sur tout

depuis que les ennemis d'*Oxenſtiern* eurent trouvé le ſecret de diminuer l'affection qu'elle luy portoit, & que ſon autorité ne fut plus ſi grande. Le Senat & les Eſtats eſtoient pour le Prince, & preſſoient *Chriſtine* de conclurre ſon Mariage avec luy. Mais tout ce qu'on put obtenir d'elle fut, qu'elle promit que ſi jamais l'envie luy prennoit de ſe marier, elle ne feroit tomber ſon choix ſur aucun autre.

Cependant elle eſtoit bien éloignée de ſonger à accomplir cette promeſſe; car dans le temps que les filles penſent le plus au mariage, elle prit la reſolution de paſſer ſa vie dans le Célibat. Je ne ſçaurois dire pour certain, d'ou luy put venir cette penſée; ſi c'eſtoit un ſentiment inſpiré par une élevation d'ame, ou ſi elle trouvoit déraiſonnable de ſe dépoüiller d'une partie de ſa liberté en faveur d'un Epoux. Cependant, il faut bien que l'Aſſujettiſſement où eſt une femme mariée luy ait donné du dégouſt : puiſqu'elle a ſouvent témoigné, qu'*elle ne pourroit jamais ſouffrir qu'on agit avec elle comme un Payſan avec ſon champ*. Je n'oſerois pas aſſeu-

rer

rer non plus, que quelqu'un se soit ingeré de la mettre dans cette disposition; mais je sçay bien que son Précepteur *Jean Mathia* Evéque de *Stregnesie* a esté soupçonné de l'avoir dégoustée du Mariage, sans qu'on puisse dire, si c'estoit de son mouvement, ou s'il y estoit poussé par d'autres, ni enfin par quel motif, & à quelle intention il s'est avisé de donner à cette Princesse de l'aversion pour le Lien conjugal. On ne peut pas douter que le Comte *Magnus de la Gardie* n'y ait beaucoup contribué, puisque la Reine l'a avoüé depuis. En effet, si le Comte, dans le temps qu'il estoit au plus haut degré de faveur, avoit voulu travailler à avancer le Mariage de *Christine* & de *Charles Gustave*, avec autant de soin qu'il en prit pour l'empescher, c'estoit sans doute une Affaire terminée. La raison qu'avoit le Comte pour en user comme il faisoit, n'est pas, ce semble, fort difficile à deviner : il estoit si bien partagé des biens de la fortune & de ceux de l'esprit, qu'il crut pouvoir se flatter de parvenir à la Couronne, aussi bien, & peut étre mieux que *Charles Gustave* :

auſſi avoit il paru dans ſes Voyages avec plus de magnificence que le Prince qui n'eſtoit pas en état de faire de grandes dépenſes ; ſon Pere ne luy donnant pas aſſez pour cela ; au lieu que le Conneſtable *Jaques de la Gardie* fourniſſoit abondamment à ſon Fils tout ce qu'il pouvoit deſirer. C'eſtoit donc le Comte qui détournoit, Chriſtine de ce Mariage, & meſme lorſque *Charles Guſtave* fut declaré Prince Héréditaire, malgré l'oppoſition de *Jaques de la Gardie*, le Comte fit tout ce qu'il put, pour empeſcher que *Chriſtine* ne reſignaſt, dans l'eſperance que la mort de *Charles Guſtave*, ou quelque autre évenement imprevu pourroit favoriſer ſon ambition.

Mais le Comte n'eſtoit pas le ſeul qui ſouhaitaſt, que ni ce Mariage, ni la Reſignation n'euſſent point de lieu : bien des Grands eſtoient dans le meſme ſentiment, quoique par nn autre motif. Ceux cy auroient voulu que *Chriſtine* regnaſt toute ſa vie, mais ſans ſe marier, afin qu'aprés ſa mort, la Couronne fuſt donnée par une Election où ils pourroient ménager leurs Interets ; car

ceux

ceux qui avoient quelque pénétration voyoient bien, qu'on ne leur laisseroit pas toujours les Biens du Domaine dont ils estoient en possession; de sorte qu'ils s'appliquoient de tout leur pouvoir à trouver les moyens de se les conserver.

Les Habiles gens ont remarqué depuis long temps, qu'un Prince qui accorde à ses Sujets des Immunitez exorbitantes, & des Priviléges trop avantageux pour eux, & préjudiciables au Public, ou qui leur fait des Liberalitez excessives, perd plustost par là leur affection, qu'il ne l'aquiert; parce que ceux qui ont reçu ces Bien faits craignent que le Souverain ne vienne à changer de pensée, & font tous les efforts imaginables pour se maintenir, malgré qu'il en ait, dans la possession de ce dont ils joüissent : c'est ce qui se trouve parfaitemeut verifié par cet endroit de l'Histoire de Suede.

Les Grands ne craignoient point que *Christine* s'avisast jamais de reprendre les Biens qu'elle leur avoit donnez; persuadez qu'une personne de son Sexe n'auroit pas assez de fermeté pour entreprendre

prendre un Ouvrage aussi hazardeux, que celuy de retrancher une partie considerable de leurs Richesses à des gens qui se faisoient craindre par le credit que leur avoient aquis les grands services qu'ils venoient de rendre à l'Estat: outre qu'elle n'estoit guere d'humeur à revoquer les Dons qu'elle avoit une fois faits. Mais s'ils se croyoient en seureté de ce costé là, ils n'avoient que trop de raison d'aprehender, qu'un autre Roy ne voulust reünir à son Domaine les Biens qui en avoient esté aliénez; & ils estoient fort seurs qu'en ce cas, les autres Ordres de l'Estat, le Clergé, les Bourgeois, & les Paysans, le seconderoient dans cette entreprise de tout leur pouvoir, & avec d'autant plus d'ardeur, que ces Ordres brusloient d'envie de voir humilier la Noblesse dont l'Opulence leur estoit à charge, & tournoit à leur oppression.

Pour comprendre que cette crainte estoit bien fondée, il n'y a qu'a sçavoir la constitution du Gouvernement de Suede, & l'on est bientost convaincu, que la Noblesse ne sçauroit tenir contre les autres Ordres, si elle n'est ap-

puyée

puyée du Roy ; puiſque dans l'Aſſemblée des Eſtats, elle peut toujours eſtre vaincuë par le Nombre des Suffrages : Or outre la haine que les Roturiers ont ordinairement pour les Nobles, les trois autres Ordres ont une raiſon d'intereſt qui les pouſſe à renverſer, autant qu'ils peuvent, les prérogatives de la Nobleſſe ; c'eſt qu'ils ſont ſeurs, que plus elle eſt ſous le joug, moins ils ſont chargés d'Impots.

Dans les autres Royaumes la Nobleſſe eſt beaucoup plus conſiderée que le reſte des Sujets, & y joüit de grands Privileges, préférablement aux autres Corps de l'Eſtat, ou du moins elle les égale pour les ſuffrages. La choſe eſt claire en *Pologne* où les ſeuls Nobles, les Senateurs, & quelques Deputez des Villes de *Pruſſe* ont Droit de ſe trouver aux Diétes du Royaume. Des deux Corps qui compoſent le Parlement d'*Angleterre*, ce qu'on y appelle les *Nobles*, c'eſt à dire les Seigneurs, font une Chambre à part, & ont ainſi la Moitié des Suffrages, ſans compter que les Deputez de la Chambre Baſſe qui repréſentent le reſte du Peuple, ſont ordi-

ordinairement Gentilshommes, & plusieurs mesme des meilleures Familles du Royaume. La Noblesse peut encore se flatter de l'égalité en *Espagne*, & en *Portugal*, parce que bien qu'il y ait trois Etats, le Clergé, la Noblesse, & les Bourgeois, la plus-part des Ecclesiastiques sont sortis de Familles Nobles. Mais il n'en est pas de mesme en Suede ; & la Noblesse éprouva l'An 1650. ce que peuvent trois Voix contre une. *Christine* ayant mis fin à cette longue Guerre qui luy avoit tant valu, demanda à contre temps de l'argent aux Estats. Alors les trois Ordres mirent en avant, qu'on devoit revoquer les Donations, & insisterent fortement là dessus, se plaignant qu'on voulust exiger d'eux de nouveaux Subsides, pendant que la Noblesse orgueilleuse des Richesses qu'elle avoit aquis par les Armes, ou obtenu de la liberalité de la Reine, donnoit à corps perdu dans le Luxe & dans les Débauches. Il est vray que la Noblesse détourna le coup, pour cette fois, plustost par des menaces que par des raisons ; mais les autres Ordres furent pourtant bien aise d'a-

voir

voir mis en conteſtation la joüiſſance de ces Biens, dans l'eſperance que, toſt ou tard, il ſe préſenteroit quelque occaſion de pourſuivre leur pointe à cet égard.

La Nobleſſe voyant bien qu'elle ne pouvoit ſe maintenir dans la poſſeſſion de ces Biens, à moins que d'eſtre ſoutenuë par l'Autorité du Roy, elle ſongea ſerieuſement à diſpoſer les choſes de telle ſorte, que ſi *Chriſtine* abandonnoit la Couronne, l'ancien Droit d'élection fuſt reſtabli, ou que du moins on choiſiſt quelqu'un qui euſt l'approbation des Nobles, & qui s'engageaſt à les laiſſer joüir paiſiblement des Biens dont je parle.

Pour venir à bout de ce deſſein, il faloit, avant toutes choſes, donner l'excluſion aux Etrangers qui pouvoient prétendre à la Reine, tels que l'Electeur de *Brandebourg*, & les Princes de *Dannemark*, ce qui ne ſouffroit pas grande difficulté. D'ailleurs, *Chriſtine* avoit tant d'éloignement pour *Charles Guſtave* dont la taille, & la mine, ne luy plaiſoient point, qu'ils ſembloient eſtre en ſeureté de ce coſté là. Cependant ils y fu-

y furent trompez; car la Reine ayant pris la resolution de renoncer à la Couronne, elle voulut que ce Prince luy succedast, persuadée qu'il luy tiendroit les promesses qu'elle exigeroit de luy en descendant du Throne, & qu'il n'auroit garde d'y manquer, aprés avoir reçu d'elle un présent aussi considerable; au lieu qu'un autre qui ne luy en seroit point redevable, n'auroit pas les mesmes égards, & pourroit facilement prendre prétexte de la conduite qu'elle tiendroit dans la suitte, pour luy refuser la Pension dont on seroit convenu.

Dans cette pensée, elle proposa *Charles Gustave* au Senat, pour le faire déclarer son Successeur. Les Senateurs qui, comme je viens de le dire, avoient des veuës bien differentes, s'y opposerent de toutes leurs forces, & *Jaques de la Gardie* plus que tous les autres. Il insista sur la necessité qu'il y avoit que la Reine épousast le Prince, & il le fit avec d'autant plus de chaleur qu'il estoit asseuré de l'aversion qu'elle avoit pour ce mariage. Comme la Reine éludoit cette proposition, il entreprit de prouver par un long discours, que ce refus

pour-

pourroit avoir des ſuittes funeſtes. Voicy comment il raiſonna. A moins que ce Mariage ne ſe faſſe, le Royaume tombera dans les meſmes dangers que l'on veut éviter; car ſi le Prince prend une autre femme, pendant que la Reine vivra dans le célibat, peut étre que dans l'impatience d'avoir la Couronne entre les mains, il voudra monter ſur le Throne du vivant de la Reine: que ſi aprés le mariage du Prince, l'envie prend à la Reine de ſe marier auſſi, ce qu'on doit toujours préſumer d'une femme, tant qu'elle n'eſt pas trop agée, il y aura deux Races de Princes Héréditaires, toutes deux également avides de porter la Couronne, toutes deux preſtes à ſe la diſputer, au peril du Royaume qui ne peut que ſouffrir extrémement par de ſi cruelles Diviſions. Mais tout ce beau Diſcours n'eſtoit pas convainquant pour la Reine. Elle aſſeuroit, qu'on n'avoit pas à craindre qu'elle vint jamais à ſe marier; & pour l'inconvenient qu'on faiſoit aprehender de deux differentes Branches, elle ſoutint, qu'on y pouvoit remedier, en ne donnant aucun Appannage au Prince Héré-

Héréditaire, comme avoit fait le Roy *Gustave* à ses Fils, & en luy laissant seulement certains Revenus dont il feroit obligé de se contenter: Maxime qu'elle voulut estre observée dans la Famille Royalle.

La Reine persista donc dans ses sentimens à l'égard de *Charles Gustave*. & le Senat cessant de luy resister, sans pourtant donner les mains à ce qu'elle demandoit, l'affaire fut rapportée aux Estats. Dans cette Assemblée, les Ecclesiastiques, les Bourgeois & les Paysans approuverent sans difficulté l'intention de la Reine; car ils n'avoient pas les mesmes raisons que la Noblesse de s'y opposer. Entre autres l'Archevéque *Jean Lœneus* rendit en cette occasion de bons offices a *Charles Gustave* qui avoit logé chez luy, dans le temps qu'il faisoit ses Etudes a Upsal. Quelques uns de la Noblesse firent d'abord de nouvelles oppositions; mais comme la Reine les regardoit de travers, & qu'elle parloit à chacun d'eux en particulier, avec beaucoup de fierté, & d'indignation. ils cederent enfin, au torrent, pour ne pas s'attirer des affaires.

Mais

Mais quoique *Charles Gustave* fust déclaré Prince héréditaire, & Successeur de *Christine*, contre l'attente des Grands, ceux-cy ne crurent pas devoir abandonner leurs veuës. Ils taschoient seulement de gagner du temps, pour profiter de tout ce qui pourroit détourner le mal qui les menaçoit. C'est par ce motif, que lorsqu'en 1650, *Christine*, d'abord aprés son Couronnement, se mit en teste de quitter la Couronne, ils firent tout leur possible pour la faire changer de resolution; s'imaginant qu'elle pourroit vivre plus long temps que le Prince qui avoit la couleur pasle, & qui, contre son inclination, estoit obligé de boire avec excez, parce qu'en ce temps là, le moyen le plus seur de gagner l'amitié des gens de guerre, estoit de s'ennyvrer avec eux.

De son costé, *Charles Gustave* qui n'ignoroit ni les desseins de ses Ennemis, ni les ressorts qu'ils faisoient joüer pour luy nuire, se gardoit bien de faire quoique ce soit qui pust leur donner lieu de l'accuser de vouloir regner avant le temps. Ils ne se mesloit d'aucune Affaire d'Estat, & faisoit son sejour ordinaire

naire dans l'Isle d'*Oeland*, ou sur les autres Terres qu'on luy avoit assignées, comme s'il eust esté exempt de tous soucis. Il fit mesme apporter dans cette Isle quantité de materiaux, pour y bastir une Chapelle où il disoit qu'il vouloit estre enterré, & affecta de la montrer à *Pierre Sparre* Gentilhomme de la Chambre qui estoit venu luy porter des Etreines de la part de la Reine. *Sparre* en fit rapport à sa Maitresse qui se mit à rire, en disant, *qu'aucun Prince héréditaire n'estoit mort en Oeland.*

Ce Prince alloit rarement à la Cour, & lorsqu'il y venoit, il ne faisoit que voir la Reine, aprés quoy il regagnoit sa Campagne, de peur qu'en recevant des visites, il ne donnast prétexte de dire, qu'il vouloit s'attirer des Partisans. Sa dissimulation alla mesme si loin, qu'*Arnaud Messenius*, tres mécontent, comme bien d'autres, du gouvernement de la Reine, luy ayant écrit, pour luy representer la mauvaise conduitte de cette Princesse, & l'exhorter à s'y opposer, & à monter sur le Throne, l'asseurant que tous ceux qui aimoient leur Patrie se rangeroient de son parti, il envoya

envoya d'abord cette Lettre à la Reine, en proteſtant de ſon innocence. Il en couta la vie à Meſſenius, & à ſon Fils; mais on ne fit aucune recherche des complices, de peur d'en trouver plus qu'on ne voudroit.

Mais avec quelque prudence que le Prince ſe conduiſiſt, on dit pourtant, que *Chriſtine* forma un jour le deſſein de le faire perir, & de mettre à ſa place le Comte *Claude Tot* qui avoit entierement gagné ſes bonnes graces. On prétend qu'il avoit eſté reſolu, que la Reine feroit venir le Prince, pour faire la Reveuë de quelques Regimens, & que là il ſe trouveroit des gens ſubornez pour le tuer. Ce ſecret ayant eſté ſçu par *Marie Chriſtiane Comteſſe de Leweſtein*, femme du Comte *Gabriel Oxenſtiern* Grand Maitre du Royaume, elle en fit confidence à *Arfwed Comte de Wittemberg* qui en informa le Prince lequel n'eut garde de bouger de chez luy, & évita ainſi le piége qu'on luy avoit tendu.

Cependant, le gouvernement de *Chriſtine* devint de jour en jour plus odieux, ce qui donna la penſée aux Amis du

Prince de faire leurs efforts pour le mettre promptement sur le Throne. Mais comme le Comte *Magnus de la Gardie* avoit mis tout en usage, pour empescher la Reine de renoncer à la Couronne, ils virent bien qu'il estoit absolument necessaire d'éloigner un homme si dangereux, & qui traversoit leurs desseins. C'est à quoy ils travaillerent de toute leur force, & ils y reüssirent. L'occasion se trouva favorable pour cela; car *Charles Christophle Slippenbach*, & *Antoine Steinberg* l'ayant fait apeler en düel, pour vuider un demeslé qu'ils venoient d'avoir avec luy, & le Comte s'excusant sur l'inégalitó de leur Condition, la Reine, pour luy oster ce prétexte les honnora tous deux du Titre de Comte. Cependant *La Gardie* s'obstina à refuser le combat; surquoy la Reine le traitta de lasche, conçut un vray mépris pour luy, & le chassa de la Cour.

Quand elle vid incontinent aprés le mauvais état de ses Affaires, & de celles du Royaume, elle se repentit de n'avoir pas suivi les Conseils du Chancelier *Oxenstiern*, & resolut serieusement

de remettre la Couronne entre les moins de *Charles Gustave*, & de sortir du Pays. C'estoit une necessité, où elle s'estoit mise par sa mauvaise conduite; car elle avoit épuisé le Thresor, & n'auroit pas pu continuer à vivre à Stokholm en Reine, & avec le mesme éclat où elle avoit paru jusqu'alors: outre que les Suedois, gens graves, & qui aiment une vie reglée, estoient si scandalisez de ses manieres, qu'elle craignoit, avec raison, qu'ils ne la chassassent du Throne, si elle n'en descendoit volontairement.

On peut aisément juger dans quelles allarmes se trouverent alors les Grands. Ils s'opposoient toujours à l'Abdication, ce qui fit craindre au Prince que la Reine ne vint à changer de sentiment. Mais bien loin de laisser entrevoir ce qu'il pensoit, il fit paroitre au contraire beaucoup de froideur, lorsqu'on le pria d'accepter la Couronne, conjurant la Reine de la garder pendant toute sa vie. Comme cette Princesse paroissoit ferme dans sa resolution, *Charles Gustave* prit alors l'affaire d'une autre maniere, & déclara qu'il mourroit plustost que de souffrir qu'on se moquast de luy à *Upsal*.

Il partit donc pour s'y faire couronner, & logea pendant quelque temps dans une Hostellerie qui n'estoit pas éloignée de la Ville. Un jour qu'il paroissoit enseveli dans une profonde réverie, un Gentilhomme de *Pomeranie*, nommé *Francois Horn*, prit la liberté de luy en demander la raison, à quoy le Prince répondit, *qu'il consideroit combien l'Affaire qui l'appeloit à Upsal estoit difficile; mais que la resolution estoit prise, ou de porter la Couronne, ou d'exposer sa Teste à toute sorte de perils.* En effet, le Comte de Wittenberg avoit posté aux environs environ deux mille hommes armés, prets à soutenir le Prince dans le besoin.

L'Affaire estant proposée, & mise en deliberation à Upsal, quelques uns firent tout ce qu'ils purent pour en empescher l'execution, & d'autres au contraire pour l'avancer. Le Chancelier *Oxenstiern* ayant fait là dessus assembler les Principaux du Senat & de la Noblesse, pour déliberer quel parti l'on devoit prendre dans cette conjonctﾭure, *Benoit Skytte* qui estoit dans les interets du Prince, en alla d'abord donner

ner avis à la Reine qui partit incontinent du Chasteau, entra à l'improviste dans la Salle où ces Grands estoient assemblez, & leur ayant reproché ces Conferences tenuës en cachete, leur commanda de la suivre. Ils le firent sans balancer, & accompagnerent à pied la Reine qui estoit à cheval : ainsi leur déliberation en demeura là. Pendant qu'ils continuoient à exhorter la Reine à vouloir retenir la Couronne, *Charles Gustave* fit dire à l'oreille au Chancelier, par *Slippenbach*, *que s'il ne cessoit de le traverser, il n'estoit pas assez vieux pour ne pas payer de sa teste le chagrin qu'il luy donnoit.* Le mesme *Oxenstiern* dit alors à deux Professeurs d'Upsal qui avoient de l'attachement pour luy, c'estoient le Docteur *Stygzelius*, & *Olaüs Verelius*, *qu'il s'estonnoit que quelques uns de leur Ordre travaillassent avec tant de chaleur à mettre le Prince sur le Throne, estant asseuré que leurs Descendans s'estimeroient heureux, s'ils pouvoient en renverser ceux de sa Race; qu'il connoissoit assez les inclinations de cette Famille, pour pouvoir faire cette prédiction.* Enfin, lorsque Christine fut sur le point de faire

l'Abdication, il dit en gemissant, *qu'il avoit vescu trop d'un jour :* & s'excusa d'assister à cette Cérémonie, sur ce qu'il avoit promis par Serment à *Gustave Adolphe* de faire tout au monde pour conserver la Couronne à sa Fille; de sorte, disoit-il, que sa consçience ne luy permettoit pas d'estre présent à la solemnité où elle se dépoüilloit de la Royauté.

Lorsque *Charles Gustave* fut sur le Throne, il ne témoigna aucun ressentiment contre ceux qui luy avoient esté contraires; jugeant qu'il estoit de son interest de gagner les Esprits par la douceur, & par les Bienfaits, & tenant d'ailleurs pour maxime, qu'on doit avoir beaucoup d'indulgence pour ceux qui ne nous ont offensez, que dans la veuë de conserver leur fortune. Il alla encore plus loin à l'égard du Chancelier, à qui il donna beaucoup de marques d'une veritable affection, l'apelant *son Pere*, & luy accordant pour son Fils *Eric* la survivance de sa Charge : aussi meritoit il d'estre distingué; car on ne pouvoit nier sans injustice, qu'il ne fust le plus Grand homme que la Suede eust jamais produit, & celuy qui avoit ren-

du

lu le plus de services à sa Patrie. *Gustave Adolphe* en estoit bien persuadé; puisqu'il dit hautement, *qu'il n'auroit jamais pu mettre le Royaume en si bon état, si Dieu ne luy eust donné une aussi excellente Teste pour Ministre.* La Reine sa Fille le fit un pareil aveu, dans le Discours qu'elle fit en le déclarant Comte, lorsqu'à tous les Eloges qu'elle luy donna, elle ajouta, *que par le conseil & le secours du Chancelier, son Pere avoit tiré le Royaume de la misére, & de l'obscurité ou il estoit auparavant.*

En descendant du Throne, *Christine* prit la resolution d'embrasser la Religion Romaine, & d'aller joüir du plaisir de voyager, dans la veuë sur tout de gouster les Délices de l'Italie: pensées qui luy avoient esté inspirées par les Etrangers qui l'avoient fréquentée.

Ainsi le Senat & la Noblesse décheurent de l'esperance qu'ils avoient conçue de recouvrer leur Autorité aprés le Regne de *Christine*. Et pour ce qui est de l'asseurance qu'ils croyoient se pouvoir faire donner qu'on ne toucheroit point aux Dons qui leur avoient esté faits, quelle apparence que *Charles Gu-*

stave entrast avec eux dans un pareil engagement, luy qui ne leur avoit aucune obligation ? C'est ce qu'il eut soin de déclarer hautement dans les Medailles qu'il fit frapper à son Couronnement ; car il y fit mettre ces mots : A. DEO ET CHRISTINA.

On ne sçauroit pourtant nier que le Senat & les Estats ne fussent fondez à pretendre que la Couronne devoit estre donnée par leurs suffrages ; parce qu'elle n'apartenoit pas à *Christine* en proprieté, & qu'ainsi elle ne pouvoit pas la laisser à qui elle vouloit ; car il est inconteſtable que dans les Royaumes Libres, tel qu'est la Suede, la Couronne tire uniquement son origine du consentement volontaire de tous les Ordres du Peuple.

Quoiqu'il en soit, le sort de la Noblesse fut plus doux sous *Charles Gustave* que plusieurs ne l'auroient osé esperer. Il ne souffrit pas, à la verité qu'on donnast aucune atteinte aux Droits de la Royauté ; mais cependant l'Autorité estoit entre les mains du Senat composé alors de quarante personnes tous d'un merite distingué. Une chose seulement faisoit

faisoit de la peine à la Noblesse; c'est qu'il faloit trouver le moyen de rétablir le Thresor, & de fournir au Roy ce qui luy estoit necessaire pour ses Dépenses ordinaires, les Revenus du Royaume estant fort diminuez par la mauvaise administration de *Christine* qui d'ailleurs avoit contracté quelques millions de Dettes. Pour trouver un fonds suffisant, les trois Ordres proposerent qu'on revoquast les Dons, qu'on avoit fait des Biens de la Couronne, & y insisterent fortement. Ce fut à ce coup que la Noblesse se vit contrainte de ceder, n'estant pas en état d'arrester ce torrent qui alloit emporter ces Biens. Ce n'estoit plus le temps de faire des menaces & des insultes, comme en 1650. On usa pourtant d'une grande moderation: car on se contenta de reprendre ce qui estoit absolument necessaire au Roy pour subsister, mesme avec beaucoup d'économie; c'estoient les Metairies du Roy, & *ses Possessions de Paysan*, de mesme que celles qui estoient anciennement destinées à l'entretien des Ecuries, de la Chasse, des Armées, des Flottes, & des Mines. De

plus, le Roy ne demandoit que la Quatriéme partie de ces Biens là, en quoy on n'estoit pas mesme fort exact. Outre cela il exemptoit de cette Restitution plusieurs personnes qui avoient rendu de grands services à la Couronne: ainsi estant averti que le Comte *Torstenson* avoit des Biens sujets à la Revocation, il dit, que *quand mesme il en auroit dans la Cour du Chasteau, il n'y toucheroit pas, parce que c'estoit un homme d'un tres grand merite, & de qui il avoit appris l'Art militaire.* Au reste, cette Revocation ne s'estendit pas au delà de ce qui avoit esté donné pendant le Regne de *Christine*; quoique les trois Ordres eussent souhaitté qu'elle allast jusqu'au delà de l'an 1604. qu'on fit le Decret de *Norcoping*, en vertu duquel les Biens alienez, à Titre de Don devinrent Fiefs Masculins; mais on jugea qu'il ne seroit pas honneste d'oster ce qui avoit esté donné par un Roy qui avoit regné avec tant de prudence, & qui avoit estendu si loin les Bornes du Royaume. On demanda mesme le consentement de *Christine* pour revoquer ses Dons, jugeant que ç'auroit esté luy faire

re injure, que d'en uſer autrement. Comme le Roy ſe trouva bientoſt aprés enveloppé dans une faſcheuſe guerre où l'on compte que 73000. Suedois périrent, le temps ne fut pas propre à faire de plus rigoureuſes Reformes dans l'Eſtat. Ce Prince mourut avant que cette Guerre fuſt terminée; de ſorte qu'il eſt incertain, s'il avoit reſolu de retrancher quelque autre partie des Biens de la Nobleſſe.

Il eſt pourtant vrayſemblable qu'aprés la Paix, il auroit reüni à ſon Domaine une autre quatriéme partie de ces Biens, ce qui n'auroit pas trop incommodé la Nobleſſe. Peut étre euſt-il mieux aimé les luy laiſſer, ſous la condition d'en payer une redevance annuelle, expedient par lequel, au ſentiment de pluſieurs, il auroit ſatisfait la Nobleſſe, & tiré plus de profit de ces Biens, qu'en les reüniſſant à la Couronne. Mais s'il avoit voulu en reprendre quelque choſe, je doute fort qu'il fuſt allé auſſi loin qu'on l'a fait dans la ſuitte. C'eſtoit un Prince liberal, qui voyoit avec plaiſir que ſes Sujets s'enrichiſſoient. Il ſçavoit que pluſieurs

d'entre eux avoient merité les Dons dont on les avoit gratifiez, & qu'ainsi on ne pouvoit pas les revoquer sans injustice. Outre que ces Révocations poussées plus loin osteroient à plusieurs Nobles les moyens de subsister honnestement, & ne pourroient guere augmenter ses Revenus. Enfin, il n'ignoroit pas que les premieres Charges de la Republique, & de la Guerre doivent estre exercées par les Nobles, à l'exclusion des autres Ordres, & que pour s'en aquiter, ils ont besoin de Bien; puisqu'il est difficile, & rare qu'un homme pauvre se rende capable des grands Employs. Pour dire la verité, un Prince doit faire plus de cas des services rendus à son Estat par un homme de Qualité que de quelques Muids de blé. Je suis fort persuadé que *Charles Gustave* estoit dans ce sentiment, & que s'il avoit reüssi dans ses desseins, non seulement il auroit rendu le Royaume florissant, mais qu'il auroit mesme accordé de grands avantages à la Noblesse; & qu'il luy auroit fait des Présens dignes d'un aussi Puissant Roy qu'il auroit esté. J'ay pour preuve de ce

ce que je dis la conduite qu'il avoit déjà tenuë; car il avoit donné la plus grande partie des Biens qui sont dans les Pays qu'il venoit de conquerir en Prusse & en Dannemark.

Je pense qu'il ne sera peut être pas hors de propos de dire en cet endroit un mot des desseins de ce Prince, & de la maniere dont il prétendoit les mettre à execution. De tout temps la Suede avoit esté un Royaume Pauvre. Ses Peuples confinez dans le Septentrion, ne se soucioient guere des Affaires de l'Europe, de mesme que dans les autres Pays on se mettoit peu en peine de ce qui se passoit en Suede. *Gustave Adolphe* fut le premier, & aprés sa mort le Senat & ceux qui tenoient le Timon de l'Estat, sur tout les Generaux, qui porterent si loin la reputation de ce Royaume, qu'il fut dans une tres grande consideration, & qu'il pouvoit donner beaucoup de poids aux Affaires de l'Europe. Mais comme cette grandeur où il monta si subitement, ne vint pas tant de ses propres forces, que de l'excellente conduite de *Gustave Adolphe*, & de la disposition où les Princes d'Alle-

magne se trouvoient alors, les clairvoyans comprirent aisément, que les Affaires ayant changé de face, la Suede ne se maintiendroit pas long temps dans le mesme état. *Charles Gustave* s'aperçut bien, lorsqu'il estoit General de l'Armée de Suede en Allemagne, que deux grands obstacles empeschoient que la Suede ne pust regler les choses à sa volonté, & selon ses Interests. Le premier, que la plus grande partie des Troupes estoient composées d'Allemands sur qui on n'avoit pas une pleine autorité & qui n'obeissoient qu'autant qu'il leur plaisoit; outre qu'il estoit à craindre, que s'ennuyant de la Guerre qui entraisnoit la ruïne de leur Patrie, ils ne vinssent à quitter le service des Suedois qui se verroient ainsi dénuez de toutes leurs forces. Le second, qu'il faloit avoir recours aux subsides de la France, parce que les contributions qu'on tiroit de l'Allemagne, & les Finances de Suede ne suffisoient pas pour les fraix de la guerre, ce qui causa souvent la mutinerie des Soldats, par où les affaires estoient dans un grand desordre.

Comme les Suedois ne pouvoient se

passer

paſſer de l'Argent de France, ils eſtoient en quelque maniere dans ſa dépendance. Profitant de cet avantage, cette Couronne a toujours traverſé en ſecret les Suedois, lorſque leurs Armes faiſoient plus de progrez qu'elle ne ſouhaittoit. A la fin, la France ayant des Guerres civiles ſur les bras, la Suede n'eut point d'autre reſſource que de faire ſa Paix, au grand regret de *Charles Guſtave* qui perdoit par là les occaſions de donner des preuves de ſa valeur.

Ce Prince qui connoiſſoit le foible de la Suede, donna, dés le commencement de ſon Regne toute ſon application à mettre ſon Royaume en eſtat de ſoutenir par luy meſme l'éclat de ſa puiſſance, ſans avoir beſoin de l'argent de ſes Alliez. Pour parvenir à ce but, il jugea qu'il faloit s'aſſujettir toute la Mer *Balthique*, & il ne luy manquoit pour cela que les Ports de *Pruſſe* & de *Courlande*; car ſon deſſein eſtoit d'affoiblir *Lubek* par *Wiſmar*: le Chaſteau de *Warnemunde* ſerroit de prés la Ville de *Roſtok*: les Péages de *Colberg* eſtoient partagez entre les les Suedois & l'Electeur de *Brandebourg*. Au reſte, l'occaſion

casion sembloit l'inviter à envahir la *Prusse*; puisque les *Polonois* estoient engagez dans la guerre contre les *Moscovites* & les *Cosaques*; & quoiqu'il parust que c'estoit une grande temerité à un Prince devenu depuis peu Roy, malgré les Principaux de son Royaume, & qui n'ayant point d'Enfans, estoit assis sur un Throne en quelque maniere chancelant, d'oser quitter ses Estats pour aller s'embarrasser dans une Expedition au delà de la Mer; il passa par dessus toutes ces considerations, dans l'esperance que son entreprise auroit un heureux succez.

Voicy comment il s'estoit proposé de conduire cette guerre. Le Comte de *Wittenberg* avoit ordre de faire une irruption dans la *Pologne*, & le Comte *Magnus de la Gardie* dans la *Lithuanie*, pour empescher les *Polonois* de secourir la *Prusse* sur laquelle le Roy vouloit fondre avec la plus grande partie de son Armée; de sorte que ce dernier Pays devoit estre le veritable Theatre de la Guerre, & que c'estoit assez pour le Roy d'en éloigner les *Polonois*, comme avoit fait *Gustave Adolphe*.

Les

Les commencemens de cette guerre furent heureux, & desja le Roy comptant sur le bonheur de ses armes, & animé par le Comte de *Wittenberg*, songeoit à entreprendre la Conqueste de toute la *Pologne*. Il se tenoit si asseuré d'y reüssir, qu'il fit préparer les Habits & les Ornemens necessaires pour son Couronnement. Mais qu'il estoit loin de son compte! Comme il prit des mesures bien differentes de celles qu'il s'estoit proposé estant en Suede, & que ses desseins estoient trop vastes, il ne faut pas s'estonner si tous ses projets furent renversez. Alors il se repentit, mais trop tard, d'avoir quitté la *Prusse*, pour tourner ses armes vers *Cracovie*; voyant bien que tant qu'il estoit en *Prusse*, il estoit maitre des *Polonois*, & pouvoit agir avec eux comme bon luy sembloit, avantage que ce nouveau dessein luy faisoit perdre. Enfin ce qui le fit échoüer, c'est que toute cette entreprise mal digerée fut executée avec plus d'impetuosité que de prudence.

Pour soutenir cette malheureuse guerre, il fut obligé d'emprunter sept cens mille Ecus qui furent bien tost dépensez;

ſez; de ſorte qu'il ſe trouva hors d'état de la pouvoir continuer. Il n'avoit point d'Allié qui le puſt aſſiſter de Troupes & d'argent, horſmis *Cromwel* en qui il eſperoit uniquement. Mais que pouvoit il attendre d'un homme qui ne ſoutenoit qu'avec peine ſon autorité, uſant tantoſt de force, tantoſt d'artifices, pour aſſeurer ſa domination, & à qui les ſuccez des armes de la Suede eſtoient à peu prés indifferens. Pour les *Hollandois*, ils eſtoient bien éloignez de l'aſſiſter; car il les avoit offenſez au commencement de la guerre, en exigeant les Péages du coſté de *Danzig*. Il s'eſtoit broüillé tout de meſme avec les *Moſcovites*, en recevant ſous ſa protection la *Lithuanie* dont ils avoient ſubjugué une grande partie. Il ne vouloit pas rechercher les *François*, ſoit par fierté, ou de crainte de ne pas reüſſir, parce qu'ils n'approuvoient nullement cette Guerre qui eſtoit contraire à leurs interets. L'Empereur eſtoit dans l'intention de faire tout ſon poſſible pour rompre les deſſeins des Suedois dont le voiſinage lui paroiſſoit trop dangereux. Tous les Catholiques eſtoient animez d'un

d'un zele fervent pour leur Religion à laquelle ils croyoient qu'on en vouloit. L'Electeur de *Brandebourg* estoit menacé d'un peril éminent. Pour ce qui est du *Dannemark* *Charles Gustave* le gardoit pour la bonne bouche, & prétendoit couronner ses autres Exploits par la Conqueste de ce Royaume. Il faut adjouster, que si les Puissances de l'Europe, avoient peu d'inclination à l'assister, & à favoriser ses desseins, de son costé il montroit une extreme fierté à l'égard de tout le monde. Tout cecy, & plusieurs autres choses de cette nature bien consideré, ne présageoit qu'une funeste issuë de cette guerre; & *Slippenbach* avoit raison de dire, que le seul catalogue des fautes qu'on y faisoit contre les Regles de la prudence pourroient remplir un assez gros volume. Il est certain, que si les *Danois* trop pleins d'ardeur, n'avoient pas pris les armes avant le temps, *Charles Gustave* auroit bientost peri en *Pologne*, avec toute son armée qui alloit tous les jours en diminuant. Il est vray, qu'il eut le bonheur inesperé de faire une Paix avantageuse avec le *Dannemark*; mais il luy restoit encore

re beaucoup d'Ennemis avec qui il ne pouvoit faire une Paix raiſonnable, & contre qui il eſtoit pourtant hors d'état de continuer la Guerre, avec eſperance d'en ſortir honnorablement. Il ſemble donc qu'il n'y avoit point d'autre moyen de ſe tirer d'affaires, qu'en rompant le Traitté qu'il venoit de conclurre avec les *Danois*, & en ſe fortifiant dans leurs Iſles, pour s'y défendre le mieux qu'il pourroit. Mais ce parti eſtoit trop dangereux: ſelon toutes les apparences, il n'auroit pu ſe maintenir long temps dans ces poſtes, & il auroit eſté bientoſt obligé de quitter la partie avec beaucoup de perte.

Au milieu de ces Embarras, il fut ſaiſi d'une grande maladie qui le coucha dans le Tombeau; aprés quoy les Tuteurs de ſon Fils trouverent le moyen de finir cette funeſte Guerre, ſoutenus par les *François* qui s'en meſlerent enfin, & ne voulurent pas ſouffrir la ruïne entiére de leurs anciens Amis & Alliez dont ils pourroient avoir beſoin dans la ſuitte.

La mort prématurée de ce Prince fut le ſujet d'une affliction tres amere pour

la

la plus grande partie de la Noblesse de Suede qui avoit esperé, qu'aprés la Paix il ne manqueroit pas d'établir un bon ordre dans le Royaume, & de le gouverner avec sa prudence & sa moderation ordinaires, & que tout se trouvant ainsi bien reglé, ses Successeurs n'auroient pas occasion de faire les changemens qu'ils craignoient, & tels qu'on les a veus dans la suitte. En effet, il faut luy rendre cette justice, qu'il connoissoit bien ses veritables interests, & qu'il les avançoit de tout son pouvoir; à quoy il faut ajouter, que la Suede le perdoit dans le temps que presque toute l'Europe sembloit avoir conjuré sa perte.

Cependant, comme de pareils accidens ne manquent guere d'exciter des passions differentes, il ne faut pas douter que plusieurs Grands n'ayent esté rejoüis de cette mort, dans la crainte où ils estoient que le trop grand courage de ce Prince qui ne sçavoit point ceder au temps, n'exposast le Royaume à de grands dangers ; au lieu que par sa triste fin la jalousie qu'on avoit contre la Suede fut assoupie ; les Tuteurs du jeune

jeune Roy ne jugeant pas qu'il fuſt honteux pour eux dans une pareille circonſtance, d'abandonner les vaſtes desſeins du feu Roy. Il y avoit meſme lieu d'eſperer, que pendant une ſi longue minorité la Suede pourroit augmenter ſes Forces & ſes Richeſſes; & comme la Famille Royalle ne conſiſtoit plus qu'en une ſeule perſonne, il pouvoit arriver auſſi que les Grands parviendroient enfin au but dont j'ay ſi ſouvent parlé.

Lorſqu'on voulut regler l'adminiſtration tutelaire, il ſe forma une diſpute ſur le Teſtament que le Roy avoit fait dreſſer, & qu'il avoit ſigné peu d'heures avant ſa mort. Par ce Teſtament la Reine devoit eſtre Tutrice conjointement avec d'autres, & avoir un double ſuffrage. Le Duc *Adolphe Jean* frere du feu Roy eſtoit déclaré Conneſtable, & *Herman Flemming* Threſorier; mais tous ces Articles furent conteſtez. Il eſt vray qu'a l'égard de la Reine, on s'y prennoit aſſez doucement, & le Comte *Slippenbach* entre autres défendoit ſa cauſe avec beaucoup de chaleur. Comme on convenoit generalement de ſa

ſa bonté & de ſa douceur, on ne pouvoit pas la priver du Droit que le Roy luy avoit donné dans la conduitte des Affaires de ſon Fils unique, ſans s'attirer le blaſme de tout le monde. D'ailleurs, on eſtoit perſuadé que le Roy approuveroit facilement, en ſortant de Tutele, ce que les Tuteurs auroient fait pendant leur adminiſtration, ſi tout s'eſtoit paſſé en préſence de ſa Mere, & avec ſon conſentement.

Pour *Herman Flemming*, on le rejetta, ſous pretexte de ſes fréquentes maladies qui avoient obligé le feu Roy à luy donner pour ſubſtitut *Guſtave Bonde* Préſident de la Chambre des Finances. Mais la veritable raiſon qui faiſoit inſiſter les Tuteurs à ſon Excluſion, eſtoit l'eſprit chagrin & incommode de *Flemming* qui ne ſongeoit qu'a faire revoquer les Dons, & aux moyens de rendre la Nobleſſe miſerable. Cependant, pour l'indemniſer en quelque ſorte, on luy donna le Gouvernement de *Finnonie*.

Sur l'article du Duc *Adolphe Jean* il y eut des debats d'autant plus vifs, que l'affaire eſtoit de la derniere conſequence;

ce; car on ſçait bien ce que peuvent ceux qui ont les Troupes à leur diſpoſition, & qu'une Couronne a trop de charmes pour ne pas exciter les plus violens deſirs, pour peu qu'on ſoit ambitieux, & qu'il y ait de jour à s'en pouvoir emparer. La Suede ne manque pas d'exemples qui prouvent cette verité, & il s'y eſt veu des Oncles qui ont mieux aimé regner eux-meſmes, que de remettre le gouvernement entre les mains de leurs Neveus. On ne pouvoit donc, ſans grand danger, confier les Armées à un Prince qui, outre qu'il pouvoit ſe défaire du ſeul Heritier de la Couronne, n'auroit pas eſté ſans appuy, s'il avoit tenté de ſe la mettre ſur la teſte; car desja les Payſans diſoient hautement, dans l'Aſſemblée des Eſtats a *Gothebourg*, qu'ils préferoient un homme d'un age meur, & qui eſtoit on état de les défendre, à un Roy enfant. Mais ce qu'on apprehendoit autant, eſtoit l'eſprit intraitable du Duc qui faiſoit tout à rebours, & qui par ſes manieres bruſques & impetueuſes eſtoit en horreur à tous ceux qui avoient à traitter avec luy. Le feu Roy

luy

luy mesme qui connoissoit bien son caractere n'en estoit pas content, & un jour il se fascha tout de bon contre luy, de ce qu'il avoit contrevenu à la défense d'abandonner son Gouvernement de *Prusse*; mais l'état où il se trouvoit, lorsqu'il fit cette Disposition, ne luy laissoit pas aparamment assez de liberté d'esprit pour pouvoir bien examiner cette affaire.

Le Testament establissoit encore *Magnus de la Gardie* pour Chancelier du Royaume, quoique le Roy eust desapprouvé sa conduite, & qu'il l'eust fort blasmé dans les Lettres qu'il luy avoit écrites; mais il avoit une raison de se confier en luy plus qu'en tout autre; c'est que le Comte estoit envié des Anciennes Familles, & que cela l'obligeoit à chercher l'appuy de la Maison Royalle qui seule pouvoit le soutenir.

La Principale Objection qu'on faisoit contre le Testament estoit qu'il avoit esté dressé à l'insçu des Estats, & sans leur consentement, & que de pareilles Dispositions qui concernent le Gouvernement du Royaume, n'estoient point valables sans leur approbation, parce

que la Suede n'eſt pas un Royaume Patrimonial, mais Libre, & qu'auſſi la Couronne n'avoit eſté donnée à *Charles Guſtave* que du gré des Eſtats. *Claude Rolamb* qui parloit alors au Nom de la Troiſiéme Claſſe des Nobles, eſtoit un de ceux qui faiſoient le plus valoir cette raiſon, dans la penſée qu'en cela il pourvoyoit à la ſeureté du jeune Roy, & défendoit en meſme temps le Droit du Royaume; & ainſi il eſtoit un de ceux qui eſtoient le plus oppoſez au Duc *Adolphe Jean* qui taſcha de le gagner par des promeſſes conſiderables.

Le Gouvernement étably, la Paix faite avec tous les Ennemis, & l'Alliance avec les François renouvellée, on ſongea à mettre la Suede, ſur un bon pied. Pour cet effet, on prit tout le ſoin poſſible, que pendant la Minorité du Roy tout ſe paſſaſt en repos & en tranquillité, & que le Royaume ne fuſt point expoſé à de nouveaux dangers, ſans qu'il perdiſt pourtant rien de ſa Reputation. A l'égard des Affaires du dedans, on ne peut nier que quelques uns ne ſe ſoient prévalus de l'avantage que leur donnoit l'adminiſtration des Biens

Biens de la Couronne; mais c'eſt ce qui ne manque preſque jamais d'arriver, & dont on voit tous les jours des exemples dans tous les Eſtats où, quelques précautions que puiſſe prendre un Prince, pour empeſcher ces malverſations, les Miniſtres ne laiſſent pas de trouver le moyen de bien faire leur profit, ſur tout, quand ils ſe ſont donné le mot pour cela. De quoy l'on ne doit non plus eſtre ſurpris, que de ce que les Cuiſiniers & les Sommeliers font bonne chere aux dépens de leurs Maitres, toutes les fois qu'ils en trouvent l'occaſion.

Il faut avoüer auſſi, que pendant que le Royaume joüiſſoit d'un ſi long repos, on auroit pu ſe donner plus de mouvement qu'on ne fit, pour payer les Dettes de l'Eſtat; mettre la Milice ſur un bon pied, & trouver le moyen de pourvoir à ſon entretien; pour reparer les Fortifications, retrancher les Dépenſes ſuperfluës, & executer la Reſolution priſe en 1665. au ſujet de la Reünion des Biens alienez de la Couronne, & pluſieurs autres ſemblables choſes.

Cependant les affaires eſtoient en aſ-

fez bon estat: le Commerce fleurissoit, & l'argent rouloit, sur tout dans les premieres années Mais dans la suite, on crut que comme le jeune Roy ne faisoit aucun progrez dans ses Etudes, & qu'il ne s'appliquoit à rien de serieux, il seroit peu habile, qu'il dependroit entiérement du Senat, & ne feroit rien sans son consentement. Voila pourquoy le Senat n'eut plus le mesme soin des affaires publiques, & n'épargna pas les Revenus de la Couronne comme il auroit pu; s'imaginant qu'il en feroit, à peu prés de mesme que du Temps de *Christine*; & que quand le Roy seroit Majeur, il ne s'aviseroit pas de se faire rendre compte de l'Administration Tutelaire, sur tout, puisque la Reine sa Mere avoit eu part au gouvernement. Pour achever de mettre leur esprit en repos de ce costé là, les Tuteurs prirent une précaution par où ils creurent se mettre dans une entiere seureté: ce fut de se faire donner, la Tutele finie, un Témoignage dans lequel on déclara, en termes précis, que leur conduite avoit esté telle, qu'elle ne pouvoit estre assez loüée.

Mais

Mais dans la fuitte, les chofes tournerent bien contre leur attente! On examina rigoureufement la maniere dont ils s'eftoient conduits, & ils furent févérement punis de n'avoir pas pris tout le foin qu'il faloit pour faire bien élever le Roy. En effet, les Inclinations de ce Prince avoient cru avec l'age, fans qu'on y fift l'attention qu'il faloit, pour tafcher de cultiver ce qu'il y avoit de bon, quoiqu'on remarquaft en luy beaucoup de droiture naturelle; & l'on avoit negligé de luy apprendre ce qu'il devoit fçavoir, c'eft à dire, à connoitre, tant fes Droits, que ceux de fes Sujets, le Naturel de ceux fur qui il devoit regner, le fort, & le foible de fon Royaume, fes Interets, auffi bien que ceux de fes Voifins, & ce qu'il pouvoit attendre de ceux-cy de bien ou de mal: or un Prince bien inftruit de toutes ces chofes qui ne demandent pas un grand effort d'efprit, & en quoy mefme on peut fe perfectionner fans fçavoir le Latin, peut facilement s'aquiter de fon devoir, & procurer le bien de fes Sujets.

Les Tuteurs rejetterent les uns fur

les autres la faute de cette negligence, chacun d'eux prétendant en estre innocent en son particulier. *Edmund Grypenhielm* qui avoit esté le Précepteur s'excusa sur ce que le Roy n'avoit jamais voulu s'appliquer à rien de serieux; qu'il ne s'estoit attaché qu'à monter à cheval, à faire des armes, à tirer & à joüer, sans avoir aucun goust pour la Lecture & pour le Latin; qu'il dejeunoit trop, & qu'à diner on luy avoit donné plus de viande qu'il ne faloit, eu égard à son age, & à son temperament boüillant; ce qui estoit cause qu'il dormoit dés qu'il estoit assis, & qu'il s'ennuyoit lorsqu'on l'entretenoit de bonnes choses. La verité est que ce bonhomme n'avoit pas l'adresse necessaire pour faire gouster ses Leçons, & que plus occupé du soin de faire bastir sa Maison, & de cultiver son Jardin, que d'instruire son Disciple, il ne se donnoit pas assez de peine pour reduire cet Esprit chaud & volage. Le Roy luy mesme disoit souvent, que son Précepteur n'avoit pas de plus grande joye que quand on luy permettoit d'aller à la Campagne, voir si son Bastiment estoit avan-

avancé : c'eſtoit là ſon plus grand ſouci: du reſte, il ſe mettoit peu en peine que le Roy appriſt quelque choſe : il eſtoit meſme bien aiſe qu'il demeuraſt dans l'ignorance, afin de luy eſtre neceſſaire dans la ſuite, & d'avoir toujours un libre accez auprés de ſa perſonne.

Mais *Grypenhielm* n'eſt pas le ſeul coupable, à l'égard de l'Education du Roy; car l'Inſtruction qu'on luy avoit donnée pour diriger ſes Etudes, eſtoit fort mal entenduë, quoique dreſſée par *Mathieu Biornclo* homme docte & prudent. Elle exigeoit qu'on luy enſeignaſt trop de choſes; ſi bien que ſi ce Prince avoit appris tout ce qu'on vouloit qu'il ſçuſt, il auroit eſté plus propre à exercer la Charge de Profeſſeur Extraordinaire à *Upſal*, qu'a remplir les devoirs d'un Roy ; au lieu de taſcher à imprimer dans ſon eſprit ce qui pouvoit luy ſervir à bien ſoutenir la qualité de Souverain. Il eſt fort agréable d'avoir la connoiſſance de pluſieurs autres choſes ; mais les jeunes Princes n'ont pas aſſez de temps pour s'y occuper ; outre que tout le monde n'y trouve pas également

du plaisir, & qu'un Prince peut fort bien les ignorer, & ne laisser pas de meriter les Titres de *Bon* & d'*Illustre*.

Je me souviens qu'en l'année 1670, lorsque je demanday au Sieur *Grypenhielm* quelle esperance il avoit du jeune Roy, il me répondit, que ceux qui s'imaginoient qu'il n'avoit guere d'esprit, se trompoient extrémement. On dit que ce Précepteur avoit appris au Roy principalement deux choses; à dissimuler ses sentimens, & à demeurer ferme dans ses resolutions, maximes dont la premiere dégénere en quelque chose de fort mauvais, à moins qu'on n'en use sobrement, & l'autre peut estre tres nuisible si l'on ne s'est pas bien asseuré auparavant, d'avoir bien examiné, compris & digeré le sentiment dans lequel on entre. Quant aux Doctrines de Morale. *Grypenhielm* se contenta de luy enseigner à prier Dieu deux fois le jour, & à aimer & honnorer sa Mere; ce qui est sans doute digne de loüange; mais il s'en faut bien que tous les devoirs d'un Prince, par rapport à Dieu, ne soient renfermez dans ces préceptes.

Tout cela bien consideré, l'on ne sçau-

sçauroit disconvenir, que ce Precepteur n'ait beaucoup manqué à son devoir; car s'il est vray, que quelque soin qu'il prist, il ne pust rien avancer auprés de son Eleve, il devoit s'en disculper par écrit devant le Senat, & luy faire connoitre que ce n'estoit pas par sa faute qu'il ne reüssissoit pas.

On s'estonnoit d'un autre costé qu'on eust donné au Roy pour Gouverneur *Christiern Horn* qui dans le fonds n'estoit point méchant, mais qui n'avoit aucune qualité qui le distinguast, ni aucun des Talens necessaires pour cet Employ, si l'on en excepte celuy de bien boire, en quoy il excelloit, qualité qui à mon avis, n'a guere de rapport à cette Charge. La seule raison pour l'en honnorer, préferablement à d'autres, fut l'affection que la Reine avoit pour luy dans ce temps là. Quoique *Magnus de la Gardie* en fust bien instruit, il ne laissa pas d'estre d'avis, lorsqu'on délibera dans le Senat, quel Gouverneur on donneroit au Roy, qu'il faloit s'en rapporter au choix de la Reine, comme y avant le plus d'interest; mais quand elle eut nommé *Horn*, le Senat

en fut également ſurpris & indigné.

Enfin, pour prouver que les Tuteurs s'eſtoient mal aquitez de leur Charge, à l'égard de l'Education du Roy, l'on diſoit qu'ils avoient ſuggeré à ſon Précepteur qu'il luy devoit ſuffire de le former à la Pieté, c'eſt à dire à prier Dieu à genoux, à aſſiſter aux Prédications, à apprendre le Catechiſme, & à lire quelques Chapitres de la ſainte Ecriture : pour d'autres choſes, ils prétendoient qu'il eſtoit peu important qu'il les appriſt. Cependant il eſt ſeur qu'un homme ignorant,& qui n'a qu'une Piété aveugle, peut eſtre aiſément ſéduit, & tourné du coſté qu'on veut.

Il ne ſera pas hors de propos de rapporter ici, que *Claude Jok* & *Mathieu Biornclo* ayant eſté deputez par le Senat, pour s'informer des progrez que le Roy faiſoit dans ſes Etudes, lorſque deux heures aprés ils furent de retour dans l'Aſſemblée,ils firent des Eloges magnifiques du ſuccez qu'avoit ſon Education, & en feliciterent la Reine avec de grandes démonſtrations de joye, à quoy cette Princeſſe témoigna eſtre fort ſenſible. Mais l'aſſemblée ſeparée, *Biorn-*

clo

clo dit à l'oreille au Secretaire d'Estat *Henry Hoghusen*, que c'estoit une chose lamentable que de voir combien peu le Roy avoit appris, & qu'il ne comprennoit pas comment *Grypenhielm* pourroit s'excuser. Je demandois un jour à un certain Senateur pourquoy il avoit gardé le silence dans une Affaire si serieuse, à quoy il me répondit, que le Senat n'estoit nullement coupable en cela; que l'Education du Roy avoit esté confiée aux cinq Premiers Officiers de la Couronne comme à ses Tuteurs, & que si quelques Senateurs avoient voulu dire leur sentiment sur ce qui regardoit cette Education, ils avoient esté vivement relancez, comme des gens qui se mesloient de ce qui ne les regardoit pas. Cependant, quelques uns du Senat, & entre autres *Steno Bielke*, *Claude Rolamb* & *Canut Kurck*, firent une Protestation par écrit contre la négligence de ceux qui estoient chargez de l'Education du Roy; mais avant qu'ils l'eussent présentée, quelques uns d'entre eux furent envoyez hors de la Ville pour d'autres affaires, & ensuite on n'y pensa plus.

Bien des gens rejettoient la plus gran-

de partie de la faute sur la Reine qui croyoit s'estre bien aquitée de son devoir à l'égard de son Fils, en pourvoyant à son manger, & à ses habits; car le soin qu'on prend des Enfans de ce Rang là, ne sçauroit reüssir, si le Pere, ou la Mere ne partagent en quelque sorte cette peine avec ceux qui en sont chargez. La raison est qu'on se trouve quelque fois obligé de les reprendre avec quelque sévérité, & mesme de les chastier; or un Sujet n'a ni l'autorité, ni la hardiesse d'entreprendre pareille chose contre son Souverain qui pourroit s'en ressentir un jour, soit de son propre mouvement, & par un esprit de vengeance, soit par les suggestions des Flatteurs & de ceux que la Haine ou l'Ambition poussent à rendre de mauvais offices aux autres.

Quelques uns pour excuser la Reine, disoient, qu'il ne faloit pas s'étonner qu'estant femme & jeune, elle ignorast de quelle maniere le Roy devoit estre élevé; qu'elle avoit laissé ce soin à ceux que cela regardoit particulierement; qu'il luy suffisoit que son Fils Unique vécust, & se portast bien, pour pouvoir

voir un jour tenir le Sceptre entre les mains ; que l'amour maternel ne luy permettoit pas de le regarder d'un œil févére ; mais *Magnus de la Gardie* rejettoit tout fur elle. Il ajoutoit, qu'ayant un jour parlé fortement en préfence de la Reine contre la nonchalance dont on ufoit dans une Affaire fi importante, elle avoit efté huit jours à luy faire la mine, & qu'elle difoit, *que fes Fréres n'avoient rien appris, & ne laiffoient pas d'eftre de bons Princes.*

Mais fans examiner qui eft coupable de cette faute à quoy peut étre tous ont part , il eft toujours certain qu'on ne cultiva pas comme il faloit le bon naturel de ce Prince, & qu'on ne luy enfeigna pas ce qu'il devoit fçavoir pour pouvoir gouverner un fi grand Peuple. Il eftoit fi mal élevé, qu'il eftoit incapable de s'entretenir avec les Etrangers des chofes qui font le fujet des converfations ordinaires. Quoique dans ce temps là, auffi bien qu'à l'heure qu'il eft, il fuft neceffaire pour toutes les Cours de fçavoir le François ; il ne l'avoit point appris ; ainfi il ne pouvoit avoir aucun commerce avec les Ambaf-

fadeurs qui ne parloient point Allemand. On luy avoit bien donné pour Maitre de langue françois un certain *Gerner* Voigtlandois de nation; mais outre que ce choix estoit tout à fait absurde, car cet homme estoit le joüet de la Cour, on ne luy permit pas mesme d'aprocher le Roy, pour faire sa Charge.

L'effet de tout cecy fut, que comme le Roy avoit de l'aversion pour les Etudes, qu'il ne cherchoit que ses plaisirs, & n'aimoit que les exercices du corps les plus violens, on voyoit auprez de luy, non seulement des jeunes gens mal morigenez qu'on auroit deu chasser de sa présence, mais aussi bien des personnes agées qui s'accommodoient à son humeur pour gagner ses bonnes graces: de ce nombre estoient *Martin Reuterkrantz* qui luy apprennoit à monter à cheval, *Woldemar Wrangel*, *Jean Moerner*, les Freres *Adam*, *Jean* & *Axel Wachmeister*, & plusieurs autres de cette sorte. Ces gens là taschoient de luy inspirer de la haine contre les Senateurs, & de les luy rendre suspects, en les accusant de s'attribuer trop d'autorité, & d'empiéter sur les Droits de

la

la Royauté. Ces insinuations ne manquerent pas de faire leur effet: le Roy conçut bien tost de l'aversion contre les Senateurs, & il ne pouvoit souffrir qu'avec peine qu'on les appellast *Grands*, & que quelquefois ils se donnassent eux mesmes ce Titre. Il se plaignoit outre cela, qu'ils le regardoient avec fierté, & comme avec mépris, & le traittoient d'enfant, mesme en sa présence, ou de *Gosse*, nom qu'on donne en Suede aux Enfans du commun Peuple. Ces mesmes donneurs d'avis luy souffloient sur tout à l'oreille, que les Senateurs administroient mal les Déniers publics, & qu'ils les convertissoient à leur usage. Pour le prouver, ils affectoient de faire remarquer au Roy, lorsqu'ils estoient avec luy à la Campagne, les magnifiques Maisons de ces Grands; ajoutant que tout Roy qu'il estoit, il n'en avoit pas de si belles.

On pourroit demander par quelle raison ces gens là estoient si animez contre le Senat: voicy ce que j'en sçay. *Rosencrantz* portoit envie à l'Ancienne Noblesse, comme font ordinairement ceux qui d'une basse condition s'élevent

vent à une grande fortune. *Woldemar Wrangel* estoit un esprit mal tourné dont le souverain plaisir estoit de faire du mal, d'exciter des querelles, & d'insulter aux gens. Les *Wachmeister* superbes, audacieux & pleins de malice croyoient que les Tuteurs ne faisoient pas d'eux tout le cas qu'ils devoient, & s'imaginoient que le moyen le plus seur pour eux de s'élever, estoit d'abbaisser ceux qui leur estoient superieurs en rang & en mérite.

Mais outre ces attaques du dehors, le Senat & la Noblesse contribuérent beaucoup de leur costé par la dissention qui regnoit entre eux, à s'attirer le rude chastiment qu'ils reçurent, & dont je parleray dans la suite; car ces deux Corps s'entredéchirant par des médisances & des injures atroces, leur autorité diminua considerablement, & ils fournirent des armes à leurs ennemis qui ne manquerent pas de s'en prévaloir pour les détruire l'un & l'autre.

Cette animosité estoit quelque chose de bien different, de ce qu'on avoit veu pendant la Minorité de *Christine* où tout se faisoit avec une union surpre-

nante,

nante, si l'on excepte quelque jalousie secrete entre certaines personnes, ce qui est presque inévitable dans toutes les Sociétez. Le desordre venoit principalement de deux causes. La premiere estoit que les Tuteurs vouloient exercer leur Tutele avec la mesme autorité que du temps de *Christine*, à quoy le reste des Senateurs s'opposoient, prétendant qu'ils devoient avoir part à tout ce qui regardoit le Gouvernement, en sorte que les Tuteurs n'avoient pas le Droit de faire le moindre Officier sans le commandement du Senat. La seconde venoit des Comtes qui s'attribuoient une prééminence en vertu de laquelle ils vouloient trop s'élever au-dessus des autres, ce qui fit que ceux-cy ne pouvant supporter leur arrogance, conçurent une haine mortelle contre eux.

Il est vray qu'anciennement l'Autorité des Comtes a esté fort grande en Suede, & presque semblable à celle des *Viceroys* qui exigeoient les subsides des Provinces. Mais ce Titre ayant esté renouvellé du temps d'Eric XIV. ces Comtes ne jouïrent d'aucun Privilége au-dessus des autres Nobles, que d'avoir

voir la premiere Place dans la Chambre qu'on appelle *des Chevaliers:* il est vray que quelques uns d'eux, mais en fort petit nombre, eurent un certain degré de Jurisdiction dans leur Comté. Cependant ce Titre rendoit extrémement fiers tous ceux qui le possedoient ils regardoient les autres comme des gens fort audessous d'eux, & les traittoient avec mépris: ainsi ils crurent avoir fait une grande grace au Thrésorier *Gustave Bonde* qui n'estoit que Baron, de l'avoir reçu au nombre des cinq premiers Officiers. Ce fut par le principe de cette fierté que le jeune *Duglas* eut l'insolence de faire appeller en duël *Simon Helmfeld* General d'Armée, & Gouverneur *d'Ingrie* qui l'avoit précedé dans un Convoy funebre; mais il fut relancé comme il faut; car *Helmfeld* dit à ceux qui luy portoient le Cartel, *qu'ils devoient obliger cet Enfant à demeurer en repos; que pour luy, il s'estoit si souvent battu contre les Ennemis de l'Estat, que ses mains pleines de durillons n'avoient plus de démangeaison.* Les Filles des Comtes vouloient estre traittées de *Demoiselles*; au lieu que celles des Barons se devoient

voient contenter du nom de *Vierges.*

Ces Prétenſions n'eſtoient pas pourtant ſans quelque fondement, & il y avoit pluſieurs Comtes qui eſtoient dans une beaucoup plus grande diſtinction que les autres. La Famille des *Brahe*, par exemple, a eſté de tout temps une des premieres du Royaume, & eſtoit alliée à celle de Guſtave. *Pierre Brahe* le plus ancien Comte de Suede tenoit la premiere place dans la Maiſon des Nobles, exerçoit la premiere Charge de l'Eſtat, & paſſoit pour le plus riche du Royaume. *Charles Guſtave Wrangel* Conneſtable fit ſonner bien haut la Reputation qu'il avoit aquiſe dans la guerre, & l'autorité que luy donnoit le Commandement de ſoixante mille hommes; juſques là qu'il n'avoit pas voulu céder à quelques Princes d'Allemagne. D'ailleurs, il eſtoit extrémement riche, & vivoit avec beaucoup d'éclat. *Guſtave Otto Steenbock* eſtoit d'une modeſtie ſinguliere à laquelle donnoit un grand relief la gloire de ſes fameux Exploits. Il avoit épouſé *Chriſtine de la Gardie* qui luy avoit apporté de grandes Richeſſes. *Magnus Gabriel de la Gardie* avoit

en

en partage tout ce qui peut rendre un homme considerable dans le monde; des Ayeux Illustres, de grands Biens, d'excellentes Qualitez, tant pour le Corps, que pour l'Esprit, & une Femme qui estoit de la Maison Royalle. Il n'y avoit rien de si magnifique que sa Table & son Train: aussi estoit il si orgueilleux qu'il ne daigna jamais aller voir ses propres Fréres chez eux. Pour les autres Comtes, ceux de la Maison de *Lewenhaupt* se glorifioient principalement de leur Parenté avec la Famille de *Gustave*; les *Oxenstiern* du mérite du Chancelier *Axel* à qui la Suede est redevable d'une grande partie de sa gloire. Les autres s'estoient signalez dans la guerre, y avoient exercé les premiers Employs, & aquis beaucoup de reputation & de richesses: tels estoient *Gustave Horn*, *Laurent Kagge*, *Tot*, *Baner*, *Torstenson Konigsmark*, *Wittenberg*, *Duglas*, *Lillie*.

Mais la haine qu'on avoit pour les Comtes, & l'envie qu'on leur portoit tomba principalement sur *Magnus de la Gardie* dont la Famille estoit regardée de travers par les Anciens Gentilshommes; parce qu'ayant esté transportée depuis

peu

peu de France en Suede, elle estoit parvenuë à un tel degré de fortune, que ceux qui ne sçauroient voir sans jalousie le bonheur des Etrangers, estoient également éblouïs & choquez de l'éclat des Richesses, de l'Autorité & des rares Qualitez de ce Comte. Comme sa Charge de Chancelier l'autorisoit à prendre connoissance de plusieurs affaires du Gouvernement, en particulier de tout ce qui se traittoit avec les Etrangers, qu'il estoit d'une merveilleuse présence d'esprit, & tres éloquent, il luy estoit aisé de refuter ceux qui s'opposoient à ses sentimens ; ce qui faisoit naistre à plusieurs la pensée qu'il vouloit s'attribuer tout le gouvernement, & s'élever infiniment audessus des autres Senateurs. Pour prévenir ce coup, quelques uns d'entre eux, resolurent de s'unir ensemble, pour le contrecarrer. Ce complot éclata lorsqu'il fut question de deliberer sur une Alliance projettée avec les François. Le Comte *de la Gardie* qui en avoit fait dresser les Articles dans la Chancelerie, les fit lire dans le Senat, se tenant asseuré que tous les Senateurs y donneroient leur consentement ; mais
Sten

Sten Bielke, *Canut Kurk*, *Claude Rolamb*, *Mathieu Biornclo* & *Jean Gyldenſtiern* s'oppoſerent à ce Traitté, voulant eſtre plus amplement informez des Raiſons qu'on prétendoit avoir de faire cette Alliance. Le Comte leur dit làdeſſus quelques paroles d'aigreur; ils luy répondirent ſur le meſme ton. *Jean Gyldenſtiern* entre autres, témoigna beaucoup d'emportement dans cette rencontre, y eſtant pouſſé par diverſes Paſſions; le deſir de s'aquerir de l'Autorité, & l'averſion qu'il avoit depuis long temps conçuë pour les Comtes, laquelle avoit pris naiſſance par l'occaſion que voicy.

Hedwig Steenbock fille du Comte de ce Nom ayant eſté reçeuë parmy les Filles d'honneur de la Reine, prétendit le rang devant *Ingebourg Gyldenſtiern* Sœur de *Jean*, plus agée qu'elle, & qui avoit déja eſté pluſieurs années à la Cour. Le differend vint à la connoiſſance des Tuteurs qui pour favoriſer celle qui appartenoit à une perſonne de leur Corps, obligerent la Reine à donner la préſéance à la *Steenbock*. La *Gyldenſtiern* quitta ſur le champ la Cour, ſelon le déſir de *Jean* & de *George* ſes Freres,

Freres, & le premier fit ferment, qu'il fe vengeroit de cette Injure fur tout l'Ordre des Comtes, ou qu'il mourroit à la peine.

A l'égard de *Biornclo*, ce qui le porta à fe joindre à cette Faction, & à l'aider de fes Confeils, quoiqu'il fuſt Client de la Maifon de *la Gardie*, & qu'il euſt eſté Précepteur du Comte; c'eſt que celuy-cy le regardoit comme fon Domeſtique, & le traittoit avec hauteur, comme un homme d'une baffe extraction, c'eſt à dire fils d'un Meunier. *Biornclo* qui eſtoit fort choqué de ces manieres depuis qu'il eſtoit devenu Senateur, profita de cette occafion pour fe venger du Comte.

Je n'ay pas découvert que les autres euffent eſté engagez à entrer dans le meſme fentiment par des raifons particulieres, & je croy qu'ils ne faifoient que fuivre, leurs lumieres, en veuë du bien public. Il craignoient que cette Alliance ne leur attiraſt des affaires, & ne les engageaſt fans neceſſité dans l'embarras d'une guerre qui feroit préjudiciable au Royaume, & croyoient qu'il valoit mieux fe tenir en repos, jufqu'à

jusqu'à ce qu'on vist quel train prendroient les Affaires de l'Europe, en disposant cependant les choses de telle sorte, qu'on pust prendre le parti le plus convenable. Au contraire, *La Gardie* disoit, que la Maison d'Autriche & la France estant en guerre, il ne seroit pas avantageux aux Suedois de demeurer coi, & que lorsqu'on seroit engagé, on trouveroit plus d'appuy du costé des *François* que de l'autre. En effet, les Princes de la Maison *d'Autriche* témoignoient peu d'inclination & de confiance à la Suede; mesme aprés que *Basserode* Envoyé de l'Empereur eut conclu un Traitté d'Alliance à Stokholm l'Empereur refusa de le ratifier, quelque mouvement qu'*Esaïe Puffendorf* Envoyé de Suede à *Vienne* se donnast pour cela: ce qui faisoit juger que la *Maison d'Autriche* estoit persuadée que ses Interets ne s'accordoient pas avec ceux de la Suede.

Cette mesme question fut aussi mise sur le tapis aprés que Charles XI. eut commencé à regner par luy mesme. Il s'agissoit de sçavoir si l'on devoit faire la guerre à l'Electeur de *Brandebourg*.

L'Al-

L'Alliance faite avec la France portoit, que si quelqu'un des Princes d'Allemagne se mesloit de la Guerre des Pays-Bas, & que par la voye de la douceur, & de la persuasion, on ne pust l'obliger à demeurer en repos, il seroit attaqué par les Armes de Suede. On disputoit donc si le Cas énoncé dans ce Traitté estoit arrivé. *Pierre Brahé*, *Benoit Horn*, *Gustave Baner* & plusieurs autres opinoient pour l'Affirmative. La Negative fut soutenuë par *Sten Bielke*, *Rolamb Kurk*, *Jean* & *George Gyldenstiem* & quelques autres; mais l'Avis des premiers prévalut par le nombre des suffrages, & parce que le Roy se rangea de leur costé. D'ailleurs, on avoit accepté deux cens mille Ecus que *Fenquieres* Ambassadeur de *France* avoit offert, & ainsi l'on ne pouvoit pas se dispenser d'executer le Traitté.

Si l'on examine les Raisons qui obligerent le Comte *de la Gardie* & ceux qui furent de mesme avis que luy à souhaitter l'Alliance avec la *France*, & à vouloir qu'on prist les Armes contre l'Electeur, on ne peut guere s'empecher de croire, qu'outre les considera-

F tions

tions qu'ils alleguerent, ils avoient une autre veuë secrette qui estoit d'embarrasser le Roy dans une longue guerre, afin qu'il ne pust se passer du conseil des anciens Senateurs, & qu'il n'eust pas assez de loisir pour examiner leur Administration. Comme ils connoissoient la fiere opiniatreté avec laquelle le Roy soutenoit le sentiment qu'il avoit une fois embrassé, ils jugeoient que voulant pousser cette Guerre avec vigueur, il se transporteroit vraysemblablement hors du Royaume; qu'alors le Gouvernement demeureroit entre leurs mains; qu'il pourroit mesme arriver quelque funeste accident qui l'empecheroit pour jamais de retourner en Suede, par où l'on pourroit enfin parvenir à l'Interregne si ardemment desiré depuis long temps.

Mais comme cette Guerre eut un succez malheureux, & que les Dettes dont la Couronne estoit chargée devinrent plus grandes, il y avoit beaucoup à craindre, qu'un terrible orage n'allast fondre sur le Senat & la Noblesse, ce qui auroit pu estre évité, si la Suede n'estoit entrée en Guerre, que dans

une

une abſoluë neceſſité.

Pendant que ces diviſions regnoient dans le Senat, le temps vint que le Roy devoit ſe charger du Gouvernement. Ce fut alors que les uns & les autres taſcherent à l'envy de gagner ſes Bonnes graces, & de noircir leurs ennemis. Chacune des deux Factions s'attribua le mérite de ſes Conſeils, & de ſes Actions, blaſmant toujours la conduite de ceux qui luy eſtoient oppoſez. Le Roy voyant qu'elles ſe condamnoient reciproquement, ne ſçavoit quelle des deux il devoit abſoudre, & quelle eſtoit la coupable. A la fin, las de leurs brouilleries, incité d'ailleurs par leurs ennemis communs, il n'eut plus d'eſtime pour aucun des deux Partis, & reſolut de ne faire aucune difference entre eux.

Dans ce temps là de Nouveaux Miniſtres commencerent à lever la teſte, & à s'attribuer, peu à peu, toute l'Autorité; car quoique le Senat ſubſiſtaſt encore, le Roy ne vouloit pas que toutes les Affaires y fuſſent rapportées, & en faiſoit reſoudre pluſieurs dans ſon Cabinet. Ceux qu'il nomma pour aſſi-

ster à ces Déliberations particulieres estoient *Grypenhielm* devenu Baron & Senateur, *François Joël Oernsted*, *Henry Hoghusen* & *Eric Lindeschild*. Le premier estoit comme le Directeur. Le second expédioit les Affaires d'Allemagne. Le troisiéme estoit chargé des Etrangeres, & le dernier de celles du Royaume.

Grypenhielm n'avoit ni assez d'esprit, ni l'assiduïté & la vigilance necessaires pour conserver long temps un Poste de cette importance; aussi fut il bien tost supplanté par *Lindenschild* qui n'avoit eu accez auprés du Roy que par son moyen, & par qui il avoit dessein de se faire soulager, lorsqu'il se verroit accablé d'affaires.

Oernsted avoit esté Secretaire d'Estat, & en cette qualité il avoit long temps manié les affaires d'Allemagne; de sorte qu'il s'en estoit aquis quelque connoissance. Il estoit bon Courtisan, & ne donnoit au Roy que des Conseils, qu'il sçavoit estre de son goust, n'osant luy representer ce qui pouvoit estre avantageux; du reste il se mettoit fort peu en peine des Affaires publiques, pour-

pourveu que les siennes fussent en bon estat. Par cette conduite, luy & le Medecin *Watrang* passoient pour les plus timides de tous les hommes.

Hoghusen écrivoit tout ce qu'on luy ordonnoit, sans y apporter aucune difficulté, & sans alleguer les raisons qu'on y pouvoit opposer. Il croyoit mieux employer le temps à bien boire.

Mais il faut tracer avec plus de soin le Portrait de *Lindenschild*, comme d'un des principaux Acteurs de la Piece qu'on joüa bien tost aprés. Il gagnoit avec peine sa vie à instruire des Enfans, lorsqu'il fut recommandé a *Gustave Carlson* fils naturel du Roy Charles Gustave, pour l'accompagner dans ses voyages où il eut une belle occasion de faire des progrez dans la sçience civile. Il ne manquoit pas d'érudition, & selon la portée de la plus-part des Suedois, il pouvoit tenir son rang parmi les Sçavans. Il avoit mesme quelque talent pour la Poësie. Quoiqu'il ne fust pas d'une science profonde, c'estoit assez qu'il eust embrassé un sentiment, quel qu'il fust, pour le soutenir par des raisons specieuses. Le Livre qu'il estimoit

le plus eſtoit l'*Argenis de Barclay* où il avoit puiſé ſa Politique, & qui en luy inſpirant de l'amour pour la Monarchie abſoluë, luy avoit appris les Regles qu'il faut ſuivre pour la maintenir. Il le ſçavoit par cœur, & en avoit traduit, ou fait traduire en Suedois quelques Chapitres où ſe trouve ce qui pouvoit ſervir à ſon deſſein, afin de les lire au Roy à qui il n'avoit pas manqué de les recommander fort ſoigneuſement. Du reſte, il avoit beaucoup de jugement, il concevoit promptement & écrivoit avec une grande facilité; infatigable, & toujours gay. Il s'accommodoit ſi adroitement aux inclinations du Roy, que perſonne n'avoit tant de pouvoir ſur ſon eſprit que luy. Il ne manquoit pas non plus d'habileté pour gagner l'affection des autres gens. Tout accablé qu'il eſtoit d'affaires, & de la foule de ceux qui s'adreſſoient à luy, il recevoit tout le monde honneſtement, & rendoit meſme aſſez volontiers ſervice; juſques là que pluſieurs ont obtenu des graces tres importantes par ſon interceſſion. Quoiqu'il acceptaſt quelquefois de grandes recompenſes de ceux à qui

il avoit esté favorable, il ne passoit pas pour interessé; car il ne recevoit pas des présens indifferemment de tous ceux qu'il avoit obligez, & d'ailleurs, ce qu'il amassoit d'un costé, il le répandoit de l'autre. Sa Table estoit somptueuse; mais son plus grand foible estoit de bastir des Maisons superbes, & de beaux Jardins; de sorte, qu'au lieu de grandes Richesses, il ne laissa aux siens, à sa mort, que le Titre de Comtes, & une Succession extrémement chargée de Dettes. Il avoit toujours passionément souhaitté de faire une grande fortune, & il y avoit long temps qu'il disoit dans ses Entretiens familiers, que les Anciennes Familles avoient assez tenu le premier Rang, qu'il estoit temps que lui & ses semblables taschassent de se tirer de leur bassesse, & de monter plus haut. Comme il ne pouvoit esperer d'en venir a bout qu'en ruinant l'Ancienne Noblesse, non seulement il temoigna une grande haine contre elle & le Senat, mais aussi il ne perdit point d'occasion, lorsque le Roy l'écoutoit favorablement, de luy inspirer une veritable aversion contre ces deux Corps,

& un desir violent de s'ériger en Monarque absolu, pour pouvoir disposer de toutes choses à sa fantaisie ; de sorte que tout bien consideré, l'Ancienne Noblesse a raison de regarder *Lindenschild* comme un des principaux Auteurs de sa ruïne.

Grypenhielm n'estant pas capable de soutenir le caractere de premier Ministre, *Magnus de la Gardie* qui se croyoit le plus en passe de remplir ce Poste dont il estoit tres proche par sa Charge de Chancelier, fit tout ce qu'il put pour l'occuper. Il avoit mesme les Qualitez necessaires pour se bien aquiter de cet Employ, s'il eust esté assidu & laborieux, & qu'il eust voulu se priver de ses plaisirs, en s'assujettissant a estre toujours auprés du Prince dont la jeunesse demandoit absolument que son premier Ministre ne le quittast point. Pour parvenir à son but, il rendit tout le Senat suspect, afin que le Roy ne dependist que de luy seul. Mais ses ennemis faisoient en mesme temps leurs efforts pour le détruire luy mesme, en publiant, que par ses mauvais conseils il avoit jetté le Roy dans l'embarras d'une fascheu-

se & malheureuse guerre. Cependant, dans la Diete qui fut tenuë à *Upsal* en 1675, on jetta des Billets dans la Chambre des Nobles où il estoit dit, que le Roy devoit estre sur ses gardes contre le Senat; puisque ce Corps déliberoit des choses contraires à sa seureté. *La Gardie* qui crut estre attaqué par cet Ecrit, s'emporta fort dans le Senat contre ceux qui en estoient les Auteurs, & qui osoient l'accuser de semblables choses; mais *Rolamb* & *Canut Kurk* se levant luy dirent, qu'il feroit bien mieux de nê pas tenir un tel langage, & que si on les obligeoit à déposer en consçience, on trouveroit que la chose estoit véritable. Comme *la Gardie* les menaçoit de leur intenter un procez sur cette accusation, ils se défendirent en disant, qu'ils n'estoient point ses Accusateurs, mais seulement témoins des choses qui estoient de leur connoissance; & ainsi cette affaire n'alla pas plus loin. Dans la suitte *Jean Gyldenstern* donna au Roy une impression tres desavantageuse de ces deux Senateurs, & les détruisit dans son esprit, en asseurant qu'ils avoient voulu ruïner le Comte par un parjure.

Il eſt pourtant vray que *la Gardie* avoit dit dans le Senat, qu'il faloit oſter ce jeune homme de leur Corps; & il avoit accoutumé de dire, *que les Roys de Suede eſtoient dans leur jeuneſſe comme des Lyonceaux, avec leſquels on pouvoit ſe joüer; mais que lorſqu'ils devenoient grands, les ongles leur croiſſoient, & qu'ils faiſoient des bleſſures dangereuſes.*

Les meſmes Senateurs & quelques autres qui croyoient que leur conduite pendant l'adminiſtration Tutelaire eſtoit ſans reproche, venoient de faire ordonner dans les Etats du Royaume, que les Commiſſaires nommez par l'Aſſemblée s'informeroient diligemment de la maniere dont les Revenus de la Couronne avoient eſté employez pendant la Minorité. Leur veuë en procurant cette Recherche, eſtoit de perdre *la Gardie*, & de s'aquerir en meſme temps beaucoup de crédit, quand on verifieroit qu'ils n'avoient point touché à ces Deniers, & qu'ils s'eſtoient au contraire oppoſez à ceux qui ne les vouloient pas ménager. Pluſieurs autres, ſur tout *Chriſtophle Gyldenſtiern* Colonel du Regiment des Gardes concouroient au meſ-

me

me dessein, & ne cessoient de souffler aux oreilles du Roy, qu'il paroissoit clairement, que ses Revenus avoient esté mal administrez pendant sa Minorité ; puisqu'on commencement de la Guerre on avoit manqué de tout : ainsi il ne fut pas difficile de faire chasser le Comte du gouvernement. Cela fut d'autant plus aisé que le Roy n'aimoit pas à voir autour de luy un homme de si grande autorité, & dont la gravité sembloit luy reprocher le dereglement de ses plaisirs & de ses déportemens qui estoient tels, qu'ils ne convenoient nullement à la Dignité Royalle.

La Gardie se voyant exclus de la Direction des Affaires, & sçachant que le Roy n'estimoit que les personnes propres à la guerre, voulut encore devenir Soldat, pour recouvrer son crédit, quoiqu'autrefois *Charles Gustave* eust esté mal satisfait de luy, & de la maniere dont il avoit fait la guerre dans la *Livonie.* Il entreprit donc de défendre la *Westrogothie*, & le Pays de *Bahus*, contre les *Danois*, & il fut assez heureux dans ses Expeditions en 1676 ; mais ayant esté battu l'année suivante à *Uddevalle*,

il déchut entiérement du reste d'estime que le Roy pouvoit avoir pour luy. Il auroit bien souhaitté alors de reprendre sa Charge de Chancelier, mais tous les efforts qu'il fit pour cela furent inutiles. Ainsi le Senat estoit quasi sans Teste, & sans Bouche; & les Ennemis mesme du Comte *de la Gardie* furent obligez d'avoüer, que le Senat estant privé de ce Chef n'avoit plus de moyen de soutenir son Autorité.

Dans ce temps là les Affaires publiques estoient expediées, pendant que le Roy estoit en Campagne, par les trois Secretaires que j'ay deja nommez, *Oernsted*, *Hoghusen* & *Lindeschild* auquel on joignit *Jean Reenschild* comme son Lieutenant.

Il est aisé de comprendre que cette forme de gouvernement ne pouvoit qu'estre infiniment desagréable aux Senateurs qui avoient d'ailleurs la mortification de se voir blasmez & repris aigrement par le Roy, dés qu'ils osoient desapprouver ses desseins, ou luy representer quelque chose qui ne fust pas de son gout. Chacun d'eux sentoit le mal, & en gemissoit; mais pas un ne

ne sçavoit comment y remedier ; jusqu'à ce que *Jean Gyldenstiern* s'offrit à aller trouver le Roy, pour travailler à détruire ce *Conseil de Senateurs*, (c'est ainsi qu'on l'apeloit) & persuader à ce Prince de casser en mesme temps le *Conseil* du *Cabinet*, pour ne consulter que le Senat. De leur costé *Oernsted* & *Hoghusen* mettoient tout en usage, pour empescher que *Lindenschild* ne se rendist maistre de toutes les Affaires; ce qui faisoit beaucoup de plaisir aux Senateurs qui ne s'appercevoient pas que ces gens là n'agissoient que pour leur interest particulier.

Mais *Gyldenstiern* avoit des veuës bien plus vastes & d'une toute autre consequence. Il supposoit que le Roy n'estoit pas capable de regner, & ne le seroit jamais; d'où cet esprit ambitieux, turbulent & malin concluoit, qu'il faloit tascher de rendre son Regne aussi court qu'il seroit possible ; & il se proposoit de luy donner les conseils les plus propres à en précipiter la fin. Or comme aprés la mort de *Charles* XI. il n'auroit resté personne qui eust Droit à la Couronne, il esperoit de pouvoir por-

ter les Estats à ne plus choisir de Roy, & se contenter d'estre gouvernez par le Senat. Il voyoit bien qu'il n'avoit pas besoin de beaucoup de Rhetorique pour faire accepter cette Proposition à la Noblesse; mais il faloit la faire gouster aussi aux Bourgeois & aux Paysans, & il avoit préparé les raisonnemens par où il pretendoit les y amener, en leur faisant concevoir les esperances qui pouvoient les flatter le plus agréablement. Il leur auroit exaggeré les dépenses prodigieuses, & l'éfusion de sang qu'il en avoit cousté pour satisfaire l'Ambition des Roys, à quoy il auroit ajousté, qu'on seroit à couvert de ces deux grands maux, aussi bien que de la dure domination d'un Monarque, en mettant le Royaume sous le seul gouvernement d'un Corps aussi illustre que le Senat qui avoit les mains liées par les Loix, & qui n'auroit d'autre soin que de procurer le Bien public: qu'on employoit tous les ans des sommes tres considerables pour conserver les Provinces que la Suede possedoit en Allemagne, sans qu'il luy en revint d'autre utilité, que d'exciter la Jalousie des Voisins, & de se voir engagée

gagée dans plusieurs Affaires fascheuses; qu'ainsi le plus court, & le plus avantageux, estoit d'abandonner ces Pays là, pour se délivrer de ce pesant fardeau, & d'unir la *Norvege* à la Suede, ce qui seroit aisé, veu la conformité de langage & de mœurs, outre que les *Norvegiens* estoient depuis long temps fort las de la Domination *Danoise*; qu'alors ces deux Nations unies composeroient, pour ainsi dire, un Monde separé dans le Nord, où l'on vivroit heureux & content de ses propres Biens, sans se mettre en peine de ce qui se passeroit dans le reste de l'Univers; qu'il ne faloit pas craindre qu'aucun Prince Etranger s'avisast de les venir attaquer, parce qu'ils pourroient facilement mettre en Mer une puissante Flotte qui leur feroit porter du respect, & qu'on verroit bien, qu'il n'y auroit à gagner avec eux que des coups: enfin, qu'il ne s'agiroit plus d'imposer de nouveaux Tributs, pour fournir aux dépenses ambitieuses & inutiles d'un Prince, & qu'au contraire, le Négoce devenant de jour en jour plus florissant leur apporteroit des Richesses immenses.

Pour

Pour faciliter l'execution de ce Projet, il tascha d'y attirer quelques Senateurs, entre autres *Canut Kurk*, & *Claude-Rolamb* ; mais ceux-cy qui connoissoient son esprit trompeur & malicieux, se défiérent de luy, & ne voulurent point y entendre. Alors craignant que comme il s'estoit ouvert à eux, ils ne revelassent sa manœuvre, s'ils pouvoient approcher le Roy, il s'attacha à les luy rendre suspects, & il y reüssit, parce que ce Prince n'avoit aucune connoissance de cette Intrigue.

Lorsqu'il fut arrivé auprés du Roy, son premier soin fut de tromper *Lindenschild*, & de luy persuader qu'il estoit son plus fidelle amy ; en quoy il suivoit son inclination naturelle ; car son grand art estoit de faire mille caresses à ceux qu'il haïssoit le plus, & d'ajouter des sermens horribles aux paroles obligeantes qu'il leur disoit, pour leur faire accroire qu'il parloit sincérement ; ce qui faisoit dire à *Feuquieres* Ambassadeur de France, *que Jean Gyldenstiern asseuroit toujours qu'il estoit honneste homme, mais qu'il ne le pouvoit prouver que par le témoignage du Diable.*

Par

Par ces manieres flatteuſes il gagna ſi bien l'amitié de *Lindenſchild* que celuy-cy s'employa de tout ſon cœur à le mettre bien dans l'eſprit du Roy, à quoy il eſtoit auſſi porté par un autre motif, c'eſt qu'il le regardoit comme un Ennemy mortel de *Magnus de la Gardie* qui eſtoit en butte à tous ceux que la Fortune avoit élevez depuis peu. De ſon coſté *Gyldenſtiern* ne s'oublia pas. Il trouva bien toſt le moyen d'occuper la premiere place dans la Bienvuillance du Roy qui eſtant jeune, ne ſe défioit point de luy, & ſe laiſſoit facilement gagner le cœur par un homme adroit & artificieux qui ne manquoit jamais d'approuver & de louer tout ce qui eſtoit au gré du Prince, & qui d'ailleurs paſſoit les jours & les nuits à travailler aux Affaires qui luy eſtoient commiſes. Mais ce qui contribuoit le plus à affermir ſon crédit, c'eſt qu'il déclamoit ordinairement avec beaucoup de vehemence contre le Senat.

Quand il eut ſoigneuſement étudié le Roy, & qu'il eut veu qu'il s'expoſoit à toute ſorte de dangers avec une extréme entrépidité, & preſque ſans aucun

aucun ménagement ; que d'autre costé ceux en qui il avoit quelque confiance luy persuadoient ce qu'ils vouloient ; il crut estre seur de son fait, & il ne douta point que ce Prince ne périst dans cette guerre, soit par sa propre impetuosité, soit par des suggestions étrangeres, à quoy il estoit bien resolu de contribuer de tout son pouvoir. En effet, si l'on considere avec un peu d'attention, la conduite que l'on tint dans la guerre qui se faisoit pour lors en *Scanie*, on avoüera que ce ne pouvoit pas estre sans dessein que tout y fut fait à contre temps, & d'une maniere à faire croire qu'on avoit pour but de n'y pas reüssir: on aura du moins de la peine à se persuader que des fautes aussi grossieres ayent esté commises par pure imprudence.

Pour mettre ce que je viens d'avancer dans un plus grand jour, je vay dire un mot des principaux Evenemens de cette Guerre. Les *Danois* ayant fait une invasion dans la *Scanie* en 1676, le Roy de Suede ramassa toutes ses forces pour faire teste aux Ennemis. Il fit luy mesme la Reveuë de ses Troupes à *Lingby* Villa-

Village de *Smalandie*, & l'on compta qu'il avoit quatorze mille hommes effectifs; un Détachement de quelque mille hommes, ſous la conduite de *Pontus de la Gardie* & d'*Ebbe Ulfeld*, prit le chemin de la *Blekinge*, marchant le long de la Mer. Les Maximes de la Guerre vouloient, que l'Armée agiſt de concert avec ce Détachement, afin que des deux coſtez on puſt faire en meſme temps une irruption dans la *Scanie*, & ſurprendre l'Ennemy qui ſe ſeroit trouvé entre deux feux; mais on negligea cette précaution; le Corps ſeparé n'arriva en *Scanie* qu'aprés la Bataille donnée a *Lund*, & ne fit autre choſe que ſe ruïner par une ſi longue marche. De plus, tous ceux qui ſçavent le métier de la Guerre demeurent d'accord, que ſi l'on veut attaquer les Ennemis diſperſez en divers endroits, on doit marcher contre eux avec rapidité & ſans bruit, & prendre poſte au milieu d'eux, afin qu'ils ne puiſſent ſe joindre; mais bien loin d'en uſer ainſi *Jean Gyldenſtiern* qui dirigeoit toute l'Expedition, fit publier ſur les Chaires de toute la *Smalandie*, & des Frontieres de *Scanie*, un ordre

ordre à tous les Payſans de fournir des proviſions & du fourrage pour l'Armée : & quoique pour ſe joüer des *Danois*, il fiſt revoquer cet ordre le Dimanche ſuivant, ceux-cy en eurent pourtant aſſez de connoiſſance pour ſe tenir ſur leurs gardes, & s'empeſcher d'eſtre attaquez à l'improviſte. Une autre irregularité que les Regles de la guerre ne ſouffrent point eſtoit qu'il fit allumer pendant la nuit de grands feux a *Marcarith* prés des Frontieres de *Scanie*, comme ſi l'on avoit voulu donner un ſignal aux *Danois*, & les avertir de l'arrivée de l'Armée Suedoiſe.

Aprés avoir fait cette irruption dans la *Scanie*, il n'y avoit raiſonnablement point d'autre chemin à prendre que celuy de la gauche qui alloit à *Malmoe*, afin de ſeparer les Ennemis, & de les couper, en cas qu'ils vouluſſent ſe retirer à *Landscron*, comme auſſi pour les obliger à en venir aux mains pendant que les Suedois eſtoient frais : au lieu de cela, on tourna à droite vers *Helſingbourg*, ſous prétexte de profiter du butin qu'on eſperoit y trouver, & d'empeſcher que les Danois ne paſſaſſent l'*Oreſund*,

refund, quoiqu'ils euſſent communication avec la *Zeelande* par *Landscron*. Ce détour donna aux *Danois* le temps de ſe reconnoitre, de ramaſſer leur Armée, & de ſe mettre en eſtat de faire teſte aux Suedois. Il en arriva un autre inconvenient qui penſa ruïner toute l'Armée Suedoiſe; car elle fut obligée de camper à *Borſlef* lieu incommode & marécageux, où ni hommes ni chevaux ne pouvoient marcher ſans avoir de la bouë jusqu'au ventre, & où l'Armée fut dix jours manquant de pain, de ſel & de biere, de ſorte qu'on eſtoit obligé de ſe nourrir de chair à demi cruë, & de boire de tres méchante eau, ce qui cauſa un tres grand nombre de maladies dont pluſieurs moururent. De là on tranſporta le Camp à *Harringe* prés de la Riviere de *Kievelingen*, dans une Plaine toute nuë, où l'Armée s'arreſta un Mois entier, expoſée pendant ce temps là au froid & à la diſette, deux calamitez qui en enleverent une partie, & qui mirent le reſte hors d'état de pouvoir combattre; pendant que les *Danois* avoient en abondance de l'autre coſté de la Riviere tout ce qui leur eſtoit neceſſai-
re,

re, & toutes leurs commoditez.

Les Suedois se trouvant dans une situation si fascheuse estoient reduits à demeurer comme ils se trouvoient, & à perir sans avoir rien entrepris; ou à s'en retourner en Suede, ou à hazarder une Bataille. On délibera donc dans le Conseil de guerre quel de ces partis, il faloit choisir. Le premier estant contraire à la raison & au bon sens ne meritoit aucune attention. Le second fut unanimement approuvé par tous les Generaux qui ne trouvoient point qu'il fust à propos de donner Bataille. Ils se fondoient sur ce que *Malmoe* n'estoit pas encore fort pressé; & qu'avant qu'il le fust, l'Armée pourroit estre renforcée par des Recruës; que les Ennemis avoient la superiorité, & qu'en hazardant un Combat, on exposoit à de grands dangers & le Royaume & la vie du Roy.

Mais *Jean Gyldenstiern* n'estoit nullement de ce sentiment. Pour faire entrer le Roy dans le sien, il avoit fait en sorte que *Jean Wachmeister* fut appelé au Conseil, quoiqu'il servist sur la Flotte, & qu'il n'eust jamais eu de commandement

ment ſur Terre. Celuy-cy qui opinoit le dernier ſe mit à déclamer, & à faire ſonner bien haut le deshonneur que ce ſeroit pour les Suedois, ſi comme des laſches & des infames ils tournoient le dos à leurs Ennemis, & n'oſoient pas une ſeule fois en venir aux mains avec eux. Il finit ſon diſcours d'une maniere qui fit fremir tous ceux qui l'entendirent, en diſant, *que quoique rien au monde ne luy fuſt ſi cher que la perſonne du Roy, il aimeroit mieux l'emporter mort dans ſa Tente, aprés qu'il auroit vaillamment combattu, que de le voir s'en retourner en Suede de cette maniere.*

Son avis fut appuyé de *Gyldenſtiern* qui pour avoir pluſieurs voix qui le ſecondaſſent fit entrer dans l'Aſſemblée tous les Colonels. Ceux-cy, de peur de paroitre timides approuverent ce conſeil chaud & dangereux, ſcachant bien qu'ils ne ſeroient pas reſponſables du mauvais ſuccez dont il pourroit eſtre ſuivi : outre qu'ils aimoient mieux expoſer leur vie, qu'endurer plus long temps les miſeres d'un campement ſi incommode. Rour le Roy, jeune, plein de feu, & intrepide comme il eſtoit, il

il n'eut garde de ſuivre un autre ſentiment, d'autant plus que le ſuccez du Combat d'*Halmſtad* l'animoit à un ſecond, & qu'il avoit quelque honte d'avoir fui devant l'Ennemi, en ſe retirant de la *Scanie*.

La Bataille eſtant reſoluë, on bruſla quelques cabanes, dans le temps que l'Armée ſe mit en marche, ſur les dix heures du ſoir, comme ſi l'on euſt voulu avertir l'Ennemi qu'on alloit à luy. Cependant il ſemble que les *Danois* ne le remarquerent pas. On ſuivit le bord de la Riviere qu'on paſſa à une lieuë de là, dans un endroit où les glaces eſtoient fort épaiſſes. Si de ce pas on avoit marché droit aux *Danois* qui n'eſtoient pas loin, on auroit pu les attaquer en flanc, avant qu'ils euſſent eu le temps de ſe ranger en ordre de Bataille, & de faire front ; on les auroit ſans doute mis en deſordre, & l'on auroit empeché qu'ils ne ſe retiraſſent à *Landscron*; ainſi ils auroient eſté obligez de prendre la fuite vers les Foreſts de *Scanie*. Mais on ne voulut pas remporter la victoire à ſi bon marché, & pour ne pas manquer de difficultez, on prétexta des Levées ou

Chauſ-

Chauſſées dont les camps de la *Scanie* ſont environnez en ces Quartiers là, quoiqu'elles ſoient trop baſſes pour pouvoir beaucoup incommoder une Armée dans ſa marche, & qu'il y en euſt de ſemblables dans l'endroit où la Bataille ſe donna peu aprés. Ainſi l'Armée fut obligée de marcher pendant la nuit pour gagner *Lund*, ce qui eſtoit un chemin de plus d'un mille. Le deſſein, ou tout au moins les ſuittes de cette précaution admirable, furent en partie, que les Ennemis gagnerent autant de temps qu'il leur en faloit pour ſe mettre en bataille, & qu'ils eurent derriere eux un chemin ouvert pour ſe retirer à *Landscron*; qu'en échange l'Armée Suedoiſe fut contrainte de tourner le dos à *Malmoe*, & de laiſſer la Mer derriere elle; tellement que ſi la fortune luy avoit eſté contraire, la plus petite partie n'auroit pas pu regagner la Suede, ni échaper à l'Ennemi. On peut remarquer auſſi, que l'Aile gauche qui faiſoit l'Arriere garde, avoit marché ſi lentement, que dans le temps que l'Aile droite des Ennemis venoit à grands pas ſur elle, les Suedois n'avoient pas

pu ranger leurs Compagnies, & mettre une juste distance entre les Regimens, ce qui fut cause que cette Aile fut mise en desordre, & obligée de prendre la fuite, aprés avoir perdu beaucoup de monde; quoique *Jean Gyldenstiern* & ses intimes amis *Jean Wachmeister* & *Robert Lichton* s'y trouvassent. Cependant la mesme Aile si maltraittée, pour éviter d'estre entierement taillée en pieces, se rallia prés de *Lund*, & se défendit jusqu'a ce que le Roy, ayant défait & mis en déroute l'Aile gauche des Ennemis, alla attaquer leur droite, afin de remporter une pleine victoire. Pour *Jean Gyldenstiern*, au lieu de rallier les Troupes, aprés le premier desordre, & de les exhorter à recommencer le Combat, il s'enfuit avec précipitation du costé de *Malmoe*, & s'enferma dans cette Forteresse.

Quand on examine bien toutes ces circonstances, on s'aperçoit aisément, que des fautes de cette nature ne peuvent estre que l'effet d'un dessein formé de faire périr le Roy par la main de l'Ennemi, dans le Camp de *Lund*. Mais quoique la Providence divine eust détourné

tourné ce malheur, & que les embuſches qu'on avoit dreſſé à ce Prince n'ayent ſervi qu'a relever ſa gloire, *Gyldenſtiern* ne ceſſa pas de pourſuivre ſon deſſein qu'il cachoit ſi adroitement que le Roy n'en eut aucun ſoupçon. En effet, l'année ſuivante on voulut encore l'engager à hazarder un autre combat prés de *Landscron*, ſans qu'il y euſt aucune neceſſité, & qu'il ne puſt ſe donner que dans un lieu qui n'y eſtoit nullement propre; ſans compter qu'il n'y avoit pas lieu d'eſperer que la victoire, ſi le Roy l'avoit remportée, puſt luy procurer de grands avantages.

Quoique *Jean Gyldenſtiern* ſe flattaſt toujours que l'Epée des Ennemis, ou quelque ſemblable accident pourroient abbreger les jours du Roy; cependant, pour joüer au plus ſeur, il reſolut d'employer d'autres moyens propres à produire le meſme effet. Mais afin que *Lindenſchild* qui avoit beaucoup de pénétration, & qui mettoit toute ſon eſperance dans la vie du Roy de laquelle ſa fortune dépendoit uniquement, ne vint à découvrir ſon intention, & à le denoncer, il le fit diſgratier, en l'accu-

ſant d'avoir reçu de grands préſens pour obtenir du Roy des Lettres fort préjudiciables à luy & à l'Eſtat, à la faveur deſquelles il avoit, diſoit-il, prodigué deja la moitié du Royaume.

A la place de *Lindeſchild*, il mit *Jean Reenſchild* homme ſtupide, & qui ne ſembloit pas avoir le ſens commun, mais c'eſtoit juſtement ce qu'il ſouhaittoit, parce qu'il n'avoit aucun ſujet d'aprehender qu'un homme de ce caractere entreviſt quelque choſe de ſes artifices. A l'égard de tous les autres qui avoient accez auprés du Roy, il eſtoit dans une ſeureté entiere; car il n'y en avoit pas un qui euſt oſé dire un mot contre *Gyldenſtiern*, quand meſme ils auroient eu quelque vent de ſes entrepriſes criminelles : outre qu'il eſt bien dangereux de faire de tels rapports à un Prince qui n'a pas encore éprouvé juſqu'où peut aller la mechanceté des gens & la trame artificieuſe des conjurations ſecrettes dont il eſt d'ailleurs ſi difficile de convaincre les Auteurs.

Dans le deſſein qu'avoit *Gyldenſtiern*, il luy reſtoit une précaution à prendre; c'eſtoit d'empeſcher que le Throne ne

fuſt

fust affermi par un Mariage dont la fecondité pouvoit renverser tous ses projets. Pour cet effet il tascha de détourner le Roy du Mariage qu'il avoit arresté un peu avant la guerre, avec *Ulrique Eleonor* fille de *Frederic III.* Roy de *Dannemark*, & pour en venir à bout, il luy parla désavantageusement de la beauté de cette Princesse dont on faisoit voir à Stokholm un Portrait où elle avoit la mine peu revenante. Il se flattoit, que ce Mariage estant rompu, le Roy pourroit s'abandonner à une vie libertine, & que s'il s'avisoit de chercher des Amourettes, il auroit le sort d'*Eric XIV.* qui seroit de s'attirer un mépris général.

Dans cette esperance, il fit un Discours aux Estats Assemblez à *Halmstad* en 1678, pour leur persuader que le Roy estoit si irrité d'avoir esté maltraité par le Roy de *Dannemark*, qu'il en avoit conçu de l'aversion pour la Princesse sa future Epouse, & qu'il ne souhaittoit que de trouver une occasion favorable pour rompre cet engagement. Il accompagna cela d'Exemples tirez de l'Ancienne Histoire pour faire voir que les

les Mariages de leurs Roys avec des Princesses Danoises avoient toujours porté malheur à la Suede; & conclud en asseurant, que les Estats feroient une chose tres agréable au Roy en le priant de ne plus penser à la Princesse, & luy fournissant ainsi un prétexte de faire une démarche à laquelle il ne pourroit pas se porter de son propre mouvement, avec quelque bienséance. Comme les Suedois ont une extreme aversion pour tout ce qui leur vient du Dannemark, les Estats consentirent sans peine à ce que *Gyldenstiern* vouloit exiger d'eux, d'autant plus qu'ils croyoient obliger le Roy par là. Mais lorsqu'ils luy firent cette proposition, il leur fut aisé de remarquer qu'il écoutoit leur discours avec beaucoup de chagrin, tantost rougissant, tantost paslissant. En effet, il leur dit qu'il n'avoit nullement changé de sentiment, à l'égard du Mariage en question, & qu'il ne se laisseroit jamais persuader de faire une chose si mal-honneste.

D'un autre costé *Gyldenstiern* fit demander en secret pour le Roy, *Anne fille du Duc d'York*. *Ducros* Envoyé du

Duc

Duc d'Holstein en *Angleterre*, en fit la premiere ouverture, & aprés luy *Axel Wachmeister* qui y fut envoyé sous un autre prétexte. Mais les *Anglois* avoient trop de sens pour prêter l'oreille à une proposition qui dans cette circonstance estoit si absurde.

Comme on ne perdoit point de veuë le dessein d'engager insensiblement le Roy à s'addonner aux plaisirs illicites; un jour qu'il estoit a *Liungbygard* Maison appartenant à un Gentilhomme nommé *Cayet*, & qu'il se trouvoit seul dans la Chambre de la fille d'un Ministre, *Axel Wachmeister* fut assez hardi pour jetter cette fille sur le lit, & pousser le Roy vers elle, aprés quoy il sortit incontinent, & ferma la porte ; mais le Roy la r'ouvrit dans le moment, & témoigna d'un air sévére, que ces sortes de libertez ne luy plaisoient nullement.

Quand la Paix fut concluë, *Jean Gyldenstiern* voyant que le Mariage du Roy alloit s'accomplir, il eut recours à de nouveaux Stratagemes pour parvenir à son but, ou du moins, pour se mettre en état de n'avoir rien à craindre. Comme la future Reine n'ignoroit

roit pas l'injure atroce qu'il avoit voulu luy faire, il crut devoir prévenir son ressentiment, en se faisant donner la Commission de la conduire de *Coppenhague* à Stokholm, quoi qu'il ne parust guere propre à cet Employ, ayant la mine si farouche que son seul regard faisoit fuir les petits Enfans, & que d'autre costé la Suede ne manquast pas de sujets qui se seroient aquitez mieux que luy d'une Ambassade si honnorable. Il se conduisit si mal a *Coppenhague*, que *Gyldenlew* ayant un demeslé avec luy à table, l'appella en François *Cheval de Carrosse*. Dans un Festin que la Cour donna *Gyldenstiern* fit le Paysan & reüssit tres bien : chacun en rit beaucoup, & le Roy de Dannemark dit *qu'il n'estoit pas necessaire que Gyldenstiern se travestist ; que dans ses habits ordinaires, il auroit parfaitement joüé ce Rôle.*

Une précaution bien plus efficace qu'il prit avant que de partir pour cette Ambassade, fut qu'il insinua au Roy, qui n'avoit pas naturellement beaucoup de sensibilité pour les femmes, qu'il ne devoit pas se laisser toucher aux prieres & aux sollicitations que la Reine pourroit luy

luy faire ; qu'elle eſtoit uniquement deſtinée à luy donner des Enfans ; mais qu'il n'eſtoit nullement à propos qu'elle s'ingeraſt en aucune maniere de ce qui regarde le Royaume. Ces Leçons firent un tel effet ſur l'eſprit du Roy, qu'il témoigna beaucoup de froideur à la Reine, au commencement de ſon Mariage, & meſme la premiere nuit de ſes Noces, à peine paſſa-t-il trois heures avec elle ; car on le vit à quatre heures du matin ſe promener dans la Baſſecour du Chaſteau. Cette froideur dura aſſez long temps ; & ſi la Reine n'avoit eſté d'une prudence, & d'une modération extraordinaires, elle auroit eſſuyé bien du chagrin dans ſon Mariage. Tout cela intimida ſi fort cette Excellente Princeſſe, que quand elle auroit ſoupconné quelque choſe de ce qui ſe tramoit contre le Roy, elle auroit eſté fort embarraſſée à lui en faire confidence, lors meſme qu'elle eſtoit en particulier avec luy.

D'un autre coſté, *Gyldenſtiern* ne ceſſoit d'irriter le Roy contre le Senat, & d'aigrir celluy-cy contre le Roy qui luy écrivoit des Lettres pleines de duretez

& de censures. *Gyldenstiern* se trouvant en voyage environ ce temps là avec *Suen Rane* Gouverneur de *Halland*, qui luy demanda comment il croyoit pouvoir se reconcilier avec le Senat qu'il traittoit si mal, il repondit, *qu'il ne faloit qu'une nuit pour redevenir bons amis*. *Rane* le pressa de s'expliquer, & de luy dire comment il l'entendoit. *Gyldenstiern* voyant que ce mot luy estoit échapé, voulut y donner un sens forcé, en disant: *je veux interceder en faveur des Senateurs auprés du Roy, & ils seront d'abord appaisez*; car quand il voyoit qu'il avoit découvert sa pensée un peu plus qu'il ne faloit, il avoit coutume d'expliquer ce qu'il venoit de dire dans un sens tout different de celuy que ses paroles avoient naturellement, ou de faire entendre qu'il n'avoit fait que railler; & ainsi on ne sçavoit ou l'on en estoit.

Dans le mesme temps il sollicita *Otto Guillaume Koningsmark* de vouloir estre de son parti; mais comme *Koningsmark* ne se fioit guere à luy, il rompit bien tost ce discours. Le bruit couroit alors qu'il estoit si avant dans les bonnes graces du Roy, que ce Prince luy avoit promis.

promis avec serment, de ne prester jamais l'oreille à ceux qui luy feroient des rapports à son desavantage, & que *Gyldenstiern* s'estoit engagé reciproquement & de la mesme maniere, à n'abandonner jamais le Roy; mais je ne sçaurois dire si cela est vrai.

On parloit à la Cour d'un songe qu'avoit fait *Inguebourg* Sœur de *Gyldenstiern*, laquelle croyoit avoir un Esprit de prophetie. On disoit, qu'elle avoit veu en dormant le Roi & son frére assis à une mesme Table; que celui-ci avoit enfoncé un poignard dans le sein du Prince qui estoit tombé roide mort, & qu'aprés cela, *Gyldenstiern* s'estoit mis la Couronne sur la teste. Celle qui publia un pareil songe auroit sans doute deu estre recherchée & punie, s'il estoit vrai, comme quelques uns le croyent, que les songes fussent un retour des pensées qu'on a euës quand on est éveillé. Quoiqu'il en soit, il est certain que si quelqu'un avoit voulu commettre ce Parricide, il y auroit trouvé beaucoup de facilité; rien n'estant plus aisé que de surprendre le Roi qui n'estoit nullement sur ses gardes contre un pareil at-

tentat, & qui eſtoit bien éloigné de penſer qu'on fuſt capable d'une ſi horrible méchanceté, ce qui faiſoit, que dans une entiere confiance, il alloit par tout le Royaume peu, ou point accompagné.

Gyldenſtiern voyoit bien qu'il eſtoit extrémement haï de pluſieurs Grands, comme en effet il n'eſtoit guere aimable, & qu'il avoit juſte ſujet de craindre que s'il faiſoit tuer le Roi, on ne fiſt nul cas de lui, ou pluſtoſt qu'on ne lui fiſt ſouffrir le dernier ſupplice; la prévoyance vouloit dont qu'il ſe muniſt de bonne heure d'Autorité & de Puiſſance, autant qu'il lui ſeroit neceſſaire pour devenir maitre des Affaires, ou pour pouvoir faire teſte à ſes ennemis aprés la mort du Roi. Il ſe fit donc donner le Gouvernement de *Scanie*, de *Halland* & de *Blekinge*, avec un Pouvoir ſans bornes, en vertu duquel il n'eſtoit obligé de rendre compte de ſa conduite qu'au Roi ſeul. Son deſſein eſtoit de remplir ces Provinces de Gens de guerre, qu'il ſe ſeroit facilement aquis, pour en diſpoſer comme il auroit voulu. Il avoit en meſme temps reſolu de

de transporter dans la *Scanie* tous les Atteliers où l'on cuit le Nitre, & où l'on fait des Armes, de mesme que les Moulins à poudre, afin d'avoir l'Arsenal du Royaume en son pouvoir, & que les Provinces superieures de Suede fussent sans armes. Dans la mesme veuë il vint à bout de faire oster la Flotte de Stokholm où elle estoit sous les yeux du Roi, dans le Port du monde le plus asseuré, pour la mettre, ou plustost la cacher à *Lyckeby* qu'on a appellé depuis *Carlscron*, lieu miserable, obscur & incommode dont il procura le Gouvernement à *Jean Wachmeister* son cher Ami, afin d'estre Maitre de ce Poste.

De plus, comme il avoit persuadé au Roi, que sa seureté estoit fondée sur l'amitié du Roi de *Dannemark*, il se fit nommer Ambassadeur en cette Cour là, non que son intention fust de resider toujours à *Coppenhague*, mais pour pouvoir quitter la Suede quand il le jugeroit à propos, & traitter sans soupçon avec les *Danois*, dans l'esperance qu'il les porteroit sans peine à lui estre favorables, en leur offrant les Provinces que la Suede possedoit en Allemagne, &

dont il souhaittoit qu'elle se désist. Il s'estoit si bien rendu maitre de l'esprit du Roi, que quoiqu'éloigné de sa personne, il ne laissoit pas de retenir la Direction des Affaires publiques, ouvrant mesme en *Scanie* où il estoit, toutes les Lettres que le Roi écrivoit hors du Royaume, ou qu'il recevoit des Païs Etrangers, à quoi, avant que de les envoyer au Roi, il joignoit ce que ce Prince devoit resoudre ou répondre là dessus.

C'est par le mesme principe de son interest particulier, qu'il avoit inspiré au Roi une grande aversion pour les *François* qui avoient esté si long temps Amis & Alliez de la Suede. Il est vrai, que dans ces Alliances les *François* n'avoient cherché que leur propre interest, & qu'ils ont empesché que la Suede ne fist de trop grands progrez qui auroient pu la mettre en estat de n'avoir plus besoin d'eux, & de se soutenir par ses propres forces. On ne peut pas nier non plus, que la *France* n'ait laissé longtemps le Roi de Suede dans une grande extremité, pendant la derniere Guerre, lui faisant toujours esperer le secours

cours de sa Flotte, promesse qu'elle n'avoit pas dessein de tenir, & qu'enfin elle fit la Paix sans la participation du Roi de Suede, qui perdoit par là une partie de ses Estats d'Allemagne. Mais les *François* repondoient à cela; que les personnes équitables ne pouvoient pas trouver mauvais qu'un Prince reglast ses démarches sur les Interests de son Estat, & que la Suede estoit en droit d'en user de mesme à l'égard de la *France:* qu'on n'avoit pas pu prétendre qu'ils exposassent au hazard tout ce qu'ils avoient, parce que les Suedois joüoient de malheur dans cette guerre: qu'ils n'avoient pas pu envoyer leur Flotte dans la Mer Balthique sans la mettre en danger, parce que les *Danois* & les *Hollandois* lui en défendoient l'entrée, & que l'*Angleterre* leur estoit suspecte: enfin, que l'état ou ils se trouvoient alors ne leur avoit pas permis de continuer la guerre, & que les Suedois n'ayant pas voulu s'expliquer clairement en cette rencontre, on avoit esté obligé de prendre le parti le plus convenable; que neantmoins on n'avoit pas perdu de veuë les Interests de la Suede, & les pertes qu'elle

le faisoit; mais qu'on s'estoit reservé de les reparer d'une autre maniere. Quoiqu'il en soit, *Gyldenstiern* prit de là occasion de rompre l'attachement que le Roi avoit pour les *François*, attachement qui estoit fondé sur cette raison, que la *France* seule pouvoit lui donner un puissant secours, s'il se trouvoit dans quelque grande necessité. En revanche, il vouloit qu'il s'appuyast sur l'amitié des *Danois*, quoiqu'il n'y ait point de Nation qui par inclination, & par interest, soit si portée à souhaitter que les Affaires de Suede aillent mal.

Aprés tous ces préparatifs, il représenta au Roi la misere que c'estoit de dépendre d'autruy, & la honte qu'il y avoit à prendre l'Argent de la *France*; que par là le Roi estoit comme Client & mercenaire des *François* & par consequent exposé à leur insolence; que pour briser ces liens indignes qui l'attachoient à un Prince Etranger, il devoit employer tous les moyens dont il pourroit s'aviser, pour mettre ses Affaires en tel état, qu'il ne manquast jamais d'argent pour subvenir par lui mesme à toutes les necessitez de l'Estat, que pour y

par-

parvenir, il n'y avoit point d'autre expedient à prendre, que de Revoquer toutes les Aliénations des Biens de la Couronne, pour quelque cause qu'elles eussent esté faites, & de reprendre tous les Champs possedez par les Ecclesiastiques, qu'il disoit qui leur avoient esté donnez par les Rois; que par ce moyen il pourroit entretenir quinze mille hommes de Cavalerie; qu'on pourroit payer les Dettes dont la Couronne estoit accablée en faisant rendre compte à ceux qui avoient administré les Revenus publics, & qu'on n'avoit qu'à examiner ces Dettes avec un peu d'exactitude pour en retrancher la plus grande partie; que les Revenus du Roi seroient beaucoup plus considerables, si l'on ostoit aux Vaisseaux armez qui n'avoient pas esté d'une grande utilité dans la guerre, la franchise dont ils jouïssoient, qu'il en seroit de mesme si l'on augmentoit les Tributs & les autres Charges.

Le Roi écoutoit toutes ces Propositions avec d'autant plus d'attention, qu'il s'estoit veu dans une grande necessité pendant la guerre. Mais le veritable but de *Gyldenstiern* estoit, que le Roi offen-

sast

fast également le Senat & les autres Ordres de l'Estat, & qu'il perdist entiérement leur affection ; car il sçavoit bien qud le Roi n'estant pas d'une Maison originaire de Suede, estoit regardé de ses Sujets comme un Etranger, & il inferoit de là, qu'il ne seroit pas mal aisé de les porter à prendre le frein aux dents, & à faire quelque soulevement; & que s'ils s'estoient une fois défaits du Roi d'une maniere ou d'autre, ils seroient si las du Gouvernement Monarchique, qu'ils accepteroient avec plaisir le Changement qu'il avoit dessein de leur proposer.

Il estoit donc convenu avec le Roi, tant de la maniere dont il pouvoit venir à bout de ce qu'il lui avoit suggeré, que de ceux qu'il faloit employer pour l'execution de ces projets, & il avoit mis par écrit tout ce qui avoit esté arresté là dessus. Mais lorsqu'il se préparoit à partir de *Scanie*, pour se rendre a Stokholm où il prétendoit mettre la derniere main à cet Ouvrage dans l'Assemblée des Estats qui devoient se tenir alors, il fut saisi d'une fiévre chaude qui l'enleva. Sa mort donna beaucoup de joye

à

à ceux qui craignoient que ses Conseils n'eussent de mauvaises suites pour eux; mais que cette joye dura peu! La mort de *Gyldenstiern* n'empescha point qu'on ne suivist exactement le Plan qu'il avoit dressé pour rendre le Roi odieux, quoique ce dessein fust caché sous le prétexte specieux d'augmenter extrémement son Autorité, sa Puissance & ses Revenus. *Gyldenstiern* estoit si seur que le Roi ne se départiroit point des sentimens qu'il lui avoit inspirez, qu'estant dans son lit de mort, il dit, que quand mesme il viendroit à mourir, ce qu'il ne croyoit pourtant pas, la Suede ne laisseroit pas d'estre gouvernée, pendant quelques années, suivant ses Ordres. La nouvelle de sa mort toucha tellement le Roi, qu'il regretta sa perte comme celle d'un Ministre fidelle & habile à qui il doutoit de pouvoir trouver un semblable. *Axel Wachmeister* osa mesme dire au Roi, qu'il estoit bien juste que sa Majesté prist le deüil pour temoigner la douleur qu'elle ressentoit de cette perte; que pour lui il l'avoit fait, quoiqu'il ne fust pas Parent. Cependant, quelques années aprés, on enten-

entendit le Roi parler de cet homme d'une maniere qui ne lui estoit pas fort honnorable, & dans la Reünion generale des Biens de la Couronne, son frére ne fut pas traitté plus doucement que les autres. Je doute pourtant que le Roi ait jamais penetré ses desseins, puisqu'il a marché pendant plusieurs années dans le chemin qu'il lui avoit tracé.

Le Roi ne songea donc qu'à mettre à execution les Conseils de *Gyldenstiern* qu'il croyoit tres utiles. Pour cet effet, il convoqua les Estats à Stokholm en 1680; & afin que personne n'osast s'opposer à ce qu'il vouloit faire, il logea dans la Ville le Regiment des Gardes qui estoit de deux mille hommes, commandé par un Colonel *Livonien*, aussi bien que la plus-part des Capitaines qui se soucioient fort peu du sort que pouvoit avoir la Noblesse Suedoise. Ce Regiment estoit beaucoup mieux payé que tous les autres, car il l'estoit du Thresor Royal. On disoit, qu'une partie du Regiment d'*Uplande* qui est Cavalerie devoit venir à Stokholm, ce qui ne se fit pourtant pas; cependant il y a de l'apparence que ce Regiment auroit marché

marché de ce costé là, si dans les Estats quelques uns eussent fait mine de vouloir s'opposer aux desseins du Roi.

Pendant que les Estats furent assemblez, il y eut toujours 24 Mousquetaires postez devant le *Palais des Nobles*, dont il se faisoit des détachemens, aussi bien que des Gardes du Chasteau, qui alloient & venoient continuélement pour observer s'il n'y avoit point de mouvement, ou de tumulte dans la Ville. Outre cela, le Roy fit défense à *Magnus de la Gardie* Chancelier du Royaume de se trouver à l'Assemblée, afin que le Senat fust sans teste & sans langue, & de peur que par son Autorité, ou par son Eloquence il ne détournast le Roi de son dessein, ou qu'il n'empeschast les Estats de se soumettre aveuglément à tout ce qu'on exigeoit d'eux. Peut étre en effet, en feroit il venu à bout; car il y avoit bien des gens qui croyoient, qu'on pourroit trouver un temperament par lequel on subviendroit aux besoins du Roi, sans incommoder la Noblesse. Pour *Benoit Oxenstiern* à qui le Roi avoit confié la Direction de la Chancelerie, par rapport aux Affaires Etrangeres, il n'avoit

n'avoit ni le crédit, ni la hardiesse, ni la volonté de rien dire qui pust déplaire au Roi, & il bornoit son Ambition à se maintenir dans ses Bonnes graces, de quelque maniere que ce fust. Le Senateur *Claude Rolamb* estoit un de ceux qui en toutes les occasions parloient avec vigueur pour le maintien des Loix, ne manquant pas de courage pour dire avec liberté ce qu'il croyoit avantageux au Public : or comme il se trouve peu de gens qui osent faire les premiers pas dans un chemin glissant & dangereux, & qu'il ne faut aussi qu'un seul homme qui fasse des oppositions, sans se laisser intimider, pour étre suivi de bien d'autres, la Cour trouva à propos d'éloigner *Rolamb* de l'Assemblée, en luy donnant ordre d'aller expedier quelques affaires en *Pomeranie*. On le fit accompagner par *George Sperling* & *Henry Falkenberg* qui avoient beaucoup de crédit dans la Chambre des Nobles, de peur qu'ils n'apprissent aux autres à parler avec franchise. Par la mesme raison on ne permit pas à *Otto Guillaume Koningsmark* Gouverneur de *Pomeranie* d'assister aux Estats, quoiqu'il l'eust demandé au Roi.

Roi. On sçavoit bien qu'aucune consideration n'auroit esté capable de lui fermer la bouche, & qu'il n'auroit pas souffert que les seuls *Wachmeister* eussent primé dans l'Assemblée: aussi lui importoit il beaucoup de parler hardiment, puisqu'il s'agissoit de perdre 26000 Ecus de rente, si les Donations faites à sa Famille estoient revoquées.

Ces Précautions prises ; afin qu'on ne trouvast pas beaucoup d'obstacles de la part des Nobles dans ce qu'on alloit proposer, le Roi avoit nommé pour Orateur de la Chambre *Claude Flemming* homme malin, & que personne n'a jamais estimé. Il est vrai qu'il avoit esté honnoré du Titre de Conseiller, pendant quelques années, mais il n'en avoit jamais fait la fonction. Cependant, comme il voyoit que le Roi ne faisoit cas que des Soldats, il leva un Regiment la derniere année de la guerre; & l'année suivante, sans avoir le mérite de quelque Exploit, il fut cassé, le Roi se moquant souvent de lui, comme d'un Heros qui estoit plus propre à manier la plume qu'une Epée. C'estoit d'ailleurs un homme d'une humeur triste & chagri-

chagrine, fourbe & rusé autant qu'on peut l'estre. Ce qui le fit choisir pour cet Employ, c'est la haine mortelle qu'*Herman Flemming* son Pere lui avoit inspiré contre la Noblesse; haine qui estoit deja tres forte, mais qui fut beaucoup augmentée lorsqu'on lui osta la Charge de Thresorier. Dans l'esperance que son Fils pourroit un jour le venger, de l'affront que le Senat lui avoit fait, non seulement il lui avoit laissé des Memoires où estoient marquez en détail tous les Biens alienez, & de quelle maniere ceux qui avoient esté chargez de l'administration des Revenus de la Couronne en avoient abusé, mais il avoit aussi pris soin de l'instruire exactement, dans ses discours ordinaires, sur chacun de ces Articles. *Claude Flemming* qui avoit bien profité de toutes ces lumieres, fut ravi de se voir en état de pouvoir assouvir sa haine, & de travailler en mesme temps à sa fortune, en gagnant la Bienveuillance du Roi; de sorte qu'il executa avec joye tout ce qui lui fut ordonné, quoiqu'il en pust couster à la Noblesse.

Un autre artifice du Roi fut, qu'il hon-

honnora alors du Titre de Barons plusieurs Generaux & Colonels qui avoient servi pendant la derniere guerre, afin d'avoir la pluralité des suffrages dans la Premiere Chambre de la Noblesse. Il mit dans la seconde *Axel Wachmeister* qui n'avoit pas mesme Droit d'y assister; mais pour donner quelque couleur à cette innovation, le Roi dit, que cette Chambre estoit composée d'un petit nombre de Familles. La verité est que ce ne fut, qu'afin que cet homme, par ses cris & par ses menaces, fist perdre la tramontane à ceux qui estoient dans cette Chambre, comme *Jean* son frére faisoit dans la premiere. Ces deux illustres fréres qui avoient esté les principaux Partisans de *Gyldenstiern*, s'éforçoient de prouver au Roi leur attachement, pour conserver ses Bonnes graces, & n'estre pas chassez, aprés la mort de leur Protecteur. Leurs criailleries estoient telles, qu'à peine permettoient ils aux autres d'opiner à leur tour. Cela alla si loin, que *Jean Wachmeister* portoit un gros baston dont il menaçoit de tuer ceux qui oseroient lui contredire, & qu'un jour il se lança,

en pleine Aſſemblée ſur un Lieutenant-Colonel, & ſur un Capitaine qui avoient commencé à diſputer avec lui. Il eſt certain que la Nobleſſe montra bien peu de fermeté dans une Affaire dont il lui eſtoit ſi important d'empeſcher la reüſſite : puiſqu'elle ſouffrit patiemment que deux ou trois perſonnes lui inſultaſſent, ſans qu'aucun de leur Corps oſaſt parler avec liberté ; mais auſſi ne pouvoit on en uſer autrement ſans beaucoup de danger, dans un temps où l'on ne pouvoit ſe garentir contre la violence & l'oppreſſion : c'eſt ce qui parut dans l'Affaire d'*André Lillieboeck* qui ayant eſté dénoncé pour avoir parlé un peu trop librement, fut cenſuré de la bonne ſorte, obligé à demander pardon, & à tenir un autre Langage.

Pour engager la Troiſiéme Chambre des Nobles à ſe conformer aux volontez du Roi, on la flatta de l'eſpérance qu'on ratifieroit les Donations qui n'excedoient pas trois cens Eſcus de Revenu ; & comme la plus-part de celles qui avoient eſté faites aux Membres de cette Chambre, n'alloient pas juſqu'à cette ſomme, ils eſpererent pouvoir retenir ce qui leur

leur avoit eſté donné, & dans cette perſuaſion ils criérent à haute voix comme ceux qui n'avoient jamais rien reçu, qu'il faloit revoquer les Dons faits aux Comtes & aux Barons. Ce qui les animoit encore, c'eſt qu'on leur faiſoit accroire, que le Roi ne preſſoit ces Révocations, que par le déſir de pouvoir, à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs, recompenſer ceux qui lui rendroient de grands ſervices. Quelques uns de cette Chambre qui s'eſtoient aſſis en forme de Demi-lune, élevoient tour à tour leur voix, comme deux Chœurs de Muſique, pour approuver ce qu'on avoit propoſé; tintamarre par lequel ils étourdiſſoient tous les autres. Entre ceux qui ſe diſtinguerent de cette maniere, il y eut *Eduard Ehrenſteen* alors Chancelier de la Cour, & depuis Senateur, *André Lindenhielm* Conſeiller de la Chambre des Comptes, *Balthazar Gyldenhof* Conſeiller de Guerre, *Brynte Cronſchild* Intendant des Coutumes, *Eric Louvoſin* Secretaire de la Reviſion, le Colonel *Oernclo*, & ſur tout *Eric Lindenſchild* qui ayant outre cela porté les Payſans à demander cette Révocation, & dreſſé

le Memoire qu'ils préſenterent ſur ce ſujet, revint en faveur auprés du Roi, par ces ſervices, & recouvra ſon premier Poſte.

Mais afin qu'on ne puſt alléguer, que les cris de quelque peu de perſonnes ne ſçauroient eſtre pris pour le conſentement & l'approbation de toute l'Aſſemblée, on avoit fait reſoudre dans la Chambre des Nobles, qu'il n'eſtoit pas neceſſaire qu'on opinaſt par teſte ou par écrit, comme on avoit fait autrefois dans les affaires de grande importance. Pour introduire cette nouveauté avec quelque eſpece de fondement, on fit valoir, que deja du temps de Charles IX on n'avoit pas compté les voix dans la Chambre des Nobles. Quand cela fut ainſi reglé, il n'eſtoit pas difficile d'obtenir le conſentement de cette Chambre ſur toutes les propoſitions qu'on y feroit.

D'ailleurs, de peur que quelqu'un ne ſongeaſt à ſe vanger de ceux qui avoient favoriſé cette Révocation par leurs cris, & qu'ils ne fuſſent maltraittez ſous quelque autre prétexte, on publia un Edit du Roi portant, que

ceux

ceux qui s'émanciperoient à insulter quelqu'un, soit de paroles ou autrement, ou à l'appeller en düel, seroient condamnez à la prison qui seroit longue & rude; mais il n'estoit pas necessaire de prendre ces précautions ; les Suedois vivent assez paisiblement entre eux, & depuis long-temps il n'y a point eu dans le Royaume d'exemple de gens tuez en düel.

Aprés tous ces préparatifs on détruisit sans peine l'Autorité du Senat qui estoit aussi ancienne que la Monarchie. On en prit l'occasion de ce que *Canut Kurk* avoit dit, que le Senat estoit un Ordre du Royaume separé, & qui tenoit le milieu entre le Roi & les Estats ; qu'il estoit en droit d'avertir le Roi de son devoir, de ramener les autres Citoyens au leur, & à l'obeissance deuë à leur Souverain, & de regler les Differends qui pouvoient survenir entre le Roi & les Estats. Cette prétenduë Autorité ne s'accordant nullement avec la forme de Gouvernement qu'on avoit projettée, on demanda à quelques Deputez des Estats, si le Droit que le Senat s'attribuoit estoit conforme aux Loix

du Royaume ? Les Deputez, aprés avoir déliberé ſur cette Propoſition, déclarerent, qu'à la verité le Roi eſtoit obligé de gouverner ſes Sujets avec le conſeil du Senat; mais qu'on ne trouvoit point dans les Loix que le Senat fuſt un Ordre particulier, & qui duſt tenir le milieu entre le Roi & les Eſtats; que d'ailleurs, il faloit entendre ces ſortes de choſes, ſauf l'Autorité Royalle. Le Roi approuva & confirma cette Deciſion par un Edit où il déclara, qu'il vouloit laiſſer en ſon entier la Loy qui l'oblige de gouverner le Royaume avec le conſeil du Senat; mais que c'eſtoit à lui de juger quelles affaires il devoit lui communiquer. Ainſi le Senat doit ſe taire, & laiſſer faire le Roi, quand meſme il regleroit toutes choſes à ſa pure fantaiſie, & ſans lui en demander ſon Avis, pourveu qu'il diſe, qu'il ne lui a pas plu de lui communiquer telles ou telles Ordonnances & Reſolutions.

Depuis ce temps là, le Senat n'a eu connoiſſance d'aucunes Affaires, qu'autant que le Roi a bien voulu lui en faire part, & lorſqu'il l'a fait, ce n'a eſté

que

que par maniere d'aquit, & quand tout estoit déja resolu ; de sorte que ce Corps autrefois si illustre ne s'est guere occupé qu'à la Révision de quelque Procez, comme si ce n'estoit qu'une simple Cour de Justice. De plus, le Roi ordonna qu'à l'avenir les Senateurs ne se qualifieroient plus *Conseillers du Royaume*, mais simplement *Conseillers du Roi*; afin qu'on ne crust pas que le Royaume eust une Puissance differente de celle du Roi. Il est vrai que dans les anciennes loix les Senateurs sont indifferemment nommez *Conseillers du Roi*, & *Conseillers du Royaume*; mais rien n'estoit plus ridicule que d'entendre certains Prédicateurs qui se fondant sur ce changement, ne disoient plus dans les Prieres publiques, les *Estats du Royaume*, mais *les Estats du Roi.*

Pour éloigner insensiblement ceux que le Roi n'aimoit pas, *Claude Flemming* leur persuada qu'ils feroient une chose agréable au Roi & avantageuse pour eux-mesmes, s'ils lui demandoient la permission de se retirer. Ils présenterent donc des Requêtes pour obtenir leur démission, sous le prétexte de leur age avancé. Le Roi les prit au mot,

& donna congé à *Gustave Baner* fils de *Pierre Baner*, *Nicolas Brahe*, *Claude Rolamb*, *Pontus de la Gardie*, *Gustave Kurk* & *Gustave Sparre*, avec permission de demeurer dans leurs Maisons de Campagne, ou en tels autres endroits qu'ils voudroient, à condition neantmoins de se tenir toujours prets à reprendre leurs places dans le Senat quand ils y seroient rappellez. Cependant dans les Lettres de Congé qu'on leur expedia, ils furent tous aigrement taxez d'avoir, par leur mauvaise administration, mis le Royaume dans un si miserable état. Il n'y eut que *Canut Kurk* qui évita cette Censure, en demandant, qu'a cause de sa mauvaise santé, & de sa grande vieillesse, il lui fust permis de passer le reste de sa vie en repos à la Campagne.

Mais ce ne fut pas encore la fin des disgraces du Senat : il subit un autre Jugement bien plus rigoureux. Le Roi fit établir, au nom des Etats, des Juges Déleguez qu'on appella *la Grande Commission*, à qui il fut ordonné d'examiner avec soin l'administration des Deniers du Royaume pendant la Minorité, & de faire le procez aux coupables.,

l'Assem-

l'Assemblée d'*Upsal* avoit déja établi en 1675. une semblable Commission qui avoit recherché le Senat sur un pareil sujet, & remarqué ce qu'elle trouvoit à redire là dessus; de sorte que tout ce qu'elle avoit ramassé servit de préparatif à celle-ci. Du nombre de ces Deputez, ou Juges Déleguez estoient *Magnus Pontinus* Pasteur de *S. Jaques*, *Olaüs Tenger* Bourguemaitre de *Stockbom*, *Pierre Snack*, *Jean Renfeld*, & quelques autres, gens rusez, & tres versez en fait de Comptes: outre qu'on disoit que *Henry Falckenberg* leur avoit suggeré plusieurs choses.

Claude Rolamb estoit un de ceux, qui avoit le plus sollicité l'établissement de cette Chambre, dans l'esperance de ruïner par là le Chancelier *Magnus de la Gardie*, & de profiter de sa dépouille. C'est pour cela qu'il avoit fait tout son possible pour faire ménager les Revenus de la Couronne; & il se flattoit qu'il auroit beaucoup de crédit auprés du Roi, si les bonnes intentions qu'il avoit pour son service pouvoient en estre connuës.

Afin que cette Chambre prononçast

ſans approfondir trop les choſes, & ſans donner dans les ſubtilitez, on avoit choiſi des gens dont pas un n'avoit aſſez de ſçavoir pour ſe faire des ſcrupules à l'égard de leur Commiſſion ; mais qui eſtoient ſeulement propres à ſuivre aveuglément leurs Ordres & Inſtructions. Leur Préſident eſtoit *Conrad Gyldenſtiern*, homme ſtupide à tel point, qu'eſtant Gouverneur de *Wybourg*, il n'avoit pas ſçu juger un démeſlé entre deux Payſans. Pendant la guerre contre le Dannemark, il fut dépouillé de ſa Charge, parce qu'ayant reçu ordre de mener les Payſans du Bailliage de *Calmar* à l'attaque de *Chriſtianople*, il s'enfuit le plus loin qu'il put, au premier bruit du canon, ſuivi de tous les Payſans qui ne manquerent pas d'imiter l'exemple de leur valeureux General, & de courir aprés lui à toute jambe. Les Aſſeſſeurs ne ſurpaſſoient guere ce Préſident en eſprit & en capacité. C'eſtoient *Ulf Bonde*, *Axel Stalarm*, *Leonard Ribbing*, de l'ordre des Nobles ; *Parmander* & *Gras* de la Chambre des Juges de la Cour, deux hommes obſcurs. Du Clergé il y avoit cinq Miniſtres.

ſtres. De l'Ordre des Bourgeois, on avoit choiſi quelques miſerables Bourguemaitres & Juges de Villages avec *Luder Barthels* riche Marchand qui avoit fait plus d'une fois banqueroute. A la queuë de cette illuſtre Aſſemblée eſtoient quelques Payſans dont tout le mérite ſembloit conſiſter en une longue barbe; car pour les affaires qui s'y traittoient, ce n'eſtoient pas eux qui y faiſoient le plus de fracas, & ils ne manquoient guere de s'endormir tranquillement, pendant qu'on examinoit les Comptes, eſtant aſſoupis par les fumées du vin bruſlé qu'ils avoient eu la précaution de prendre le matin: du reſte, orgueilleux au delà de ce qu'on peut dire, de ſe voir au nombre de ceux qui faiſoient le procez aux Grands du Royaume.

Voilà le Caractere des Juges. Les Accuſateurs eſtoient de meſme trempe. Tels eſtoient *Jean Fegerſtiern* qui avoit eſté appelé à l'Academie *d'Upſal*, pour y enſeigner le Droit. Mais *Magnus de la Gardie* Chancelier de cette Univerſité connoiſſant le peu de capacité de cet homme pour remplir ce Poſte, le lui

osta; aprés quoi il obtint quelque Emploi dans la Chambre de l'Amirauté, par le moyen de *Jean Wachmeister* a qui il estoit entierement devoüé: *Jean Tilas* espece de fat qui prétendoit se faire valoir, en s'emportant à tout propos contre les Grands: *Gyldenbourg* gendre du Bourguemaitre *Thenger* qui avoit soin de lui inspirer la malice dont celui-ci ne se feroit peut-être pas avisé: *Eric Louvosin* homme mechant si jamais il en fut.

Cette Compagnie, sans s'arrester aux subtilitez du Droit, prononça des Sentences contre ceux qui avoient eu le gouvernement pendant la Minorité, & contre les autres Senateurs, qui furent tous condamnez à de si grosses Amendes, qu'aprés les avoir payées, eux & leurs Enfans avoient à peine dequoi vivre. A la verité, il n'estoit pas fort injuste qu'on leur fist restituer, avec les interests, ce qu'ils s'estoient appropriez, de leur Autorité, des Biens de la Couronne, & tout ce dont ils avoient eux mesmes augmenté leurs Gages; mais ce qu'il y avoit de dur, c'est qu'on les contraignist à payer le capital & les inte-

interests de ce qui avoit esté dépensé au delà du Reglement de 1662. Ces dépenses qui excédoient avoient esté faites à l'occasion des nouvelles Charges & nouveaux Officiers qui avoient esté établis, en augmentation de Gages, Liberalitez faites à diverses personnes, & choses semblables ; dont cependant rien n'avoit esté converti à l'usage des Ordonnateurs, & par rapport à quoi ils croyoient pouvoir rendre bon compte de leur conduite ; veu sur tout, que l'Etat des Dépenses ne peut pas se faire avec tant de précision, qu'on n'ait souvent raison d'y ajouter quelque chose. Toutes ces sommes estoient partagées en sept portions, dont on retranchoit deux pour la Reine Doüairiere qui avoit eu deux voix dans le gouvernement du Royaume. Pour le reste, on en faisoit la repartition entre ceux qui avoient signé les Ordonnances en vertu desquelles ces Dépenses avoient esté autorisées, ou qui avoient simplement esté présens lorsqu'elles avoient esté resoluës. Tous ceux-là furent obligez de rendre, chacun à proportion, ce qu'ils avoient dépensé un peu liberalement.

Mais ceux qui furent traittez avec le plus de rigueur, ce furent les Commandans de la Flotte qui, entre autres choses, s'estoient servi des Matelots pour leur usage particulier, selon l'ancienne coutume. On leur fit payer seize sous par jour, avec les interests, pour chaque Matelot employé à leur service, quoique la Couronne ne leur donne que quatre sous. Par ce moyen on tira des sommes considerables de *Gustave Stenbok* Amiral du Royaume, du Comte *Nicolas Brahe*, des Heritiers de *Charles Gustave Wrangel* & de *Claude Siernschild.*

J'ai dit que les Nobles de la Troisiéme Classe soutenoient a haute voix dans l'Assemblée des Estats en 1680, qu'il faloit oster aux Comtes & aux Barons les Biens qui avoient appartenu à la Couronne. Ils trouvoient que c'estoit une belle occasion de temoigner leur zele pour le Roi, aux dépens d'autrui; mais leur caquet fut étrangement rabbaissé, lorsqu'en 1682. les autres Donations qui n'alloient pas au delà de trois cens Escus de revenu, furent aussi revoquées. Ils n'eurent plus sujet de se rejoüir du malheur

heur des autres, quand ils se virent traittez de la mesme sorte, & qu'on leur retrancha leur Bien, tout comme on avoit fait aux premiers qui pour avoir la consolation de les voir aussi maltraitez qu'ils l'avoient esté eux mesmes, crioient, à leur tour, qu'on devoit dépouiller entierement ces gens là. Pour les autres Ordres, ils pressoient la Révocation d'un commun accord; car outre qu'ils avoient beaucoup de jalousie contre les Nobles, ils se persuadoient, que plus la Couronne auroit de Revenus reglez & fixes, moins ils seroient chargez de Contributions extraordinaires. Leur animosité contre la Noblesse estoit d'autant plus grande qu'ils y estoient poussez par certaines gens qui avoient une haine mortelle pour les Grands. Il n'y avoit personne qui se déchainast avantage contre eux que l'Archéveque *Jean Baaz*. Je lui ai ouï dire, me trouvant un jour avec lui dans une Barque sur le Lac de *Meler*, pendant que nous regardions les magnifiques Palais de *Stokholm*, *qu'il vivroit assez long temps, pour voir la ruïne de ces Bastimens.* La pluspart des Ecclesiastiques

ques eſtoient dans les meſmes diſpoſitions, quoique pluſieurs d'entre eux fuſſent redevables à la Nobleſſe de leur fortune, ayant eſté Précepteurs de quelques Gentilshommes, ou ayant voyagé avec eux; ce qui leur avoit fourni l'occaſion de cultiver leur eſprit.

Dans l'Ordre des Bourgeois, le Chef des Ennemis de la Nobleſſe eſtoit le premier Bourguemaitre de Stokholm *Olaüs Thenger* Client d'*Herman Flemming*. C'eſtoit un homme méchant, fin & avare, trois qualitez qu'il poſſedoit au Souverain dégré. Comme il eſtoit à la teſte des autres Bourguemaitres, ceux-cy ſe conformoient entiérement à ſes ſentimens. Les Payſans que *Lindenſchild* & quelques autres animoient, n'eſtoient guere moins aiſe qu'on dépouillaſt les Nobles: outre qu'ils ſe flattoient, comme tous les autres, que tout ce dont on feroit rendre gorge à cet Ordre tourneroit à leur ſoulagement.

Au reſte, cette Revocation fut executée avec la derniere rigueur, & pouſſée juſqu'autemps le plus reculé, pourvu ſeulement qu'il y euſt preuve que les Biens dont il s'agiſſoit euſſent apparte-

tenu

tenu à la Couronne, & pas un de ceux qui furent dans le cas n'en fut exempt. On voulut mesme reünir au Domaine ce qui en avoit esté donné à la Noblesse dans les Pays conquis, long-temps avant qu'ils fussent venus sous la Domination de la Suede. On vouloit faire la mesme chose dans la *Scanie*, à l'égard des Champs qui avoient autrefois appartenu à la Couronne, ou au Clergé. Veritablement ce projet en demeura là pour lors, le Roy de *Dannemark* en ayant empesché l'execution, parce que si la Révocation eust eu lieu à l'égard de ces Biens, les Gentilshommes *Danois* qui les avoient vendus aux Suedois auroient deu les garentir. Mais ce ne fut qu'un délay; la Révocation se fit quelque temps aprés sans aucune exception, & chaque Noble fut tenu de montrer le Titre de sa possession. Ce n'est pas que le profit qu'on en tira répondist aux esperances qu'on en avoit conçuës, parce qu'en *Dannemark* on n'est pas accoutumé d'aliener les Biens de la Couronne, & que si les Nobles y possedent des Biens qui ont autrefois appartenu au Domaine du Roy, c'est qu'ils

qu'ils les ont aquis moyennant un échange proportionné.

La Noblesse de *Livonie* & d'*Estonie* souffrit extrémement par cette Révocation; car on luy osta des Biens qui luy avoient esté donnez par *l'Ordre Teutonique*, à Titre de Fief, ou autrement, & qu'elle avoit possedez si long temps, que, suivant le Droit commun, on ne pouvoit pas l'en priver, excepté en cas de Felonie : outre que les Nobles s'estoient soumis à la Couronne de Suede, sous condition qu'ils joüiroient paisiblement des Biens & Droits qu'ils avoient légitimement aquis : condition qui a esté acceptée & gardée jusques là par tous les Roys. Ainsi plusieurs Nobles qui n'avoient qu'un Champ pour tout Bien, furent réduits à la besace. Il est vray que dans la suite le Roy voulut bien avoir quelque égard à leurs lamentations, & aux plaintes continuelles qu'ils faisoient, sur ce qu'ils estoient, eux & leurs Familles, comme retranchez de la societé des hommes, n'ayant plus de Maisons où ils pussent habiter. On leur accorda donc la grace de pouvoir demeurer dans leurs Maisons, &

dans

dans leurs Biens, en payant une rente annuelle; & ainsi de Propriétaires qu'ils estoient auparavant ils devinrent Fermiers.

Quelques uns trouverent leur compte, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, dans le malheur & la désolation de tant de Familles: c'estoient des gens de neant, d'un mérite inconnu & tres méchans qui gagnerent les Bonnes graces du Roy, à l'occasion de cette Réünion, & firent une fortune considerable. Le premier fut *Simon Leyonmark* qui ayant examiné tous les Rôles des services militaires que les Nobles devoient pour les Fonds de terre qu'ils possedoient, fit un Etat de ceux qui n'avoient pas esté payez, & ceux qui ne pouvoient pas justifier qu'ils y eussent satisfait furent contraints à payer cette Dette avec les Interests, quoiqu'ils ne fussent pas devenus plus riches par cette negligence qui ne pouvoit mesme quelquefois estre imputée qu'à leurs Prédecesseurs.

A la fin, les Sçavans voulurent aussi se mesler de cette grande Affaire. *Claude Oernhielm* Professeur à *Upsal* qui s'estoit proposé d'écrire l'Histoire Ecclesiastique

que de Suede, & qui avoit ramassé tout ce qu'il avoit pu trouver de vieux Documens dans les Evéchez & Monasteres du Royaume, recueillit ce qui pouvoit servir à l'augmentation des Revenus du Roy; & comme l'Ordonnance des Estats portoit, que tous les Biens qui avoient appartenu au Clergé seroient reünis au Domaine, il fit une Liste generale de tous les Biens des Ecclesiastiques & des Convens; mais son travail ne fut d'aucune utilité, parce qu'il venoit trop tard, & que la Moisson estoit déja faite.

La pensée de *Jean Gyldenstiern*, en incitant le Roy à faire ces violences, estoit, comme j'ay dit, que par une sévérité si excessive il irriteroit la Noblesse à tel point, qu'elle en prendroit occasion de secoüer pour jamais un joug si rude, & d'abolir un Gouvernement qui fait dépendre la vie & la fortune d'un nombre infini de Particuliers, de la volonté d'un seul homme qui n'est pas toujours capable de régner. C'est dans le mesme esprit qu'il donna au Roy divers autres Conseils propres à luy faire perdre l'Affection des autres Ordres du Royaume. A l'é-

A l'égard des Ecclesiastiques, il luy avoit suggeré de s'approprier les Champs affectez aux Paroisses, & d'assigner au Clergé d'autres Revenus en argent, ou en grain, sous prétexte que la culture de leurs Terres les détournoit de leurs Etudes. Mais ce projet ne put s'executer, parce qu'on ne trouva pas à propos de pousser à bout les Prestres qui s'opposoient vigoureusement à cet échange, & qui faisoient voir, que les Fonds de terre dont ils joüissoient ne leur avoient point esté donnez par la Couronne, mais par la Noblesse, ou que les Paroissiens les avoient achetez de leur argent: outre que la Cour voyoit bien qu'il n'en reviendroit pas un grand profit, puisqu'il faloit assigner d'autres Revenus pour la subsistance de ceux qui servent l'Eglise.

Afin que les Bourgeois eussent leur part à la calamité generale, il avoit, comme je l'ay dit, poussé le Roy à lever un Regiment de Gardes composé de deux mille hommes, quoique ses Prédecesseurs n'en eussent jamais eu; ce qui causa de grandes incommoditez aux Bourgeois de *Stokholm* qui estoient obli-

gez

gez de loger ces Soldats dans leurs Maisons, & de souffrir qu'ils y exerçassent des métiers pour gagner quelque chose.

Outre cela, on avoit persuadé au Roy, que les Vaisseaux Marchands qui avoient esté construits pour pouvoir servir dans la guerre, en cas de besoin, n'estoient pas d'une grande utilité à la Couronne qui, au contraire, perdoit beaucoup par l'exemption des Péages dont ils joüissoient. On diminua donc cette franchise, & en mesme temps, on accorda aux *Anglois* & aux *Hollandois* des conditions plus avantageuses qu'ils n'avoient eu jusqu'alors; en quoy le Roy suivit une maxime bien differente de celle des Roys qui l'avoient precedé, qui estoient persuadez, que le moyen le plus seur de faire fleurir le Commerce & la Navigation qui sont la source des richesses, estoit d'accorder quelques prérogatives aux Habitans du Pays, par rapport aux Péages : aussi a-t-on remarqué que ce changement n'a pas produit un bon effet, & qu'aprés la guerre les richesses de Stokholm ont beaucoup diminué.

Quant aux Paysans, il n'estoit pas necessaire

ceſſaire de faire joüer bien des reſſorts pour les irriter ; n'y ayant rien de plus aiſé, que de les jetter dans le deſeſpoir, par les incommoditez que leur cauſoient la levée de Soldats, & les gros Impots; ſur tout dans ce temps là où les Eccleſiaſtiques qui ont beaucoup de pouvoir ſur eux, eſtoient mal ſatisfaits du Roy: auſſi ſont ils ſi irritez de ce qu'ils ont ſouffert ſous ce Regne, qu'ils ne ſeroient pas faſchez qu'il arrivaſt quelque Révolution dans le Royaume.

Ainſi tout ce que *Jean Gyldenſtiern* avoit inſpiré au Roy, dans l'intention de luy attirer la haine de tous ſes Sujets, fut ponctuelement executé aprés ſa mort. Il eſt vray que Dieu n'a pas permis, que ces Conſeils violens euſſent des ſuites auſſi funeſtes que leur Auteur s'en eſtoit promis; mais le temps fera voir ſi le Roy ne s'eſt point trompé en les regardant comme un excellent moyen d'augmenter d'un coſté ſon Autorité & les Revenus de la Couronne, & de mettre de l'autre le Royaume dans un état où il fuſt formidable à ſes voiſins. Il ſemble pourtant, pour peu qu'on veüille refléchir ſur la maniere dont la Suede

Suede a esté gouvernée jusqu'à présent, & sur l'état où elle se trouve aujourd'huy, qu'on peut déja prévoir une partie de ce qui en pourra arriver. Mais ce que j'ay de plus important à faire en cet endroit, est le Portrait exact & fidele du Roy, pour repasser ensuite l'addresse & les artifices de ceux qui ont le plus de pouvoir sur son esprit.

Charles XI. est d'une taille au dessous de la médiocre. Ses cheveux estoient noirs & frisez : il en prennoit beaucoup de soin, & les aimoit tant qu'il n'a jamais voulu prendre la perruque jusqu'en 1687, qu'il s'aperçut qu'il luy venoit quelques cheveux gris, avant le temps. Son front est médiocrement relevé: ses yeux petits & doux. Il a le nés médiocre & droit, les joües rouges, le menton pointu, les levres grosses & vermeilles, les épaules larges, la taille bien prise, les mains assez grandes & les pieds petits. Ses jambes estoient parfaitement belles ; mais il se rompit la gauche, & il boite un peu depuis ce temps là. Il est fort adroit à tous les exercices du corps qui conviennent aux Gens de Qualité ; il est vray

vrai qu'il ne s'eſt pas tant excercé à la Danſe, ni à faire des armes. En échange il aime fort le manége & les Chevaux, & ne cede à perſonne dans les Courſes de Bague. Il eſt aſſez robuſte, & juſqu'ici il s'eſt montré preſque infatigable, ſur tout en voyage; car il a ſouvent fait dans un jour ſur des chevaux de relais, juſqu'a vingt lieuës de Suede, dont les dix ſont un Dégré. Sa ſanté n'eſt pas des meilleures: il eſt ſujet à de grands ſaignemens de nés, & à des maux de teſte, & d'eſtomac qui lui cauſent de fréquens vomiſſemens. Bien des gens croyent qu'il faut attribuer ces incommoditez à la coutume qu'il avoit dans ſa jeuneſſe de déjeuner avec de la viande, & d'en manger avec excez aux autres repas; mais ſa maniere de manger fort viſte, & d'avaler ſans guere maſcher, peut bien y contribuer. Il n'eſt pas delicat dans le choix des mets, & il préfere les groſſes viandes aux meilleurs ragouſts. L'Yvrognerie n'eſt pas ſon foible, quoique dans l'occaſion il faſſe raiſon aux autres. Il dort fort peu, ſe couchant tard, & ſe levant à quatre heures du matin; mais dés qu'il eſt au

Lit, il s'endort d'un sommeil profond. On n'a jamais ouï dire qu'il eust aucun penchant à la galanterie, & un de ses Domestiques qui a couché seize ans dans sa Chambre, m'a juré qu'il n'avoit jamais connu d'autre femme que la Reine : aussi ne peut il souffrir ce genre de débauche, & il le punit rigoureusement. Il a assez fait voir dans la guerre contre les *Danois* combien il est brave & intrépide; mais depuis qu'il a joui des douceurs de la paix, on n'a pas remarqué qu'il lui ait pris envie de recommencer la guerre, ou qu'il en ait voulu donner l'occasion à ses voisins. Il n'a pas l'air grand, & l'on ne voit en sa personne rien de majestueux : si on ne le connoissoit pas, on ne le prendroit jamais pour le Roi. Ses manieres sont assez simples: il vit familiérement avec ceux qu'il connoit: il les embrasse, leur serre la main, leur frape doucement sur l'épaule; mais avec tout cela, ses cáresses ne partent pas toujours du cœur, il sçait fort bien dissimuler, cacher son amour & sa haine, & parler autrement qu'il ne pense. Il n'aime point le luxe dans les habits, & ne daigne pas imiter les

les modes de *France*, ni se parer d'ornemens inutiles. Il porte toujours un justaucorps qui le serre bien, & une bonne & longue Epée, voulant que les Officiers en portent de semblables, & non pas de petites telles qu'on les porte en *France*, qui ne sont proprement que des Couteaux. Pour son Esprit, comme il n'est pas des plus excellens, il n'est pas aussi des moindres, & il auroit pu tenir son rang parmi les Princes prudens, si on l'avoit élevé avec quelque soin, & qu'on lui eust enseigné l'art de Regner; mais à peine a-t-il appris à écrire son Nom. Il n'entend presque point le Latin, ni le François, & ne parle, comme je l'ai deja remarqué, que Suedois & Allemand: il est mesme incapable de répondre avec quelque élegance aux compliments qu'on lui fait, de dicter une Lettre qui doive estre un peu étudiée, & mesme de s'entretenir avec les Etrangers des choses qui sont le sujet ordinaire des conversations: outre qu'il a naturellement la Langue empeschée, & qu'il ne peut parler sans héziter: c'est pour cela qu'il n'a jamais osé faire aucun Discours, à l'ouverture,

ou à la Closture des Dietes, comme faisoient tous ses Prédecesseurs. Il semble qu'il a herité ce defaut de sa Mere, car son Pere estoit fort éloquent dans ses Harangues, dans ses Conversations, & dans ses Lettres qui estoient pleines de belles sentences. C'est asseurément un grand malheur que le bon naturel de ce Prince n'ait pas esté cultivé comme il faut ; car il est infatigable au travail, point addonné aux plaisirs, n'aimant aucune débauche, ni la dance, ni le jeu, ni la Comedie ou autres spectacles. Il n'employe pas ses Richesses à des Bastimens superbes, & n'aime la Chasse qu'avec beaucoup de modération. Les affaires sont toute son occupation, il s'y applique entiérement, & se fatigue beaucoup plus qu'on ne devroit raisonnablement attendre d'un Roi ; cependant la peine qu'il se donne n'est pas aussi utile qu'elle le pourroit estre, parce qu'il travaille sans principes & sans méthode. Il est grand ménager, & ne se défait de l'argent qu'avec peine : cela paroit par son train, & par toute sa Dépense qui asseurément n'a rien de superflu. Cette inclination lui est naturelle : mais

mais elle a eſté fortifiée, premierement par le mauvais état où il trouva ſes Finances lorſqu'il prit en main le gouvernement; car au lieu qu'on auroit pu aquiter une bonne partie des Dettes de la Couronne durant ſa Minorité, puiſque le Royaume eſtoit en paix, elles ſe ſont augmentées: ſecondement par les grands embarras que le manque d'argent lui a cauſé pendant la guerre. C'eſt à ces deux defauts, ſçavoir ſa mauvaiſe éducation, & ſon avarice, qu'on doit attribuer le chagrin & la haine que pluſieurs de ſes Sujets ont conçu contre lui; parce qu'ils ſont la cauſe du traitement qu'il a fait à chaque Membre de l'Eſtat.

Comme ſes ſeules lumieres ne ſuffiſoient pas pour gouverner le Royaume, & que d'un autre coſté il ne vouloit pas que le Senat s'en meſlaſt, cherchant au contraire à le depouiller ſon Autorité, il n'avoit point d'autre parti à prendre que de confier à un Principal Miniſtre les Affaires Etrangeres qui demandent un Eſprit délié, & beaucoup d'expérience. J'ai marqué de quelle maniere *Jean Gyldenſtiern* eſtoit parvenu à

cet Employ, & quels estoient ses desseins. Son but estoit de détacher le Roi de l'Alliance avec les *François*, & de lui persuader de s'unir étroitement avec le *Dannemark*, sur quoi il disoit des merveilles de la puissance de la *Scandinavie*, asseurant, que si ceux qui y dominent estoient d'accord, & agissoient de concert, ils pourroient facilement donner la Loy à toute l'Europe. Une autre de ses Leçons estoit, qu'avant toutes choses, il faloit mettre les *Hollandois* à la raison, & les obliger à reparer les pertes & dommages qu'ils avoient causé à la Suede, parce qu'ils ne faisoient que jetter des semences de division entre les Rois du Nord, & qu'ils avoient toujours soin de les tenir dans l'équilibre, afin qu'ils ne pussent troubler le Commerce de la *Mer Balthique*. Sa mort a empesché qu'on n'ait pu voir jusqu'où il auroit poussé ce dessein, & de quelle maniere il seroit parvenu par là au but qu'il s'estoit proposé; comme aussi quel effet auroit produit l'union de la Suede avec le Dannemark.

Aprés la mort de *Gyldenstiern* les Fréres *Wachmeister* recommanderent au Roi le

le Comte *Benoit Oxenstiern* qui avoit épousé leur Sœur, comme l'homme du Royaume le plus capable de remplir la place de Premier Ministre, & d'avoir soin des Affaires Etrangeres. Il est vrai que dés l'an 1648. il avoit esté en Ambassade, & qu'il avoit depuis assisté à divers Traittez où il avoit toujours paru avec beaucoup d'éclat, & fait une belle dépense ; mais les plus clairvoyans ne l'ont regardé que comme un homme d'un esprit médiocre. Il avoit conçu une grande aversion contre la *France*, depuis qu'il avoit esté Plenipotentiaire à *Nimegue*. Sa femme y donna d'abord lieu, n'estant pas bien avec *Madame Colbert de Croissy* femme de l'Ambassadeur de France, à cause que cette Dame faisoit plus de caresses à l'Ambassadrice d'Espagne qu'à elle. De son costé, *Oxenstiern* croyoit avoir sujet de se plaindre du Mary qui n'avoit pas voulu le gratifier de quelque somme, à prendre sur les subsides que la France payoit à la Suede. Ce petit démeslé pouvoit aisément avoir des suites assez fascheuses, parce que l'un & l'autre de ces deux Ministres estoient, chacun dans

ſon Pays, à la teſte des Affaires Etrangeres.

Oxenſtiern s'eſtant affermi dans le Poſte de Premier Miniſtre, ne trouva pas à propos que la Suede entraſt avec le *Dannemark* dans les liaiſons que *Gyldenſtiern* avoit projettées, & dont il ne ſçavoit pas le motif ſecret; & au lieu que le dernier vouloit qu'on ne cultivaſt pendant quelque temps que l'amitié des *Danois*, ſans s'engager en aucune maniere avec la *Maiſon d'Autriche*, ni avec la *France*, *Oxenſtiern* reſolut de mettre une Alliance avec la *Maiſon d'Autriche* ſur le tapis, & fit accroire au Roi, que s'il ne prennoit ce parti, il auroit incontinent ſur les bras *l'Empereur*, les *Danois*, *l'Electeur de Brandebourg*, & les *Ducs de Lunebourg*. Pour aquerir à ſon Maitre quelque autorité auprés de ſes nouveaux Alliez, il fit dreſſer un Traitté qu'on appelloit *le Traitté d'Aſſociation*, par lequel il crut pouvoir mettre un frein à l'ambition de la *France* & il envoya par tout des Miniſtres pour faire entrer les autres Puiſſances dans cette Alliance. C'eſtoit en quelque maniere ſonner le Tocſin contre cette Couronne;

ne; mais comme *l'Angleterre* ne voulut pas se joindre aux Alliez, ce Traitté fit plus de bruit que d'effet, & la Suede n'en tira point d'autre fruit, que de donner par là moyen aux *Danois* de faire avec le Roi tres Chrétien une Alliance qu'ils avoient depuis long temps souhaittée.

Oxenstiern contribua d'ailleurs à faciliter cette Alliance, ayant fait quasi chasser de Stokholm *Feuquieres* Ambassadeur de France, sous prétexte de quelque changement qu'on avoit fait depuis peu dans le ceremonial. *Feuquieres* qui avoit esté conduit au Chasteau par deux Senateurs à sa premiere Audience, prétendit le mesme honneur à son Audience de Congé; mais on lui repondit, que le Roi avoit resolu de ne faire conduire à l'avenir les Ambassadeurs que par un seul Senateur, comme on l'avoit pratiqué à l'égard de celui de *Dannemark*; que cela ne se pratiquoit point autrement en Suede; & en un mot, qu'on s'en tiendroit là. *Feuquieres* repliquoit, qu'on auroit au moins deu convenir auparavant avec lui du changement qu'on avoit dessein de faire, mais

il ne gagna rien, & il fut obligé de prendre congé du Roi sans cérémonie. Au reste c'estoit un honneste homme, tres attaché aux interests de la Suede. Il avoit essuyé beaucoup de chagrin pendant la guerre de *Dannemark*; mais il avoit l'esprit accommodant, & tel qu'il le faloit pour vivre avec les Suedois. *Bazin* qui lui succeda & qui estoit un esprit chaud fut contraint de quitter Stokholm sans avoir pu obtenir aucune Audience du Roi, parce qu'on l'accusa d'avoir parlé avec mépris de quelques Senateurs. En tout ceci *Oxenstiern* avoit son but; car il ne croyoit pas pouvoir parvenir à ce qu'il vouloit, tant qu'il y auroit un Ambassadeur de *France* à Stokholm; sçachant bien qu'un tel Ministre ne manqueroit pas de trouver le moyen de renoüer l'amitié entre la Suede & la France, veu la grande inclination que la Nation Suedoise a pour les *François*.

Mais si *Oxenstiern* estoit bien aise d'avoir défait les nœuds qui attachoient la Suede à la France, le reste de la Nation voyoit avec douleur que le rétablissement du Duc de *Holstein Gottorp* qu'on auroit

auroit pu obtenir ſans trop de peine, eſtoit devenu beaucoup plus difficile par cette rupture ouverte & précipitée. Ce Prince dépouillé pouvoit d'autant moins approuver cette démarche de la Cour Suedoiſe, que bien que *Jean Gyldenſtiern* euſt dit hautement, que l'Intereſt de la Suede & le deſſein du Roi eſtoient de ſe tenir, du moins ſept ans en repos, & de ne donner pendant tout ce temps là aucun lieu à de nouveaux troubles; on lui avoit neantmoins envoyé un Miniſtre, pour l'aſſeurer du ſecours de la Suede, & pour le détourner de la penſée qu'il avoit de faire ſon Accord avec le *Dannemark*. En effet, au commencement il pouvoit obtenir des conditions raiſonnables de cette Couronne, & délivrer ſes Eſtats de l'oppreſſion où ils ſe trouvoient; au lieu que dans la ſuite le Roi de *Dannemark* en a tiré plus de ſix cens mille Eſcus tous les ans : or ſi le Duc avoit eſté rétabli, & qu'il euſt eſté en état de défenſe, de la maniere que ſes Eſtats ſont ſcituez, le Roi de Dannemark ſe ſeroit veu ſerré de bien prés.

Pour revenir à la nouvelle Alliance avec *l'Empereur*, en veuë de laquelle

Oxenstiern faisoit tant de caresses à la Cour Imperiale, on ne comprend pas à quoi elle pouvoit aboutir, & quels avantages il en devoit esperer qui fussent un peu considerables, & de durée. Il semble au contraire, que ni l'Empereur, ni la Suede ne s'en pouvoient pas promettre beaucoup: non celle-ci; car elle ne peut faire aucune entreprise de consequence sans l'argent de quelque autre Puissance, & l'on sçait bien que l'Empereur n'a pas coutume d'en donner à ses Alliez, & qu'il n'y a mesme pas d'apparence de lui en demander: outre que la Suede a un Interest commun avec tous les autres Princes de l'Empire, d'empescher que l'Empereur ne devienne plus puissant qu'il n'est. A l'égard de la Maison d'Autriche, cette Confédération ne pouvoit pas non plus lui estre de quelque utilité; parce que les Suedois ne sçauroient guere faire valoir leurs forces qu'en se joignant aux Protestans, lorsqu'ils sont troublés par rapport à leur Religion, ou à leur Liberté, ce qui n'arrive jamais que cette Maison n'y donne le branle, & que quoiqu'il en soit, il importe à l'Empereur
que

que la Suede n'ait pas occasion d'augmenter ses Conquestes en Allemagne; de sorte que tous les bons offices que cette Couronne peut lui rendre se bornent, à ne se joindre point avec la *France*, en cas de guerre, & à demeurer dans l'inaction, à quoi je doute qu'elle trouve beaucoup de profit.

Cependant *Oxenstiern* fit approuver son conseil au Roi qui n'en approfondissant pas les incongruïtez, éloigné d'ailleurs de faire quelque pas qui pust lui causer du trouble, estoit bien aise de prendre le parti qui lui paroissoit le plus seur.

Je vais présentement examiner la scituation des Affaires au dedans du Royaume, c'est à dire ce qui regarde *l'Armée* & *les Finances*, deux points d'une si grande importance, que s'ils ne sont pas bien reglez, l'Estat ne sçauroit se maintenir.

Pour ce qui est de *l'Armée de Terre*, il faut avoüer, qu'aprés la Guerre le Roi se donna beaucoup de soin pour la mettre en fort bon état. Il avoit remarqué qu'une grande partie des Champs destinez à l'entretien de la Cavalerie e-

ſtoient aliénez, & que la grande quantité de Terres Nobles, & leur vaſte étenduë eſtoient cauſe que l'Infanterie ſe trouvoit tellement diminuée, que quelques années avant la guerre, on ramaſſa à peine dans une *Levée* qu'on fit, deux mille cinq cens hommes, au lieu qu'autrefois une pareille levée en avoit fourni huit mille; car il faut ſçavoir que dans ces *Levées* vingt Payſans des Nobles, & dix de ceux de la Couronne livrent un fantaſſin. Le Roi fut donc extrémement ſurpris, lorſque que la derniere Guerre commençoit, de ne trouver dans ſon Camp que la troiſiéme partie des Troupes dont on lui avoit fait la Liſte ſur le papier. C'eſt à quoi il voulut remedier, & ce fut lui ſeul qui corrigea ce deſordre de cette maniere.

Premierement, il aſſigna aux Officiers qui l'importunoient continuellement, en lui demandant de l'argent, certains Champs qui devoient leur tenir lieu de Paye. En quelques endroits cette paye qui veritablement n'eſt pas conſiderable, en comparaiſon de celle que les autres Princes donnent, ſe trouve augmentée de la moitié, parce que le bled qu'ils

qu'ils recueillent ne leur eſt compté que ſur un pied fort médiocre, & qu'ils peuvent le vendre beaucoup plus cher : ils en ſont ſi contens, qu'au lieu qu'auparavant ils ſouhaittoient toujours la guerre, ils n'en parlent plus à préſent, & aiment mieux joüir en paix de leurs Revenus; mais en revanche, les Terres ſont beaucoup moins bien cultivées, parce qu'elles changent ſouvent de Poſſeſſeurs.

Quand cela fut fait, le Roy augmenta ſa *Cavalerie* juſqu'a quatorze mille hommes, tous bien montez, habillez & armez; & afin que ce nombre ſoit toujours complet, il en fait lui-meſme la Reveuë de temps en temps. On a donné à chaque Cavalier un Champ qu'il cultive lui meſme, ou fait cultiver par quelque autre qui le doit payer, & qui outre cela y trouve dequoi entretenir ſa Famille, & payer le Cens au Roi; car pluſieurs de ces Champs ſont d'une plus grande valeur qu'on ne les ſuppoſe, & quelques uns donnent juſqu'a cent Eſcus. Cette augmentation de la Cavalerie eſt extrémement louée des uns, & blaſmée par d'autres.

Les

Les premiers disent que c'est une chose digne d'admiration non seulement qu'on ait trouvé le moyen d'exempter les Paysans du logement des Cavaliers ; mais principalement qu'on puisse entretenir un aussi grand nombre de Cavalerie tres bien montée avec si peu de dépense; car le revenu de chaque champ n'est pas estimé plus de seize Escus; autant que le Roi en retiroit autrefois. Mais d'autres trouvent que le Roi auroit mieux fait de n'entretenir que sept ou huit mille chevaux, & que le surplus lui est extrémement onereux & nuisible; car, disent-ils, toute dépense dont on peut se passer sans inconvenient, ne peut pas estre approuvée, & le Roi n'observe pas l'ancienne Regle de l'art militaire, laquelle veut qu'un Soldat ne joüisse pas de sa paye, s'il ne sert actuellement.

Ce qu'il y a de seur, est que l'entretien de tant de Cavalerie absorbe tout ce que produisent les Biens qu'on a ostez à la Noblesse; de sorte que d'onze cens mille Escus, à quoi se monte, comme on dit, le revenu des Biens reünis au Domaine, il n'en entre pas un au

Thre-

Threſor Royal. Le Roi employant en temps de paix tout ce qu'il tire de ces Biens, ne peut donc rien épargner, pour fournir à la dépenſe qu'il faut neceſſairement faire, lorſqu'il s'agit de mener ces Troupes en Campagne : or quand on n'eſt pas aſſez riche pour ſoutenir une guerre, eſt il de la prudence d'avoir ſur pied, pendant la paix, plus de Troupes qu'il n'eſt neceſſaire pour garnir les Places fortes, & défendre ſes Eſtats contre une invaſion ſubite? Les *Danois* qui ſont les plus proches voiſins, & de qui on ſe doit le plus défier, ont de la peine à entretenir ſix mille Chevaux, & ne pourroient ſe mettre en eſtat d'attaquer la Suede, qu'on n'en fuſt averti par avance, à cauſe de la ſcituation du Pays. S'il arrivoit donc qu'il fuſt neceſſaire de leur oppoſer un Corps de Cavalerie plus gros que celui que je ſuppoſe que la Suede pourroit commodement nourrir, il ſeroit aiſé de l'augmenter en peu de temps; car les Valets de ceux qui ſervent dans la Cavalerie ſont d'ordinaire armés; ſans compter que les Payſans qui, pour la pluſpart ſçavent manier un cheval, prennent

nent de grand cœur le parti de ser-vir, & qu'en peu de temps on peut de-venir bon Cavalier.

Pour ce qui eſt de *l'Infanterie*, elle eſt ſur un ſi bon pied, qu'on ne peut rien ajouter à l'ordre qui y eſt établi. Autrefois on ne pouvoit faire les re-cruës qu'avec le conſentement des E-ſtats, ce qui alloit fort lentement, & cauſoit de la dépenſe. Un autre incon-venient eſtoit, que les Officiers qui le-voient les Soldats faiſoient beaucoup de vexations, pour leur profit particulier, enrollant les plus riches Payſans, & des Gens qui n'avoient aucun gouſt pour la guerre, afin d'en tirer de l'argent. Tout cela eſt aboli depuis que le Roi à obligé les Payſans à lui préſenter un certain nombre de Soldats dans chaque Provin-ce, & d'en faire eux meſmes les re-cruës. Pour l'entretien de ces gens là on a fait la diſpoſition ſuivante. Ceux qui poſſedent deux ou trois champs de Payſan ſont obligez de nourrir un Sol-dat, & de lui payer trente ſix Dalers de cuivre par an, pour ſa ſolde, de la-quelle ſomme on retient ſix Dalers, pour ſon habillement. Outre cela, il

fut

fut resolu aux Estats de 1682, qu'on bastiroit une petite maison pour chaque Soldat, & qu'on y joindroit une partie de champ où l'on pust semer une demie Tonne de bled, avec autant de Pré qu'il en faut pour nourrir une Vache. Ainsi, les Soldats ayant une maison en propre, & dequoi subsister, sont assez à leur aise, & trouvent présentement à se marier; car auparavant, une servante de Paysan n'auroit pas voulu épouser un homme qui estoit enrollé. Enfin, il resultera de cet Etablissement une grande utilité; car on aura à l'avenir une pepiniere de Soldats qui ne manquera jamais, & on ne sera plus obligé à prendre des Paysans dont on a besoin pour labourer les Terres; ce qui sera fort avantageux; car la Suede n'a pas grande abondance d'hommes.

Je viens présentement à la *Flotte*. Il est bien vrai qu'elle n'a jamais esté en si bon état qu'avant la derniere guerre, par rapport à la quantité de grands & beaux Vaisseaux dont elle estoit composée; mais elle fut miserablement ruinée bientost aprés: voici comment. On negligea la premiere Campagne de la guer-

re de se mettre en Mer de bonne heure: tellement qu'on n'alla que jusqu'en *Gothland*, & l'on perdit quatre Vaisseaux, sans donner combat. L'année suivante on tascha de reparer cette perte, arrivée, disoit on, par la lenteur & la negligence de l'Amiral *Gustave Otto Stenbock*, & l'on donna le Commandement de la Flotte à *Laurent Creutz* qui bien loin d'avoir quelque experience pour les Combats de Mer, n'avoit jamais fait la guerre. C'estoit d'ailleurs un homme opiniastre, comme le sont ordinairement ses compatriotes les *Finnoniens*, & si rude dans le commandement, que presque tous les Officiers qui avoient servi sous lui se rejouïrent de sa mort. Il ne faut pas s'étonner si sous un tel Chef la Flotte retourna dans ses Ports en mauvais état, aprés avoir perdu ses plus grands Vaisseaux, entre autres l'Amiral nommé *Agla*. Elle fut encore plus mal-traittée la troisiéme année. *Sioebland* eut ordre de passer par le *Grand Belt* pour conduire neuf Vaisseaux de *Gothebourg* à la grande Flotte; comme si on eust compté que les Danois estoient aveugles, ou obligez de laisser faire à leurs Ennemis

ce-

ce qu'ils vouloieut, sans les en empescher. *Sioebland* executant cet Ordre, ne manqua pas de tomber entre les mains des Ennemis. La grande Flotte estoit sous les Ordres de *Henry Horn* qui veritablement avoit toujours bien servi sur Terre, mais qui n'avoit aucune connoissance de la Marine. Cellui-ci avant que de se charger de ce Commandement déclara, qu'il iroit volontiers à cette Expédition; mais qu'il ne prétendoit pas estre responsable du mauvais succez qu'elle pourroit avoir. Muni de cette Protestation, il fit aveuglément ce qu'on lui avoit ordonné: il attaqua les *Danois* dans leur Poste avantageux; mais il fut vertement repoussé, & obligé de s'enfuir avec perte de plusieurs Vaisseaux.

Jean Wachmeister eut la commission de conduire les miserables restes de cette Flotte pendant la derniere Campagne, & ne fit non plus autre exploit que de perdre quelques Vaisseaux. Cependant c'estoit lui, disoit on, qui devoit avoir l'honneur de la remettre en bon état; & dans cette veuë on lui avoit donné le Titre d'Amiral. Pour commander plus absolument, & disposer des Vaisseaux

comme

comme il lui plairroit, ſans que perſonne puſt lui contredire, il fit en ſorte qu'on ne tint plus la Flotte au Port de Stokholm, mais à *Carlscron* dans la *Blekingue*, & a toujours ſoutenu que ce conſeil eſtoit le meilleur du monde; quelque raiſon qu'on ait pu lui alléguer au contraire. J'ai marqué par quel motif *Jean Gyldenſtiern* avoit conſeillé le premier la meſme choſe. Pour *Wachmeiſter* il diſoit, premierement, qu'à Stokholm les eaux du Port ne ſont pas aſſez ſalées, ce qui fait que les Vaiſſeaux s'y pourriſſent plus facilement que dans les Ports où tant de Rivieres ne ſe jettent pas dans la Mer. En ſecond lieu, que la ſortie du Port de Stokholm eſt fort difficile, parce que les Vaiſſeaux, avant que d'eſtre en pleine Mer, ſont obligez de paſſer entre pluſieurs Iſles, agitez de vents contraires; que ce Détroit eſt à peine dégelé au commencement de May, que cependant la Flotte Danoiſe vogue à pleines voiles, & peut faire beaucoup de mal, avant que l'on puiſſe ſortir du Port de Stokholm pour la combattre; qu'au contraire, *Carlscron* eſt proche du Dan-

nemark, & qu'on peut attaquer les *Danois* si tost qu'ils paroissent en Mer: enfin, que de ce Havre il est aisé de transporter des Troupes en Pomeranie. D'autres trouvent un grand inconvenient à se servir de ce Port, en ce que les Vaisseaux ont besoin de deux vents contraires, pour aller de Stokholm à *Carlscron.* On ajoute, que le Roi de *Dannemark* a fait construire un nouveau Fort dans l'Isle d'*Erdholm* scituée prés de *Bornholm*, où il y a un petit Port capable de contenir neuf Fregates qui peuvent attaquer les Vaisseaux qui veulent se rendre a *Carlscron*; parce que de cet endroit là on peut découvrir les Bastimens qui viennent de Suede. Il y a mesme plusieurs personnes qui croyent que la Flotte n'est point en seureté a *Carlscron*, & que les Ennemis pourront détruire un jour les Isles qui en sont proche. Je passe sous silence plusieurs autres raisons. Quoiqu'il en soit, cette Bicoque a couté plusieurs centaines de Milliers d'Escus qu'on auroit pu employer à construire plusieurs beaux Vaisseaux, & l'ancien Port auroit suffi jusqu'a ce que la Flotte eust esté remise en

bon

bon état. Quand on eft riche, on peut employer de l'argent à baftir de nouvelles Villes, & à faire tout ce que l'on veut, mais lors qu'on ne fe trouve pas en cet état, je ne conçoi pas à quoi bon entreprendre de pareilles chofes.

Je n'ai pu fçavoir quels changemens a fait cet homme opiniaftre, depuis qu'il a bafti fon nid à *Carlscron*, ni en quel état eft préfentement la Flotte. Il eft certain qu'il a fait abbattre des Forets entieres en *Smalandie* & en *Blekingue*. Cependant, quelque beaux que foient les Vaiffeaux qu'il a fait baftir, & quelque gran[redacted] quantité qu'il y en ait, on ne doit p[redacted]attendre à de grands Exploits, tant que la Flotte ne fera pas commandée par des Officiers plus experimentez, & fournie de meilleurs Matelots que ceux qui y ont efté jufqu'ici: mais où en prendre, fur tout autant qu'il en faut pour toute une Flotte?

Il me refte à parler des *Finances* qu'on a tafché d'augmenter par tous les moyens dont on a pu s'avifer, fans pouvoir y reüffir jufqu'à préfent. J'ai rappelé plus haut le bon ordre, & l'œconomie

nomie dont on avoit usé jusqu'au Regne de Christine pendant lequel, quoique le Royaume fust dans un état plus florissant qu'il n'avoit jamais esté, les Dettes publiques furent considerablement augmentées. *Charles Gustave* son Successeur trouvant le Thresor épuisé, fit tout ce qu'il put pour le rétablir, & revoqua la quatriéme partie des Dons que la Reine avoit faits; mais la guerre où il s'engagea bien tost aprés, l'empescha d'achever ce qu'il avoit commencé, & fut cause, qu'au lieu d'aquiter une partie de ces Dettes, il fut dans la necessité d'en contracter de nouvelles. En effet, comment les Finances estant aussi dérangées qu'elles estoient auroient elles pu suffire à l'entretien d'une aussi grande Armée que celle qu'il mena en Pologne? De sept cens mille Escus qu'il y porta la plus grande partie estoit empruntée, & lorsque cette somme fut dépensée, il falut emprunter de nouveau, pour pourvoir à tous les besoins; car le Roi n'avoit rien gagné dans cette Expédition, & il ne tiroit aucunes contributions; cependant il faloit continuer les Levées, & trouver, comme on pou-

voit, l'argent neceſſaire pour cela.

Aprés la mort de *Charles Guſtave*, on auroit bien pu, pendant une ſi longue Minorité; trouver le moyen de payer ces Dettes, ou du moins une partie; mais perſonne n'entreprit cette Affaire comme il faloit: la plus-part ne cherchoient qu'à s'enrichir, au lieu de delivrer le Royaume d'un faix qui devint plus peſant encore, par la malheureuſe guerre que le Roi fit dans la ſuitte. La paix eſtant faite, le Roi voulut entreprendre lui meſme cet ouvrage, ſurquoi on lui propoſa divers expédiens. Quelques uns des plus habiles eſtoient d'avis qu'il devoit ſe débarraſſer de ces Dettes tout à la fois, en faiſant banqueroute. Pour donner quelque couleur à ce Conſeil, ils alléguoient l'exemple de quelques Celebres Republiques, & de Philippe ſecond Roi d'Eſpagne, qui en ont uſé de meſme: le plus grand nombre jugea au contraire, qu'il n'eſtoit pas juſte que les Particuliers fuſſent expoſez à perdre leur Bien, lorſqu'ils le preſtoient à la Couronne; que de cette maniere la Cour perdroit tout ſon crédit; que toſt ou tard, il pourroit arri-
ver

ver qu'on feroit oblige d'emprunter de nouveau, & qu'alors on fe trouveroit bien embarraffé. On publia donc, que tous ceux à qui le Roi devoit, euffent à produire leurs Obligations, pour eftre exactement payez.

Le premier pas qu'on fit dans cette affaire fut qu'on obligea les Grands d'aquiter ces Dettes du leur, parce qu'ils avoient mal adminiftré les Finances; & par fentence de *la Grande Commiffion*, non feulement on déclara toutes leurs prétenfions fur la Couronne éteintes par préfcription : mais on leur ofta mefme la plus grande partie de leurs Biens; pour les adjuger aux Creanciers de l'Eftat. Tout cela ne pouvoit pourtant fervir qu'a payer fort peu de Dettes : il faloit donc penfer à d'autres moyens. On examina tous les Contracts paffez par le Roi, pour voir s'il y en avoit qui fuffent au dommage de la Couronne; & par cette voye on retrancha à quelques uns la plus grande partie de leur Capital. De plus, on condamna les Confeillers de la Chambre des Comptes à payer certaines fommes, pour avoir efté trop liberaux, lorsqu'il s'eftoit agi

de regler la valeur des choses. Sur tout, la Chambre qui estoit établie pour examiner les Comptes, & les liquider, avoit inventé mille artifices, pour éluder, ou diminuer les prétensions des Créanciers; jusques là qu'il arrivoit souvent, que ceux qui l'estoient effectivement, se trouvoient debiteurs de grandes sommes. Ce n'est pas tout: on faisoit une difference imaginaire entre les Monnoyes; & voici en quoi consiste cette subtilité. La valeur de la monnoye de cuivre, qui avoit esté introduite en Suede aprés la mort de *Gustave Adolphe*, se régloit toujours sur les Escus de l'Empire; mais dans le temps dont je parle on donnoit une plus grande valeur à la Monnoye de cuivre, quoiqu'au fonds la quantité du métal fust toujours la mesme, ou tant soit peu augmentée. Au commencement, un Escu valoit douze Mares de Monnoye de cuivre, ou un *Quarré de cuivre* qui estoit de mesme valeur. Mais dans la suite, on augmenta si fort la valeur de ces Quarrez qu'ils allerent jusqu'a vingt quatre Mares, quoiqu'on n'est rien ajouté à leur poids, & que mesme on en eust osté considerablement;

blement; puisque les nouveaux Quarrez, au lieu de sept livres, n'en pesent que cinq. Cette diminution à l'égard du poids a esté introduite pour empescher, qu'on ne portast ces Quarrez hors du Royaume, ou qu'en tout cas, la Couronne n'en reçust aucun préjudice; parce que le Péage de la Mer se régle sur le prix des Quarrez. En mesme temps on diminua aussi la bonté interieure de la Monnoye d'Argent, & on lui donna un titre plus bas qu'à celle de l'Empire. Mais comme les Marchands, à l'égard du change, & de l'estimation de leurs Marchandises, ne se réglent point sur le cours de la Monnoye ordinaire de Suede, mais sur la valeur interieure des *Thalers* de l'Empire qui sont d'une Once d'Argent; la valeur des Escus croissoit tellement, en comparaison de la monnoye ordinaire d'argent, qu'il faloit donner beaucoup plus de cette monnoye pour un Escu, qu'on n'en donnoit anciennement. Ainsi, au lieu que six mares de monnoye d'argent courante, & douze mares, ou trois Thalers de cuivre valoient auparavant autant qu'un Escu, ou Thaler de l'Empire;

dans la suite, la bonté interieure, ou la valeur de la monnoye d'argent, & le poids de celle de cuivre, qui avoient cours, estant diminuez; chaque Escu valoit huit marcs de monnoye d'argent, ou vingt quatre marcs, autrement six Thalers, monnoye de cuivre; quoique la valeur interieure des Ecus ait toujours demeuré la mesme.

Cela supposé, la Régle qu'on observe avec justice en d'autres cas, sçavoir, qu'en faisant un payement, on doit reduire le valeur de la monnoye à celle du temps ou le Contract a esté passé fut religieusement suivie dans la liquidation dont il s'agit: c'est à dire, qu'on ne payoit aux Créanciers pour un Escu de l'Empire, qu'autant qu'il valoit de marcs de monnoye de cuivre, dans le temps que la monnoye a esté frappée. Par ce moyen, celui qui avoit presté un Escu dans le temps qu'il valoit douze marcs de monnoye de cuivre, ne reçut que douze marcs de monnoye de cuivre courante, de laquelle vingt quatre marcs font un Escu, & perdit ainsi la moitié de son capital.

Ceux à qui on avoit payé des interests furent

furent encore plus malheureux; car dans la liquidation on ne leur passa ces interests que sur le pied de douze marcs de monnoye de cuivre; de maniere que si le créancier avoit rèçu les interests d'un Escu entier, on mettoit douze marcs sur son compte, comme s'il les avoit reçus au delà du véritable interest qui lui estoit deu, & de ce prétendu surplus d'interest on formoit un capital qu'on chargeoit de si gros interests, à payer par le créancier, que ce capital imaginaire absorboit bien tost le veritable, c'est à dire celui que le Roi devoit, & que tres souvent le créancier se trouvoit débiteur de la Couronne. Par le moyen de tous ces calculs subtils & artificieux, on a retranché aux créanciers plus de neuf millions d'Escus.

Mais dans les Estats de 1686. on ne se donna plus la pleine d'avoir recours à aucun artifice pour augmenter les Biens de la Couronne; car à la requisition de *Lindenschild* que le Roi avoit fait Orateur de la Chambre des Nobles, les Commissaires choisis par les Estats ordonnerent, que quoique les Creanciers eussent stipulé six, ou huit; pour cent

d'intereſt, à prendre ſur les Biens qui leur avoient eſté engagez, on ne leur paſſeroit que ſur le pied de cinq pour cent, à compter du jour de leur preſt; afin qu'on ne cruſt pas que cette diminution ne duſt regarder que l'avenir. C'eſt dequoi *Lindenſchild* voulut ſoutenir la juſtice par un long écrit. Par cette invention le Roi ſe mit d'abord en poſſeſſion de tous les Biens engagez, & les créanciers furent chargez de faire liquider leur Dette conformément à la Regle nouvellement eſtablie par les Eſtats. Enfin, tous les Biens vendus par la Couronne aux Particuliers furent reünis tout d'un coup au Domaine du Roi, ſous prétexte que les ſommes pour leſquelles on les avoit aquis eſtoient fort au deſſous du juſte prix de ces Biens; ſauf toutefois aux acheteurs de pourſuivre leur rembourſement, & de faire liquider ce qui leur eſtoit deu. Par ce procedé un tres grand nombre des plus riches Particuliers de Suede ſe virent depoüillez de leur Bien, & une ſi étrange maniere de payer des dettes a fait beaucoup plus de miſerables que la Révocation des Dons qui ſemble avoir eſté neceſ-

neceſſaire pour la conſervation du Royaume.

Il y a de l'apparence qu'à l'avenir perſonne ne ſera aſſez fou pour preſter ſon argent au Roi, pour peu qu'il réfléchiſſe ſur les injuſtices qui ont eſté faites dans ces liquidations. Je ne dis rien de la maxime que les premiers Mobiles de ces tromperies mettent en avant; qu'il eſt plus préjudiciable qu'utile aux Rois de tenir leur parole : elle eſt ſi viſiblement injuſte & abſurde, qu'elle ne merite pas qu'on y réponde.

Le but du Roi a eſté d'augmenter tellement ſes Revenus en reprenant tous les Biens de la Couronne donnez, engagez ou vendus, qu'il en puiſſe payer ſes Troupes, ſes Miniſtres, & mettre à part, pour ſon uſage les autres ſommes qu'il tire de ſon Royaume. Par ce moyen, il croit pouvoir amaſſer aſſez d'argent pour ſe paſſer de celui des Etrangers, & fournir à toutes ſes dépenſes. Quand on lui remontre la dureté de toutes ces procedures, il répond, que c'eſt aux Eſtats à en rendre compte, que c'eſt eux qui les ont ordonnées, & qu'il ne fait qu'executer leurs Reſolutions;

lutions ; mais on ſçait trop bien, que tout cela a eſté examiné & reſolu, dans ſon Conſeil, avant que d'eſtre propoſé aux Eſtats. Quoiqu'il en ſoit, le Roi eſt digne de loüange en ce qu'il eſt ſi bon ménager qu'il ne fait point de dépenſes inutiles, ſa Cour avec tout ce qui en dépend eſtant tellement reglée, que je ne voi pas qu'il s'en puiſſe retrancher la moindre choſe; à moins que de vouloir rendre mépriſable la Dignité Royalle, en lui oſtant tout l'exterieur qui la rend plus reſpectable aux Peuples. Tout ce qu'on y pourroit trouver à redire, c'eſt que le Regiment des Gardes qui eſt ſi nombreux, ſemble eſtre un peu trop à charge a l'Eſtat.

Pour ce qui eſt des Revenus de la Suede, on ſçait qu'ils eſtoient autrefois tres médiocres, en comparaiſon de ceux des autres Royaumes ; car ils conſiſtoient preſque uniquement en ce que les Terres produiſoient. Les Mines rapportoient peu : la navigation & le Commerce eſtoient négligez, & les Impots ou Tributs n'eſtoient rien moins que conſiderables. Mais ſous le Regne de *Guſtave Adolphe*, le Chancelier *Axel*

Oxen-

Oxenstiern établit pour maxime que la Suede ne feroit jamais dans un état florissant, tant qu'elle n'auroit pour tout Revenu que la culture des terres; qu'il faloit plustost laisser ce soin à la Noblesse qui s'en aquiteroit mieux qu'on ne le faisoit sous l'administration des Intendans que le Roi envoyoit dans les Provinces: qu'on devoit travailler à augmenter les Revenus du Roi par le moyen des Mines, des Arts Mechaniques, du Commerce & de la Navigation; que de cette maniere les Péages & les Accises feroient entrer bien de l'argent dans ses Coffres. Ce Conseil a si bien reüssi que le Péage maritime du seul Port de Stokholm a valu six fois plus que ne faisoit l'an 1628. celui de toute la Suede & de la Finnonie, comme je l'ai déja remarqué. Il y avoit en Suede, avant la derniere guerre, plus de Cent Vaisseaux de Guerre, & cinq cens autres Navieres appartenant a des Particuliers, dont il revenoit de grosses sommes à la Doüanne, pour le seul transport des Marchandises; outre que plusieurs Milliers de Matelots qui pouvoient servir utilement le Roi dans l'occasion, estoient entre-

entretenus par là ; mais on a perdu un si grand nombre de ces Vaisseaux armez dans cette guerre qu'il n'en reste pas quatre. *Brynte Cronschild* Intendant General de la Doüanne donna un conseil fort préjudiciable au Commerce, en persuadant au Roi d'abolir la franchise dont les Vaisseaux armez Suedois avoient joüi jusqu'alors, afin, disoit-il, que les Péages ne perdissent rien ; comme si les Revenus du Roi eussent esté fort diminuez par là. Dans la verité, cet homme de bien n'avoit en veuë que de faire plaisir aux Marchands *Anglois* & *Hollandois* qui l'avoient gagné par quelques milliers d'Escus. Et quoique dans la suite le Roi ait remis les choses, à cet égard au mesme état où elles estoient auparavant, la Navigation & le Commerce ne sont pas revenus aussi florissants qu'ils avoient esté ; car il est bien plus aisé de détruire les choses, que de les remettre en bon état. J'avouë que malgré cette franchise, les Vaisseaux armez de Suede ne peuvent pas faire le mesme profit que les Hollandois qui sont si legers que dix Matelots suffisent à chacun, au lieu qu'il en faut quarante

te aux Suedois. Le mesme *Cronschild* a causé un autre prejudice par le mauvais traitement qu'il faisoit aux gens de mer, de mesme que par l'augmentation des Péages qui se fit par son conseil; car cela fut cause que la Navigation du costé de *Riga* prit le cours, pour la plus-part, vers la *Courlande*, & l'on fut obligé, pour remédier à ce mal, de diminuer considerablement ces Péages. D'ailleurs, les Péages produisent présentement bien moins, parce qu'il ne se débite pas, à beaucoup prés, tant de Marchandises, la Noblesse ayant esté appauvrie par la Révocation, & par diverses autres vexations, & les Biens qui fournissoient à ces dépenses estant présentement entre les mains des Soldats qui n'achetent que tres peu de choses dont le Roi tire des Impots. Mais on peut répondre à cela, qu'on retire la mesme chose des Droits qu'on leve sur les Marchandises qu'on transporte hors du Royaume, & dont les autres Nations ne peuvent se passer; à qu'oi l'on peut ajouter, que le Royaume ne souffre point de ce qu'on y porte moins de Marchandises, parce qu'on échange, il en sort moins d'argent; & enfin,

enfin, qu'il n'eſt pas fort important que le Roi tire environ deux cens mille Eſcus de plus de ſon Péage, pour entretenir un plus grand Corps de Cavalerie, puiſqu'il en a déja plus qu'il n'en faut.

Voila de quelle maniere Charles XI. a ſi fort augmenté ſon Autorité, ſa Puiſſance & ſes Revenus, & comment-il a abbaiſſé le Senat & la Nobleſſe, & ſur tout les Anciennes Familles. Je ne voi point par quel moyen celles-ci pourront recouvrer leur ancien éclat ; car il eſt certain que les Gens de Qualité ne ſçauroient ſe faire conſiderer dans le monde, à moins que d'avoir aſſez de Bien pour vivre avec quelque ſplendeur ; & il n'y a aucune apparence que les Rois de Suede qui regneront à l'avenir, veuillent jamais changer la diſtribution, que celui-ci a faite des Biens de la Couronne, pour les rendre à la Nobleſſe : outre que quand ils en auroient envie, tous les autres Ordres du Royaume ne manqueroient pas de s'y oppoſer de tout leur pouvoir.

Tous ceux dont on s'eſt ſervi pour faire ce Changement eſtoient des gens de baſſe condition qui ſe ſont élevez ſur

les

les ruïnes des autres. Le Roi les a honnorez de la Dignité de Senateurs, & de diverses autres Charges considerables, accompagnées de grandes Liberalitez, autant qu'un Prince épargnant en peut faire. Quelques uns d'entre eux n'ont pas mal profité des occasions qui se sont présentées de faire leurs affaires. Il y en a qui ont été faits Comtes, ou Barons, afin qu'ils égalassent l'Ancienne Noblesse laquelle on n'a pas entiérement excluë des Grands Emplois, se contentant d'avoir élevé aux Prémieres Dignitez autant de gens de basse naissance qu'il faloit pour surpasser en nombre la Noblesse la plus Illustre. Cette conduite s'accorde assez bien avec les Maximes du Gouvernement Monarchique; mais je ne sçai si l'on approuvera qu'on ait donné de si grands Titres à tant de personnes du commun, qui avoient exercé des Professions peu honnorables, & qui n'avoient d'autre mérite que d'avoir employé leurs soins à opprimer la Noblesse. Le Temps nous apprendra quels avantages ce Changement aura produit à la Suede.

F I N.


BIBLI